

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



URF SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE TOURISME

Mémoire de fin d'étude de master

Spécialité : Management des Activités du Tourisme et Culture

Thème :

**L'écotourisme à Saint-Louis, facteur de développement du
tourisme local.**

Présenté par :

Mme FAYE, Mairam Mballo BALDE

Sous la direction de :

M. Papa Ibrahima DIOUF

Soutenu publiquement le 26 Mars 2019 devant le jury composé de :

Pr Abdou Aziz NIANG	Maître de conférences agrégé à l'UASZ	Président
Dr. Alphonse SAMBOU	Assistant à l'UASZ	Examineur
Dr. Ousmane BASSE	Assistant à l'UASZ	Examineur
M. Papa Ibrahima DIOUF	Professionnel	Encadreur

Année universitaire : 2017/2018

URF SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE TOURISME

Mémoire de fin d'étude de master

Spécialité : Management des Activités du Tourisme et Culture

Thème :

**L'écotourisme à Saint-Louis, facteur de développement du
tourisme local.**

Présenté par :

Mme FAYE, Maïram Mballo BALDE

Sous la direction de :

Mr. Papa Ibrahima DIOUF

Soutenu publiquement le 26 Mars 2019 devant le jury composé de :

Pr. Abdou Aziz NIANG	Maître de conférences agrégé à l'UASZ	Président
Dr. Alphonse SAMBOU	Assistant à l'UASZ	Examineur
Dr. Ousmane BASSE	Assistant à l'UASZ	Examineur
M. Papa Ibrahima DIOUF	Professionnel	Encadreur

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	9
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE	20
INTRODUCTION :	20
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE	21
CHAPITRE 2. LES ACTIVITES ECONOMIQUES ET SOCIALES A SAINT LOUIS.....	26
CHAPITRE 3 : LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DE SAINT-LOUIS.....	33
CONCLUSION.....	48
DEUXIEME PARTIE : SITUATION DU TOURISME A SAINT-LOUIS ET STRATEGIE DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DES PATRIMOINES.....	49
INTRODUCTION	50
CHAPITRE 4 : LA SITUATION DU TOURISME A SAINT-LOUIS	51
CHAPITRE 5 : SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DE SAINT LOUIS	60
CHAPITRE 6: LA VALORISATION DES PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS	67
CONCLUSION :	78
TROISIEME PARTIE : L'IMPACT DE L'ECOTOURISME DANS LE TOURISME LOCAL.....	79
INTRODUCTION	80
CHAPITRE 7: L'ECOTOURISME : ETUDE DE CONCEPT	81
CHAPITRE 8 : LES IMPACTS DE L'ECOTOURISME	91
CHAPITRE 9 : LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE L'ECOTOURISME A SAINT-LOUIS	101
CONCLUSION :	108
RECOMMANDATIONS:.....	109
CONCLUSION GENERALE :	112
BIBLIOGRAPHIE	114
ANNEXE	117
TABLE DES MATIERES	121

DEDICACES

Je dédie ce travail d'études et de recherches à mon honorable Père Oumar BALDE, pour avoir forgé en moi de bonnes valeurs telles que la discipline, le respect, le courage, l'honnêteté, la piété.

A mon époux M. Ibrahima FAYE, qui a œuvré pour la réalisation de ce document, à travers son amour, son soutien, ses précieux conseils et son assistance.

A vous tous, recevez à travers ce travail aussi modeste soit-il, l'expression de mes sentiments et de mon éternelle gratitude.

IN MEMORIAM

Hommage à ma maman Bineta BALDE (Paix à ton âme) ;

A mon oncle Dionkon BALDE (Paix à son âme).

REMERCIEMENTS

Tout d'abord louange à **ALLAH** le Tout Puissant et Miséricordieux qui nous a donné la force et la patience d'accomplir ce modeste travail.

Nous profitons de cette occasion pour adresser nos profonds remerciements et nos profondes reconnaissances à :

- Notre encadreur Monsieur Papa Ibrahima DIOUF ;
- Tout le corps professoral du département de Tourisme de l'université Assane SECK de Ziguinchor plus particulièrement aux Dr Mokhtar SONKO, le Chef de département intérimaire et Dr Ousmane BASSE, le Coordonnateur du Master en Tourisme, pour les valeureux conseils qu'ils nous ont toujours prodigués durant notre cursus académique.
- La famille BALDE de Kolda, Ziguinchor, et Saint-Louis en l'occurrence mes mamans Fatoumata BALDE et Khadidiatou BALDE, d'avoir guidé mes pas et joué le rôle de mère dans ma vie. A mes frère et sœurs (Bineta, Aminata, Fatou GANO, Fatou SEYDI, Khady, Sounkarou, Coumba, Tobo, Ameth, Moulaye, Lamine) qui me considèrent comme un modèle, une référence. A madame DIAGNE Korodji BALDE pour son soutien, ses prières et ses encouragements depuis le début de ce travail.
- La famille FAYE ;
- Tous les étudiants du département de Tourisme : mes camarades de promotion particulièrement mes deux sœurs Adama Hawa DIALLO et Mme Ndéye KANDE pour leur disponibilité et leur présence physique et morale durant ces années universitaires.
- Tous les professionnels du secteur du tourisme de la région de Saint-Louis, qui nous ont donné des informations utiles durant notre mission de terrain.
- Et enfin, nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADM : Agence de Développement Municipal

AFD : Agence Française de Développement

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de le Démographie

AOF : Afrique Occidentale Française

ARD : Agence Régionale de Développement

ASPT : Agence Sénégalaise de la Promotion Touristique

CLPA : Carte de Localisation des Phénomènes d'Avalanche

CMED : Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement

CRDS : Centre de Recherche et de Documentation du Sénégal

CREEJ : Centre régional des Ressources pour l'Emploi des Jeunes

CSS : Compagnie Sucrière Sénégalaise

DPN : Direction des Parcs Nationaux

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

MST : Maladie Sexuellement Transmissible

MTTA : Ministère du Tourisme et du Transport Aérien

OMM : Organisation Météorologique Mondiale

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OPASTP : Opération Programmée d'Amélioration de la Sécurité du Tourisme et du Patrimoine

PAER : Plan d'Action Environnemental Régional

PAFS : Plan d'Action Forestier du Sénégal

PAN /LCD : Plan d'Actions Nationales de Lutte Contre la Désertification

PDGDS : Plan Directeur de Gestion des Déchets Solides

PDT : Plan Développement Touristique

PIB : Produit Intérieur Brut

PNAE : Plan National d'Actions pour l'Environnement

PNAR : Programme national d'autosuffisance en riz

PNEBJA : Programme National d'Education de Base des Jeunes et des Adultes

PNLB : Parc National de la Langue de Barbarie

PNOD : Parc National des Oiseaux de Djoudj

PNUE : Programme de Nation Unie pour l'Environnement

PRECOL : Programme de Renforcement des Collectivités Locales

PSMV : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

RBT : Réserve de Biosphère Transfrontalière

RNC : Réserve Naturelle Communautaire

RSFG : Réserve Spéciale de Faune de Gueumbeul

SAED : Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres

SAVTS : Syndicat National des Agences de Voyages et de Tourisme du Sénégal

SPIHS : Syndicat Patronal de l'Industrie Hôtelière du Sénégal

SRT : Service Régional du Tourisme

SWOT: Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces).

TIES : The International Ecotourism Society

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources

UNESCO : Organisation des Nations Unis pour l'Education, la Science et la Culture

USAID : United States Agency for International Development (Agence des États-Unis pour le développement international)

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

❖ LES CARTES

Carte 1 : Carte administrative de la région de Saint-Louis

Carte 2 : Environnement naturel de la ville de Saint-Louis

❖ LES TABLEAUX

Tableau 1 : Structure par âge et sexe de la région de Saint- Louis en 2017

Tableau 2 : Tableau d'occupation des réceptifs de l'année 2016

Tableau 3 : Analyse SWOT du tourisme à Saint-Louis

Tableau 4: Les sites écotouristiques les plus visités en 2018

Tableau 5 : Avantages et Inconvénients de l'écotourisme.

Tableau 6 : Tableau récapitulatif des employés dans les sites écotouristiques

❖ LES PHOTOS

Photo 1 : Les oiseaux du PNOD

Photo 2: Les espèces du PNLB

Photo 3 : Les Tortues de la réserve de Gueumbeul

Photo 4 : La plaque d'entrée de la réserve

Photo 5: Le Pont Faidherbe

Photo 6: La statue de Faidherbe

Photo 7: La Grande Mosquée du quartier Sud

Photo 8: Le monument dédié aux anciens combattants

Photo 9 : Le fanal

Photo 10 : Une Signare

Photo 11: Le Simb

Photo 12: L'île de Saint-Louis

Photo 13: Les œuvres d'art que l'on retrouve à Saint-Louis

Photo 14: Bou El Mogdad

Photo 15: Ville de Saint-Louis vue du ciel

Photo 16: Les Pélicans blanc du parc de Djoudj

❖ LES FIGURES

Figure 1 : Nombre d'établissements d'hébergement de 2013 à 2016

Figure 2 : Courbe d'évolution des arrivées touristiques de 2013 à 2016 dans la région de Saint-Louis

Figure 3 : Courbe d'évolution des nuitées de 2013 à 2016 à Saint-Louis

Figure 4: Schéma de définition de l'écotourisme

Figure 5: Taux de fréquentation des touristes aux niveaux des sites écotouristiques

Figure 6: Schéma de développement durable du tourisme

Figure 7 : Schéma du modèle vertueux de l'écotourisme, inspiré de Wunder (2000)

INTRODUCTION GENERALE

De 1950 à nos jours, le secteur du tourisme au niveau mondial a enregistré une progression plus rapide encore que celle des échanges internationaux. Il est devenu la première source de devises pour certains pays en voie de développement avec des coûts sociaux, environnementaux et culturels considérables.

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le tourisme est une industrie créatrice de richesses et fournisseuse de voyages et de loisirs. Cette industrie pourvoit également près de deux cents cinquante (250) millions d'emplois directs et indirects dans le monde. Toujours selon l'OMT, 1,4 milliards de touristes au niveau international ont été recensés en 2018, soit une hausse de 6% par rapport à 2017 et la hausse la plus importante depuis 2010.

Au Sénégal, le tourisme représente la deuxième source de devise du pays après la pêche (MTTA, 2014), 7% du PIB, et le deuxième secteur créateur d'emplois après l'agriculture. Il est considéré comme une activité transversale du moment où il a un impact sur plusieurs secteurs comme l'artisanat, le commerce, l'élevage, l'agriculture, le transport...

L'activité touristique sénégalaise s'impose aujourd'hui comme l'un des leviers les plus puissants de développement national et assume désormais un rôle central et décisif dans l'évolution de l'économie nationale.

Malgré cette croissance des arrivées touristiques dans le territoire national, le constat est que le tourisme sénégalais est encore loin d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés par les pouvoirs publics. Pourtant, c'est un secteur capital pour le développement socioéconomique du pays. Il a favorisé la création de plus de 100.000 (cent mille) emplois directs et indirects, déclenché le développement de plusieurs localités et est à l'origine de la construction de plusieurs services sociaux de base permettant d'atténuer les difficultés quotidiennes auxquelles est confrontée la population sénégalaise.

C'est un pays culturellement attractif, naturellement paisible et politiquement stable. La stabilité sociopolitique du pays favorise généralement l'éclosion d'une culture touristique. Le pays est devenu alors une destination plus ou moins prisée grâce à cette stabilité. L'un des pionniers de la démocratie africaine, le Sénégal a su se forger à partir d'une culture religieuse très respectueuse de l'humain et d'une tolérance ethnique très ancrée.

Cependant, le constat reste le même, malgré tous ces facteurs ainsi que son inestimable réserve de potentialités, ses sites balnéaires paradisiaques tout le long de l'année, ses forêts galeries, une

diversité culturelle importante, le tourisme sénégalais rencontre des difficultés et peine à se développer.

Aujourd'hui, le secteur du tourisme au Sénégal est sur une phase ascendante, après avoir connu ces dernières années une période de trouble. Le pays de la « téréngala » attire à nouveau de nombreux touristes car la destination Sénégal a enregistré en 2017, près de 1.365.000 passagers, contre 984.000 en 2015 selon les autorités.

Saint-Louis, ville d'art, d'histoire et de découverte, occupe aujourd'hui une place essentielle dans le secteur touristique sénégalais. Cette situation, Saint Louis la doit à plusieurs facteurs d'ordre naturel, culturel et historique, étant donné qu'elle dispose d'une frange maritime avec des plages de sable fin et d'un fleuve navigable, deux parcs nationaux (parc de la Langue de Barbarie et le parc ornithologique des oiseaux de Djoudj), de trois réserves naturelles (Gueumbeul, Ndiaël et Tocc Tocc), d'un patrimoine historique, architectural, traditionnel et colonial et d'une température annuelle de 25 °C.

C'est l'une des zones les plus riches en potentialités naturelles du Sénégal, qui peut à elle seule développer l'activité touristique dans cette région, mais l'exploitation de cet environnement naturel laisse à désirer comme dans le reste du pays. En effet, en matière d'écotourisme, le pays possède un potentiel, très largement inexploité. D'ailleurs, très peu de pays en Afrique de l'Ouest peuvent offrir de telles opportunités de développer un tourisme différent de celui des grandes métropoles, autour d'une richesse fragile à haute valeur ajoutée qui pourrait rapporter énormément.

Ainsi, l'écotourisme pourrait être la réponse sénégalaise à la crise que traverse le secteur touristique, et transformer ainsi son volume de touristes en quelque fait plus rémunérateur, tout en préservant ses paysages, ses côtes et toutes les richesses qui font une bonne part de son attractivité.

Le défi est de tenter de trouver un équilibre voire un consensus entre ces domaines dans une perspective de développement durable des territoires, mais c'est également une profonde source de motivation à participer au développement local des populations à l'aide d'une des branches du secteur du tourisme, notamment l'écotourisme. La définition commune de l'écotourisme la plus citée et agréée se résume à « *voyager de manière responsable dans des régions naturelles qui sauvegardent leur environnement et préservent le bien-être des populations locales* », selon La Société Internationale d'Ecotourisme¹. Parallèlement à cette participation modeste mais active au développement local, la préservation de l'environnement est au cœur des préoccupations. Le développement durable correspond, d'après la Commission Mondiale sur l'Environnement et le

¹ The International Ecotourism Society (TIES) : Société Internationale d'Ecotourisme

Développement (CMED) à : « un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans risque de compromettre ceux des générations futures ».

La région de Saint-Louis dispose d'une diversité faunique considérable même si certaines espèces sont en voie de disparition. A cela s'ajoute la richesse de son patrimoine culturel et naturel ainsi qu'une programmation événementielle diversifiée. Sa diversité ethnique en fait un véritable carrefour culturel où chaque année, sont organisées des festivités (le festival de jazz, le Rapandar, la nuit des Signares ...), pour matérialiser la diversité culturelle qui y existe.

Mais, force est de constater qu'avec tous les efforts consentis par les autorités, ces potentialités énumérées ci-dessus ne contribuent pas vraiment au développement du tourisme dans cette région. Face à un tel paradoxe, la question qu'on se pose est : l'écotourisme ne pourrait-il pas être une alternative de relance du tourisme à Saint-Louis ?

C'est autour de cette problématique que s'articulent les différents arguments de cette étude.

Défini selon l'OMT comme l'ensemble des déplacements humains sur une certaine distance dans le cadre d'une activité de loisirs, d'études, de santé, d'affaires pour une durée de 24h au moins ou de 365 jours au plus, le tourisme dont le développement a été rendu possible grâce au concours de plusieurs facteurs d'ordre économique, social, technique et politique, devient un phénomène mondial s'affichant sur les différentes palettes de la vie en société. Aujourd'hui, il fait partie des industries les plus florissantes ou prospères dans le commerce international. Il est de nos jours l'un des premiers secteurs de l'économie mondiale : par son poids dans le produit intérieur brut (PIB), par les revenus à l'exportation, par son enjeu majeur en termes de création d'emplois dans les pays à forte vocation touristique, par la nature transversale de sa consommation. Pour un grand nombre de pays en développement, le tourisme est d'ores et déjà un secteur important ou est susceptible de le devenir compte tenu de ses potentialités.

Au Sénégal, le tourisme est un secteur clé de l'économie, il s'est hissé au deuxième rang des activités d'exportation après la pêche et bien avant les phosphates et l'agriculture².

En effet, le tourisme constitue un des rares secteurs où le Sénégal dispose de réels avantages comparatifs sur le plan international : ensoleillement, qualité du littoral et de l'arrière-pays, proximité des marchés émetteurs de touristes, infrastructures aéroportuaires et hôtelières haut de gamme, faible décalage avec l'Europe, diversités des sites et des produits touristiques (qualités des plages, parcs nationaux, terrain de chasse et de pêche, tourisme culturel, tourisme d'aventure, écotourisme...).

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, notre sujet de recherche est orienté vers la région nord du Sénégal (Saint-Louis), qui regorge des potentialités naturelles et culturelles considérables, qui avec un coup de pouce parviendrait à rehausser son tourisme.

A cet effet, il est à souligner que la motivation de faire des recherches touchant le secteur touristique n'est pas de tout hasard. Bénéficiant d'une formation en tourisme pendant cinq longues années, nous pensons modestement apporter une contribution au débat sur la situation actuelle du tourisme de cette région. Le tourisme saint-louisien qui reposait sur les belles plages et les hôtels ne fait désormais plus rêver. Le touriste a une propension, a plus de libertés et est aujourd'hui animé par de nouvelles découvertes. C'est la raison pour laquelle, des recherches portant sur de nouvelles alternatives de tourisme s'imposent à nous. Sous cet angle, nous pensons que la valorisation du patrimoine naturel et culturel dans cette localité par le biais de l'écotourisme serait un meilleur moyen de booster le tourisme qui y est en agonie.

C'est ainsi, qu'on a porté notre choix sur ce thème parmi tant d'autres : **L'écotourisme à Saint-Louis, facteur de développement du tourisme local.**

L'importance de ce sujet de recherche est de pouvoir valoriser le potentiel écotouristique au niveau de cette région et d'en faire un attrait, afin de rehausser la destination touristique dans la région. Saint-Louis, ville au carrefour des découvertes, est une ville d'art, d'histoire et occupe aujourd'hui une place prépondérante dans l'environnement touristique sénégalais.

Le tourisme balnéaire ou de masse, pratiqué à Saint-Louis n'est plus au rendez-vous et est laissé en rade. Les touristes sont plus intéressés par de nouveaux produits comme : la découverte de la faune, la flore, la culture...

Sous cet angle, un repositionnement du secteur touristique de la région de Saint-Louis serait nécessaire après quelques années qui leurs ont valu des succès mais aussi depuis un certain temps des inquiétudes. Une activité essentiellement balnéaire, fragilisée par la vétusté des équipements, la concurrence sur les autres côtes du pays, l'insécurité, l'érosion côtière

Le tourisme balnéaire, ainsi que les autres formes de tourisme de la région s'essouffent : une belle opportunité de mettre en place de nouvelles pistes, de diversifier les produits, de s'adapter aux nouvelles tendances, de conquérir de nouveaux marchés, de fidéliser et de permettre aux visiteurs de s'impliquer davantage dans le secteur.

Fort de ce constat, l'écotourisme est une alternative au développement du secteur touristique de la région de Saint-Louis.

La question à laquelle l'étude tentera de répondre est: **Quel rôle joue l'écotourisme dans le développement du secteur touristique local ?**

OBJECTIFS :

Notre objectif de recherche serait de trouver des stratégies de promotion et de valorisation des sites écotouristiques de Saint-Louis comme facteur d'attractivité et de développement touristique durable. En d'autres termes, elle explore comment ces sites et lieux écotouristiques doivent être conservés et valorisés, en vue de devenir un levier de développement touristique et économique pour la région.

Il est à noter que l'objectif général de cette étude est : **Analyser l'apport de l'écotourisme par rapport au développement du tourisme local de la région de Saint-Louis ?**

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

Les objectifs spécifiques de ce travail sont déclinés comme suit :

- ✓ Sauvegarder et valoriser le potentiel naturel et culturel de la région de Saint-Louis ;
- ✓ Promouvoir les sites écotouristiques de la région de Saint-Louis ;
- ✓ Montrer l'impact de l'écotourisme dans sa participation au développement du tourisme local.

HYPOTHESES :

Les hypothèses principales sont :

- L'écotourisme favorise la diversification de l'offre touristique de Saint-Louis ;
- L'écotourisme étant une branche du tourisme, profite au développement de l'économie locale ;
- L'écotourisme, du fait de la proximité directe entre les autochtones et les visiteurs, favorise les échanges culturels.

PERTINENCE DU SUJET :

Le concept d'écotourisme est un modèle de tourisme qui est né vers la deuxième moitié des années soixante et beaucoup de destinations touristiques s'y intéressent de plus en plus car il apporte des solutions aux problèmes que rencontre le secteur du tourisme. La gestion des aires marines protégées est aussi un aspect très important en ce sens que cela s'exécute sous la forme d'une collaboration entre l'Etat, à travers la Direction des Parcs Nationaux (DPN), des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et d'un comité de gestion. C'est un modèle de gestion concertée qui est très rare dans les modèles de management. Le développement durable est un concept qui intègre tous les secteurs d'activités et par ce thème, nous pourrions voir dans quelles mesures les théories managériales actuelles peuvent être appliquées afin de faire du tourisme une activité durable. Ce thème est d'autant plus intéressant qu'en termes de promotion et d'aménagement touristique, la création et la gestion des espaces naturels respecte beaucoup plus les normes et mesures préconisées en ce qui concerne les consultations publiques et aussi le respect de l'environnement.

REVUE DE LA LITTERATURE :

La revue de la littérature nous a permis de faire une critique documentaire et de comparer les principaux éléments pouvant aider dans l'analyse de notre sujet. Ainsi, nous nous sommes

beaucoup basés sur des ouvrages. Nos différents passages aux niveaux des bibliothèques universitaires (Université Assane Seck de Ziguinchor, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar et le CRDS de Saint-Louis) nous ont permis d'avoir des informations et de cerner certains points de notre thème de recherche.

Les différents ouvrages consultés dans ces structures, traitant des différents aspects de notre problématique d'étude nous ont permis de mieux maîtriser notre sujet.

Ainsi, pour mieux appréhender notre problématique, nous avons consulté l'article de Mayer HILLMAN, (1996) intitulé « *Impacts Environnementaux du Tourisme* », publié dans *Town & Country Planning Magazine*. Ce document de référence nous a permis de mieux cerner notre sujet. L'idée de cet article repose sur l'analyse du rapport entre le tourisme et ses impacts sur l'environnement. Dans cet article, l'auteur propose une approche globale des problèmes que peut engendrer l'activité touristique. De ce fait, cette lecture nous a permis de voir comment le tourisme peut causer des dégâts sur l'environnement.

En effet, HILLMAN dénonce le fait que l'eau douce soit consommée avec abondance par les hôtels pour les piscines, les terrains de golf et l'usage des populations. Selon lui, la consommation peut monter jusqu'à 440 litres par jour dans les régions méditerranéennes. À quelques kilomètres des sites touristiques, pendant ce temps, des personnes meurent par manque d'eau potable. Il dénonce aussi la consommation abusive de l'énergie par les structures d'accueil pour des touristes, notamment en électricité, pour la climatisation, en eau et aussi en aliments qui finissent dans les poubelles. Il continue en affirmant que « *le tourisme pollue autant que n'importe quelle industrie : pollution de l'air, de l'eau, bruit, déchets solides, liquides, déchets chimiques...* ».

Par exemple, un seul bateau de croisière rejette 7000 tonnes de déchets solides chaque année. » Et au Sénégal, tous ces types de pollution y sont visibles. De plus, il y a aussi une pollution esthétique, notamment au niveau des plages, et c'est plus visible à Saly Portudal où les hôtels empiètent totalement sur le domaine public maritime, faisant parfois que les populations n'ont plus accès aux plages. Mais les Etats et les multiples acteurs du tourisme sont tout à fait conscients de toutes ces facettes négatives du tourisme et tentent de rectifier le tir en développant des modèles de tourisme qui réduisent la pollution et les traces des hommes et aussi respectent les réalités locales, en faisant que les autochtones en bénéficient autant que le touriste. C'est d'ailleurs en ces termes que s'affirme la Charte du Tourisme Durable, résultant de la Conférence Mondiale du Tourisme Durable de 1995 à Lanzarote, stipulant que « *le développement touristique doit reposer sur des critères de durabilité ; il doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan*

économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales. » Cette Charte décrit tous les éléments nécessaires au tourisme pour réduire au maximum les impacts négatifs dont tous les auteurs précédemment cités ont parlé. Toutefois, certains de ces impacts restent intrinsèquement liés au tourisme de masse, donc cette Charte souligne la nécessité pour le tourisme de subir plusieurs modifications qui vont en faire un instrument de développement durable. En ce qui concerne la protection de la nature, en effet, la Charte déclare que le tourisme « *doit respecter les équilibres fragiles qui caractérisent de nombreuses destinations touristiques en particulier les petites îles et les zones écologiquement fragiles.* ». Donc face à cela, c'est l'essor du tourisme durable qui semble être la solution appropriée, et plus précisément dans le cadre de notre étude il s'agit de l'écotourisme.

Et c'est à cette même conclusion qu'aboutit le rapport conjoint de l'OMT, du PNUE et de l'OMM publié en juin 2008 sur le tourisme et les changements climatiques, en affirmant que, le tourisme est un des secteurs d'activités qui polluent le plus et donc doit plus que tout autre domaine se réadapter car il est l'un des secteurs les plus sensibles au climat. Ce qui est même une litote car le tourisme est quasiment dépendant du climat. Ce même rapport cite Francesco FRANGIALLI, ancien Secrétaire Général de l'OMT qui affirmait en 2007 « *il est vital pour les destinations touristiques d'anticiper les évolutions et d'en tirer, dès maintenant les conséquences* ».

L'ouvrage de DUMONT Marie Françoise Perol (2005) intitulé « *Le tourisme outil de revitalisation des territoires ruraux et de développement durable* » nous montre que la mutation des rapports entre espaces ruraux et urbains qui n'est d'ailleurs pas sans conséquence sur l'offre et la demande touristique, conduit à s'interroger sur le rôle du tourisme dans le développement rural et son adaptation à la diversité des situations. Nourrie par de nombreuses études locales, notre analyse s'oppose à l'idée intuitive selon laquelle le tourisme serait exclusivement réservé aux seuls espaces déjà fortement spécialisés. Elle montre comment l'activité touristique peut répondre aux besoins de nombreux types de territoires ruraux, avec cependant des ambitions et des effets différenciés. L'ouvrage précise les modalités nécessaires pour concilier les objectifs économiques, sociaux et environnementaux de manière à maintenir durablement l'attractivité des territoires et le développement qui en résulte.

ANALYSE CONCEPTUELLE :

La définition même de l'écotourisme est un point de divergence, juste par quelques recherches, on trouve une multitude de définitions parmi lesquelles « un tourisme dans des espaces peu perturbés par l'homme qui doit contribuer à la protection de la nature et au bien-être des populations locales »

selon The International Ecotourism Society, tandis que BOO, en 1990 le définit comme « la visite des parcs nationaux et d'autres régions naturelles, dans le but d'observer et d'apprécier les plantes et animaux ainsi que toute la culture indigène ».

Marie Françoise GODART, dans « *Problématique de l'Ecotourisme* » conclue que « *l'écotourisme est un concept mal fixé, qui peut se définir comme une activité, une philosophie ou une stratégie de développement* ».

En tant que mot courant, *écotourisme* a été utilisé à la légère. Par contre si on l'utilise dans son sens plein, il recouvre une stratégie très importante de conservation pour d'atteindre un développement durable. Différents termes parents sont fréquemment associés avec l'écotourisme, par exemple le **tourisme de la nature** qui se réfère tout simplement au tourisme basé sur la visite des ressources naturelles. Il entretient des liens étroits avec l'écotourisme mais n'implique pas forcément protection ou durabilité. Il s'applique au genre de tourisme pratiqué actuellement dans un grand nombre d'aires naturelles, sans pour autant qu'un plan préalable soit établi ni des mesures de protection promues.

METHODOLOGIE :

Dans le cadre de notre recherche pour la récolte des données fiables pour la réalisation de ce travail, il nous a semblé utile de faire recours à deux méthodes de recherche : La recherche documentaire et l'enquête de terrain.

La recherche documentaire consiste à faire une revue de l'ensemble des documents ayant trait à notre problématique. C'est ainsi qu'on a visité les bibliothèques des universités suivantes : Assane SECK de Ziguinchor, Gaston BERGER de Saint-Louis, Cheikh Anta DIOP de Dakar et le CRDS (Centre de Recherche et de Documentation de Sénégal). En ce qui concerne l'enquête de terrain, nous avons utilisé une série de techniques qui nous a beaucoup aidés lors de nos descentes sur le terrain.

Enquêtes de terrain : Les enquêtes ont été élaborées par rapport à nos objectifs spécifiques. Ainsi les observations préalables de terrain ont permis de ressortir le rôle que jouent différentes structures en charge des parcs nationaux et réserves naturelles et de mesurer leur impact sur le développement de l'écotourisme. Ainsi nous avons choisis des cibles en fonction de notre problématique pour réaliser nos enquêtes de terrain que sont : le syndicat d'initiative, l'inspection du tourisme, le bureau info nature, les conservateurs des parcs nationaux et des réserves naturelles,

les gérants d'hôtels et campements écotouristiques, les artisans, les éco-guides, la mairie, etc. Cela nous a aussi permis de choisir nos outils d'enquêtes pour mieux ressortir les informations pertinentes.

Outils d'Enquêtes : Sur la base de nos objectifs des enquêtes qualitatives ont été réalisées par exemple des guides d'entretien administrés aux conservateurs des parcs et réserves, aux éco guides ainsi qu'aux personnes ressources qui s'activent dans le secteur touristique. Les guides d'entretien portaient sur le rôle et le poids de l'écotourisme sur le tourisme local de la région de Saint-Louis. En plus de ces guides d'entretien, nous sommes allées chercher des données statistiques à travers les différents organismes de la région (ANSD, SRT)

Traitement des données : Il consiste à faire le traitement des informations tirées des résultats de l'enquête. Les résultats de ce traitement ont été classés sous forme de graphiques, de tableaux ainsi que de diagrammes, permettant de simplifier la lecture de l'analyse de nos informations.

Analyse des données : A ce stade il s'agissait de faire l'état des lieux dans le cadre de l'activité écotouristique de la région Saint-Louis. Elle consiste essentiellement à faire une analyse de l'activité mais aussi de son apport sur le développement du tourisme, ainsi que le rôle des différents acteurs du secteur. Elle a été réalisée à l'aide des guides d'entretien administré pour les différentes personnes ressources du secteur et des données statistiques obtenues au cours de nos investigations.

DIFFICULTES RENCONTREES :

Une recherche scientifique est en premier lieu l'ensemble des actions entreprises en vue de produire et de développer les connaissances scientifiques. Elle n'est pas une chose facile et est un long processus qui exige de la patience, de la volonté et d'abnégation de la part du chercheur.

Tout au long de la rédaction de ce mémoire, des difficultés ont été rencontrées. Elles sont liées entre autres par :

- La rétention d'information surtout de la part des acteurs locaux ;
- Manque de documentation sur l'écotourisme sénégalais et saint-louisien mais aussi sur les chiffres de l'écotourisme car les seuls disponibles traitent du tourisme en général.
- L'indisponibilité de certaines personnes ressources qui rien que pour caler un rendez-vous n'était pas vraiment chose facile.
- L'inaccessibilité de certains sites comme : Les réserves de Tocc-Tocc et de de Ndiaël. Aller à la rencontre des conservateurs de ces réserves était un véritable problème. Déjà il y avait un problème de transport qui se posait pour accéder à ces sites, C'est ce qui fait que ces sites sont méconnus par

beaucoup de visiteurs, cela explique aussi le faible taux de fréquentation des touristes dans ces deux réserves.

PREMIERE PARTIE :

PRESENTATION DU CADRE

D'ETUDE

INTRODUCTION :

La présentation du cadre d'étude constitue la première partie de notre travail. Elle consiste à faire une présentation générale de la région de Saint-Louis sur différents aspects. Cette présentation va nous permettre de faire l'état des lieux et de mieux connaître la région sur le plan historique, social, économique, environnemental... Ainsi, il s'agira dans cette partie de parler des activités économiques et sociales praticables dans la région et de répertorier les potentialités naturelle et culturelle que regorge la région.

Et pour ce faire, nous avons structuré le travail en trois chapitres qui sont :

Chapitre 1 : La présentation du cadre d'étude ;

Chapitre 2 : Les activités économiques et sociales à Saint-Louis ;

Chapitre 3 : Le patrimoine naturel et culturel de Saint-Louis.

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE

I. HISTORIQUE

Plus ancienne colonie française d'Afrique, avec la présence des colons français depuis 1638, la région de Saint-Louis a une histoire unique. Fondée en 1659 par Louis CAULLIER, la région de Saint-Louis fut baptisée en hommage au Roi de France Louis IX sous la régence de Louis XIV. Saint-Louis du Sénégal a connu une période glorieuse pendant deux siècles. De 1895 à 1902, à son

apogée, Saint-Louis cumulait les fonctions de capitale des colonies du Sénégal et celle de l'Afrique Occidentale Française (Sénégal, Mauritanie, Soudan, Guinée et Côte d'Ivoire). Elle était l'une des plus importantes villes d'Afrique, la plus active politiquement et économiquement, la mieux urbanisée et la première par sa population blanche. Capitale du Sénégal jusqu'en 1957 elle fut également capitale de la Mauritanie de 1920 à 1960.

Située aux confins de l'Océan Atlantique, du désert du Sahara et de la brousse subsaharienne, la région de Saint-Louis est sans doute, la meilleure introduction à la découverte de l'Afrique francophone.

Son nom Saint-Louis « NDAR » en wolof, lui fut donné en l'honneur du Roi de France Louis IX (1226-1270).

Sa situation géographique à l'embouchure du fleuve Sénégal étant stratégique, français et anglais bataillèrent longtemps pour son contrôle. La ville passa d'ailleurs plusieurs fois aux mains des britanniques mais les « toubabs » français y restèrent le plus longtemps, jusqu'à l'indépendance du Sénégal en 1960. A son apogée, Saint-Louis était la capitale du Sénégal (avec l'actuel Mauritanie) et la capitale de l'AOF (Afrique Occidentale Française). Ce qui fait d'elle une région aussi vaste que l'union européenne, et qui regroupait : la Mauritanie le Sénégal, le Soudan français (devenu Mali), la Guinée, la Cote d'ivoire, le Niger, la Haute-Volta (devenue Burkina Faso) et le Dahomey (devenu Bénin).

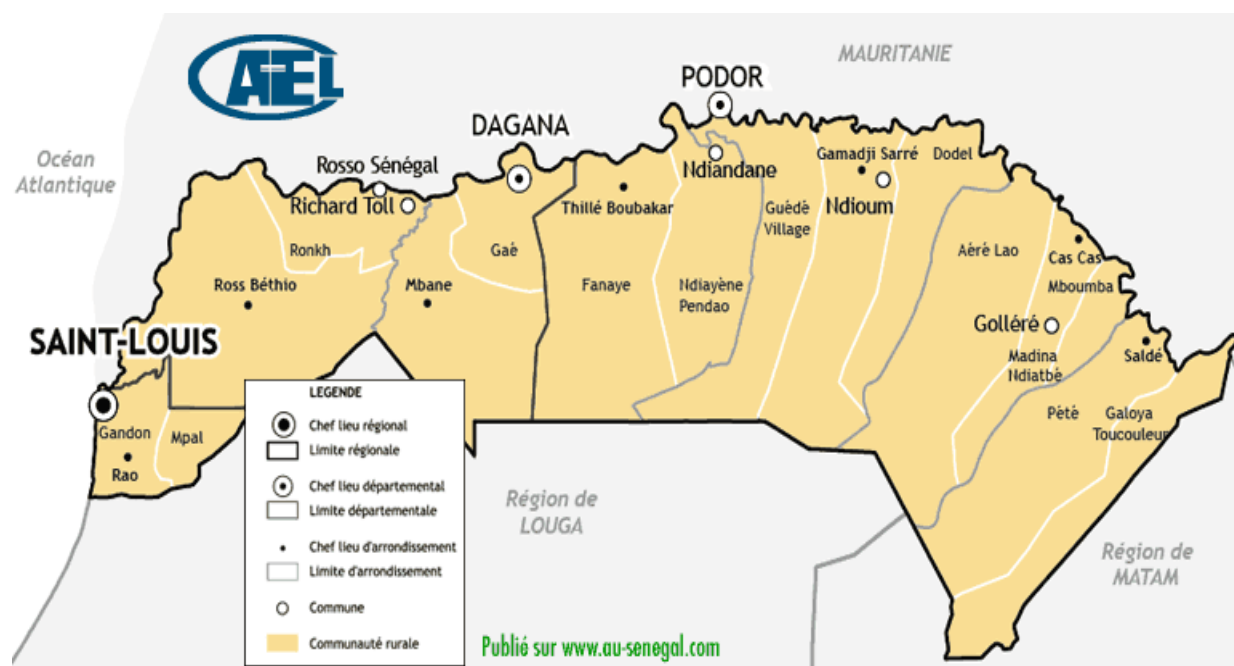
Elle est encore aujourd'hui, la ville symbole de l'élégance et du raffinement au Sénégal.

De nos jours, Saint-Louis n'est plus qu'une simple capitale régionale mais son passé glorieux resurgit aux détours de ses rues. Son patrimoine architectural et culturel lui a permis d'être classée depuis l'an 2000 au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. Son célèbre pont Faidherbe qui la relie au continent date de 1865. Il est l'initiative du Gouverneur Louis Faidherbe, officier du génie sorti de Polytechnique en France.

II. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Située dans la partie septentrionale du Sénégal, à 270 km de Dakar, la région de Saint-Louis est limitée à l'Est par la région de Matam, à l'Ouest par l'océan atlantique, au Nord par le fleuve Sénégal qui constitue la frontière avec la République Islamique de la Mauritanie et au Sud par la région de Louga. Il couvre une superficie de 19 241 km², et une population estimée à 1.009.170 habitants (2017). Sur le plan administrative, la région compte trois (3) départements tels que le département de Saint-Louis, le département de Dagana et enfin le département de Podor.

Carte 2 : Carte administrative de la région de Saint-Louis



Source : www.au-senegal.com

Saint-Louis fait partie de la zone sahélienne, une frange désertique qui sépare les dunes du Sahara des savanes de baobabs. Cette zone transitoire est caractérisée par l'émergence de quelques dunes fixées par des acacias épineux. Ces derniers sont d'ailleurs pratiquement les seuls arbres qui subsistent encore naturellement dans la région. Ainsi, la région de Saint-Louis est répartie en trois zones :

- Le Waalo qui se caractérise par des terres humides propices à la culture irriguée et à la pisciculture. Bordant le fleuve Sénégal, il dispose des sols favorables à la riziculture et aux cultures de décrue.
- Le Diéri, éloigné du fleuve, avec des terres favorables au maraîchage et à l'élevage.
- La zone des Niayes ou le Gandiolais, située sur la frange maritime, très connue pour ses activités de pêche maritime et de cultures maraîchères.

1. LE CLIMAT

Il existe deux types de saisons à Saint-Louis, Elles sont définies par les précipitations plutôt que par les variations de température.

- Nous avons la saison des pluies : De Juin en Octobre, elle est chaude et un peu humide. Elle est marquée par une légère couche d'herbes qui recouvre le sol. Les buissons aussi retrouvent leur feuillage, transformant agréablement le paysage. Lors de cette saison, quand le fleuve déborde de ses berges, Saint-Louis est entourée de bassins d'inondation. L'eau salée crée des zones de petites mangroves. De nombreuses espèces d'oiseaux y séjournent notamment des flamands roses et des pélicans. Quand le fleuve retrouve son cours et que les eaux s'évaporent, le sel s'y trouve concentré, donnant à ces bassins une couleur rosâtre. Une fois l'eau complètement évaporée, les habitants des villages environnants, tel que le Gandiol, récupèrent le sel pour le vendre au marché.
- Quant à la saison sèche : de novembre à mai, le climat est très souvent agréable à cette période car Saint-Louis se trouve rafraîchie par les vents de la mer. Néanmoins, de janvier à mars, les vents de l'Harmattan descendent du désert, donnant quelques journées chaudes et poussiéreuses.

2. LE SOL ET LA VEGETATION

Le sol sablonneux est fréquemment balayé par les vents, créant ainsi des tempêtes de sables qui peuvent durer plusieurs jours. Celles-ci se produisent le plus souvent lors de la période de l'Harmattan (décembre à mai) ce vent chaud et sec émane du désert du Sahara.

Les sols se trouvent dans les zones humides et semi humides des sols hydro morphes, halomorphes, alcalins et acidifiés et dans les zones arides des sols ferrugineux tropicaux lessivés ou peu lessivés et des sols brun rouge subarides. Cette typologie de sols est répertoriée dans les vallées, les plateaux, les dunes, les cuvettes de décantation, les vasières et les dépressions constituent les principaux paysages morphologiques qui abritent les sols.

IL est également à noter que la langue de Barbarie, une bande de sable, est l'aboutissement d'une plage longue de près de 600 km s'étirant depuis Nouadhibou en Mauritanie, jusqu'à Saint-Louis. La Langue de Barbarie sépare de 25 kilomètres le fleuve Sénégal de l'océan Atlantique.

A l'embouchure, les eaux se rencontrent avec force et elle n'a que la largeur d'une dune bordée de plages. D'un côté l'agitation de l'océan : la barre créée par plusieurs bancs de sable auxquels doivent se heurter les pêcheurs. Sur l'autre berge, le calme du fleuve, fréquenté par une multitude d'oiseaux marins. Saint-Louis à une végétation qui se compose essentiellement de filaos, les seuls arbres résistant à l'air marin.

3. L'HYDROGRAPHIE

Dans le domaine de l'hydrographie La région de Saint-Louis dispose de ressources en eau abondantes. Ainsi, on distingue des eaux de surfaces et des eaux souterraines.

Les eaux de surface sont constituées essentiellement par le fleuve Sénégal, qui traverse tout le long de la région, ses défluent, le lac de Guerre et de nombreux marigots et mares temporaires. Le lac occupe une place importante à cause de sa réserve d'eau douce et joue un rôle important dans l'alimentation en eau potable de la ville de Dakar et pour l'Horticulture. Le fleuve et ses affluents constituent la source d'eau la plus importante (ANSD/SRSD Saint-Louis).

La présence des barrages de Diama et Manantali, constitue un atout majeur pour le développement et la valorisation de l'activité agricole dans cette partie du pays.

III. SITUATION DEMOGRAPHIQUE

Tableau 1 : Structure par âge et sexe de la région de Saint- Louis en 2017

Groupe d'âges	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
0-4	77858	74066	151924
5-9	71632	67632	139265
10-14	65053	61178	126232
15-19	57471	54251	111722
20-24	48196	47106	95302
25-29	38066	39866	77932
30-34	30965	33349	64314
35-39	24405	26794	51199
40-44	19984	22516	42500
45-49	16228	18913	35140
50-54	13925	15917	29842
55-59	12351	13308	25659
60-64	9695	10335	20030
65-69	6804	7247	14051
70-74	4784	5169	9953
75-79	3011	3398	6409
80 et+	3472	4224	7697
TOTAL	503.900	505.270	1.009.170

Source : ANDS 2017

Le tableau ci-dessous montre que la jeunesse constitue la majeure partie de la population de la région. Une base qui diminue au fur et à mesure que l'on descend en bas du tableau. D'après le rapport de l'ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie) présenté en Mars 2018, sur la situation démographique Saint-louisienne de 2017, la région de Saint-Louis enregistre une population estimée à 1.009.170 habitants dont 503.900 Hommes et 505.270 Femmes. Ainsi, nous remarquons qu'il y a une légère augmentation de la population entre 2015 (944.550hbts) et 2017 (1.009.170hbts).

CHAPITRE 2. LES ACTIVITES ECONOMIQUES ET SOCIALES A SAINT LOUIS

I. LES ACTIVITES ECONOMIQUES

1. L'AGRICULTURE

La région de Saint-Louis se distingue particulièrement dans le secteur primaire et dans l'agroalimentaire. En effet, la commune de Saint-Louis s'étend sur 10 000 ha. 1/5 de son territoire est consacré à l'agriculture.

La canne à sucre occupe 70% de l'espace agricole, soit une production de 120.700 tonnes de cannes dont la moitié (760 ha) sur l'un des plus beaux bassins cannier. C'est ce qui fait que la totalité de la canne à sucre y est produite.

La tomate industrielle, l'oignon ainsi qu'une partie importante du riz et une bonne partie de la production de céréales nationale sont également produits dans cette zone. Cela s'illustre par la présence de grosses unités agro industrielles telles que la CSS, la SOCAS, les GDS et d'autres sociétés exportatrices. Elles contribuent à la réduction du chômage des jeunes à travers des emplois directs et indirects qu'elles génèrent. De ce fait on peut dire que l'agriculture saint-louisienne est fortement marquée par la culture de la canne et la production du sucre. Saint-Louis était aussi un véritable grenier pour toute la région environnante, avec d'importantes productions maraîchères.

D'ailleurs, la vente de denrées de premières nécessités et des produits alimentaires transformés se développe de plus en plus et tend à dominer l'activité commerciale. L'activité agricole compte 50% du secteur primaire régional et 11,4% de l'économie régionale en 2013 (ANSD³ 2013).

2. LA PECHE

La communauté des pêcheurs de Saint-Louis est l'une des plus importantes d'Afrique de l'ouest. Elle comprend plus de 4 000 équipages. Guet Ndar est le quartier des pêcheurs, où vivent plus de 25 000 personnes, sur une étroite langue de sable⁴. Elle est aujourd'hui la plus importante activité économique de la ville.

La ville de Saint-Louis est réputée pour la richesse de ses ressources halieutiques avec ce fameux quartier de pêcheurs « Guet Ndar » qui demeure l'une des zones de pêche les plus influentes du pays. Elle dispose de 03 quais de pêche et environ 1700 pirogues.

³ Agence Nationale de Développement Statistique

⁴ Elle est aussi appelée la langue de Barbarie

A Saint-Louis, deux types de pêche y sont pratiqués : on a la pêche maritime et la pêche continentale. Cependant, on constate que la pêche maritime est beaucoup plus pratiquée que celle continentale. Elle est pratiquée la plupart du temps dans la Langue de Barbarie et est une activité qui pourvoit le plus d'emplois et de revenus à travers ses différentes activités (transformation, mareyage). En 2011, on a relevé quelques 12 000 personnes qui ont travaillé dans le domaine de la pêche maritime, dont 6 000 femmes (4 800 dans le mareyage et 1 200 dans la transformation) (Source : PRDI 2013). Pour la pêche au gros, on reconnaît une cinquantaine d'espèces (espadons, voiliers, marlins bleus, thons albacores, coryphènes, mérours, wahoos, tassergals, vives, soles, capitaines, dorades, sérioles, badèches, carpes rouges, ombrines, caranges, murènes...).

Des enquêtes effectuées dans le cadre du projet USAID/COMFISH en Mai 2014, démontrent que les différents métiers qui gravitent autour de l'activité de pêche sont les pêcheurs, les mareyeurs, les transformateurs artisanaux et les prestataires de services.

Avec un équipement constitué d'environ 943 pirogues de 4 à 25 m (USAID/COMFISH, 2014) et un équipage de 10 à 20 personnes par embarcation, la pêche est pratiquée sous plusieurs formes avec une diversité d'engins.

La pêche participe aussi au dynamisme de l'économie locale. Ces produits halieutiques alimentent aussi bien le reste du pays que les pays frontaliers avec le Sénégal.

Néanmoins, on constate que le secteur de la pêche a traversé une crise qui a conduit à une baisse de la production des produits halieutiques. C'est d'ailleurs dans cette optique que les autorités ont signé des protocoles de pêche avec la Mauritanie qui consistent à donner des licences de pêche annuelles aux pêcheurs sénégalais. Ces licences de pêche, dont le renouvellement est souvent tardif, constituent la cause des conflits souvent notés entre les pêcheurs sénégalais et les autorités mauritaniennes.

A ces contraintes s'ajoutent les effets néfastes du changement climatique provoquant souvent des houles fréquentes et une migration de certaines espèces, etc.

C'est pourquoi, grâce à l'appui du projet USAID/COMFISH, le CLPA a commandité, en 2014, l'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques. Ce plan permettra de réduire les effets des changements climatiques en préconisant des mesures d'atténuation et d'adaptation.

3. L'ELEVAGE

Récemment, l'élevage dans la région de Saint-Louis a connu un véritable développement. Il est essentiellement constitué de petits ruminants et est pratiqué de façon domestique dans cette partie du pays. En effet, le cheptel ovin de la commune est constitué de 37% et de 28% de caprins. Les

35% restants sont constitués des bovins dans la zone de Bango et Ngallèle, de chevaux et d'ânes. Cependant, la commune constitue un grenier de formation car elle dispose d'une école de formation aux techniques de l'élevage.

On note également que la production de viande est très importante dans la commune de Saint-Louis. Elle représente près de 50% de la production régionale de viande qui est estimée à 1 669 tonnes en 2015.

Avec de bons résultats en agriculture particulièrement avec la production de canne à sucre, l'élevage s'est associé à la canne à sucre, au niveau de certains systèmes d'exploitation et plus généralement par les échanges de matière entre les deux filières (effluents d'élevage et paille de canne).

4. L'ARTISANAT

L'artisanat est une importante activité dans la commune de Saint-Louis. En effet, il est pratiqué sous plusieurs formes à savoir l'artisanat d'art, l'artisanat de production et l'artisanat de service. C'est un secteur qui se professionnalise de plus en plus du fait surtout de la bonne dynamique organisationnelle (Chambre des métiers, village artisanal, etc.) et de l'encadrement par les institutions de microfinance.

La commune compte, au total, dans tous les types d'artisanat, 1 778 entreprises (ADC : 2014). L'artisanat de production enregistre 56% des entreprises recensées. Cependant, la majeure partie des entreprises artisanales sont des structures familiales utilisant des équipements modestes et sont logées, pour la plupart, dans des maisons ou des ateliers exigus et vétustes.

Le secteur de l'artisanat bénéficie aussi d'une diversité d'offre de formations surtout dans la filière de la coiffure, de la couture, de la teinture et de la restauration.

5. LE COMMERCE

La commune dispose de trois (03) marchés permanents, 106 établissements commerciaux et industriels dont (14) grossistes, trois (03) imprimeries, vingt (20) librairies, huit (08) ateliers de maintenance informatique, (20) pharmacies, (2) bureaux de notaire, (18) unités de transformations de produits locaux (3) agences de voyage et (19) entreprises BTP (Bâtiments et Travaux Publics). Les activités commerciales sont dominées par la vente des produits alimentaires transformés et les denrées de première nécessité qui se développent de plus en plus. La vente des médicaments occupe une place de choix dans les activités commerciales au niveau de la commune. Les acteurs de ce secteur sont bien organisés et travaillent en étroite collaboration avec les techniciens de la santé. Avec le développement des nouvelles techniques de communication, les jeunes se sont investis maintenant dans la maintenance informatique, (les multiservices) et la réparation des

téléphones portables. Ce secteur leur permet de gagner des revenus et de sortir de la précarité. Parmi les autres activités commerciales et les services marchands pratiqués au niveau de la commune de Saint Louis on peut citer entre autres les imprimeries, les agences de voyage, etc. Le caractère informel de certaines activités commerciales entraîne une absence de mécanismes financiers ainsi qu'un encombrement de l'espace public. Ces activités commerciales semi formelles ont permis la création de plus de 300 emplois permanents (Source : Profil économique de la commune de Saint-Louis : ADC, 2014.). Ces activités commerciales semblent être maîtrisées. Cependant, le commerce informel, pratiqué au niveau des différents marchés permanents de la commune et des boutiques de quartier, constitue l'une des activités les plus importantes de la commune.

6. LE TOURISME

L'industrie touristique contribue fortement à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à travers la valorisation des ressources culturelles et naturelles, l'accès aux services sociaux de base et la création d'emplois.

La région de Saint-Louis est l'une des plus grandes régions touristiques du Sénégal.

C'est une ville qui a un passé exceptionnel lui conférant une renommée internationale. C'est une vieille ville construite par les français et est considérée comme la vitrine de la France en Afrique, ce qui lui donne un statut particulier. En plus de son patrimoine historique et architectural culturel, elle bénéficie d'un environnement naturel exceptionnel. Ce qui explique le fait qu'elle soit une destination touristique à part entière au Sénégal.

Sa richesse sur le plan touristique, permet au tourisme d'être un des plus importants secteurs pourvoyeurs d'emplois qui contribuent fortement au développement économique de la région.

Son classement en 2000 au patrimoine mondial de l'UNESCO n'est pas du tout un hasard car, chaque année, la région de Saint-Louis accueille des milliers de visiteurs (38059 en 2016). Ce secteur contribue à la création de beaucoup d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Ainsi la région dispose de :

- Deux parcs nationaux (Parc National de Djoudj et le Parc National de la Langue de Barbarie) ;
- Trois réserves naturelles (la réserve de Gueumbeul, la réserve de Tocc-Tocc et la réserve de Ndiaël) ;
- De magnifiques plages et un fleuve navigable, un patrimoine architectural, historique et culturel.

II. LES ACTIVITES SOCIALES DE LA REGION DE SAINT-LOUIS

1. L'EDUCATION ET LA JEUNESSE

On note un nombre important de structures d'enseignement moyen et secondaire. En plus de l'université Gaston Berger, la région de Saint-Louis a de nombreuses écoles de formation professionnelle spécialisées dans différents domaines et des daaras.

La commune de Saint-Louis a un taux élevé d'alphabétisation lié à sa position administrative et politique qu'elle a occupée dans le passé. En effet, elle a abrité les premières écoles du Sénégal et a été un passage obligé pour tous les cadres de la sous-région. De plus, elle a bénéficié de plusieurs programmes d'alphabétisation comme le Programme National d'Education de Base des Jeunes et des Adultes (PNEBJA 2015), qui en plus des soutiens matériels, appuie les apprenants par le financement d'activités génératrices de revenus.

L'Espace Jeunes constitue la seule infrastructure publique de jeunesse de la commune. Il accueille la quasi-totalité des manifestations organisées au niveau de la commune. Plusieurs activités de jeunesse sont organisées dans la commune. Il s'agit principalement de l'organisation des collectivités éducatives, des colonies de vacances, des activités de sensibilisation sur la santé de la reproduction des adolescents et des jeunes et des animations culturelles. Il faut noter également, la présence du Centre régional des Ressources pour l'Emploi des Jeunes (CREEJ) au niveau de la région. Ce centre est une structure de promotion de l'auto-emploi des jeunes au niveau de la région de Saint-Louis.

Cependant, des efforts restent encore à faire notamment dans le renforcement de l'accompagnement et de l'encadrement des jeunes, la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et la démultiplication des offres de formation professionnelle à l'endroit des jeunes.

2. LE SPORT

Saint-Louis dispose de deux stades dont un non fonctionnel et d'un stadium. Dans la pratique des sports, la quasi-totalité des disciplines est présente au niveau de la commune et regroupe 223 organisations sportives dont 96 ASC (Association Sportive et Culturelle), 37 écoles de football, 17 clubs de football, 6 clubs de basket, 22 clubs d'arts martiaux, 9 clubs de lutte, 14 clubs de jeux d'esprit, etc. Les principaux évènements sportifs de la région sont : les «navétanes», les

championnats nationaux de football et de Basket-ball, le tournoi international de Judo et les régates.

Les acteurs sportifs, en rapport avec les autorités, gagneraient à développer davantage les autres disciplines des arts martiaux, la natation, le Volley-ball et les courses hippiques.

3. LA CULTURE

La région de Saint-Louis, constituée d'anciens royaumes (Walo et Fouta) bénéficie d'un riche patrimoine culturel. Cela témoigne d'une histoire culturelle vieille de plus de 350 ans, riche et glorieux. Elle est principalement liée à la colonisation et la religion. Ce qui a poussé d'ailleurs, l'UNESCO à classer une partie de la commune au patrimoine mondial.

La région reste un lieu d'expression d'évènements culturels de portée nationale et internationale. Par la musique, la production artistique et littéraire, le tourisme religieux entre autres, Saint-Louis s'est bien illustrée. Ainsi, nous avons le patrimoine matériel culturel et le patrimoine immatériel culturel à Saint-Louis.

Le patrimoine culturel matériel de la région de Saint-Louis est assez bien doté en quantité et en diversité, lié aux vestiges et sites historiques et à la nature

La ville de Saint-Louis dispose d'un agenda culturel très riche à dimension internationale. Cela se manifeste par les nombreux festivals organisés durant toute l'année et des cérémonies religieuses telles que les « gamous » et le « Magal des deux rakkas ».

Ainsi le festival international de Jazz est une des activités culturelles les plus marquantes de la région. Le patrimoine immatériel de la commune est très riche compte tenu de sa diversité ethnique et de l'influence du métissage et du brassage historique des peuples. Le fanal, les signares, les régates et le simb en sont les manifestations.

Ainsi le festival international de Jazz est l'une des activités culturelles les plus marquantes de la région.

4. LE TRANSPORT

a. LE TRANSPORT TERRESTRE

Le réseau routier de la commune est constitué :

- D'un réseau communal estimé à 64 km, réalisé et entretenu par la ville par le biais des services techniques municipaux ;
- D'un réseau classé de 52 km construit et entretenu par l'Etat par l'entremise de ses services déconcentrés.

Un important programme de rénovation et d'extension de la voirie urbaine sur près de 25 km a été exécuté par l'Agence de Développement Municipal (ADM) dans le cadre du Programme de Renforcement des Collectivités Locales (PRECOL). Cela a permis, aujourd'hui, un meilleur maillage du territoire communal et anticipe sur la future mise en place d'un plan de circulation.

On note certes une vétusté du parc automobile, mais la diversité des moyens de transport avec l'arrivée des bus TATA est un atout considérable dans la satisfaction des besoins des différentes couches de la société.

La Voie de Dégagement Nord (VDN) qui va relier Dakar et Saint Louis en longeant la Grande Côte Nord. A ce jour la route est réalisée jusqu'à la hauteur de Tivaouane Peulh.

Le transport ferroviaire est en voie d'être réhabilité dans le cadre du PSE.

b. LE TRANSPORT AERIEN

La région dispose d'un aéroport international à Saint-Louis, de deux Aérodomes pour la ville de Richard-Toll et la Compagnie Sucrière Sénégalaise, et un aérodomo à Podor. L'aéroport de Saint-Louis situé à Bango a été l'un des aéroports les plus dynamiques du Sénégal et recevait des vols internationaux et nationaux. Il servait aussi d'aéroport de dégagement lorsqu'un atterrissage n'était pas possible à Dakar. Classé en catégorie six (6), sa piste portée à 1900 mètres lui permet d'accueillir et de recevoir les vols de nuit. Il a été réhabilité et répond aux normes internationales : allongement de la piste d'envol (1 900 m de long et 45 m de large), renforcement de la force portante avec une capacité d'accueil des moyens porteurs (Boeing 747, Airbus 320 dont le tonnage avoisine 80 Tonnes) et installation d'un réservoir de carburant d'une capacité de 100 000 litres. Par contre, les aérodomes de Richard-Toll et de Podor ont une envergure et une capacité d'accueil très limitées.

Cependant, notons que seul l'aéroport de Saint-Louis fait l'objet d'une exploitation. Les aérodomes de Richard-Toll et de Podor sont fréquentés occasionnellement par les avions militaires ou par les avions empruntés par les autorités gouvernementales lors de leurs tournées, ainsi que des opérateurs privés comme M. Jean Claude Mimerand.

c. LE TRANSPORT FLUVIAL : CROISIERES DU BOU EL MOGDAD

Construit en Hollande, le Bou El Mogdad assurait, de 1950 à 1970, le transport de marchandises et de personnes entre Saint-Louis et le nord du pays dans la région du fleuve. Cela incluait des transferts via Richard Toll, Rosso, ville frontalière entre la Mauritanie et le Sénégal, Podor, Kaédi, Matam, Bakel, jusqu'à Kayes au Mali.

Le Bou El Mogdad représentait alors à cette époque un outil plus qu'indispensable pour le transport de courriers, vivres, eau et matières premières dans les comptoirs coloniaux, le transport routier et ferroviaire étant inexistant.

En 1975, Georges Consol rachète le Bou et en fait un bateau de tourisme, alors qu'il était abandonné depuis quelques années le long des quais de Saint-Louis du Sénégal. En 1980 le bateau effectue des croisières entre Saint-Louis et Podor, puis quitte le fleuve Sénégal en 1982 suite à la construction du barrage de Diama. Il commence alors une série de croisières en Casamance, puis en Sierra Léone, également en Guinée Bissau et dans le Sine Saloum.

Plusieurs années s'écourent donc sans que le bateau ne revoie sa chère région du fleuve Sénégal. Mais en 2005, Jean-Jacques Bancal et plusieurs associés décident de racheter ce bateau, et de le ramener sur sa terre d'origine.

C'est ainsi que le bateau est revenu, après la tant attendue ouverture du Pont Faidherbe à Saint-Louis, qui n'avait pas été ouvert depuis 20 ans ! Le retour du Bou, au terme d'un périple de 300 kilomètres, constitue un réel événement pour tous les habitants de la région du fleuve. Ainsi, le 7 Novembre 2005, la croisière inaugurale est organisée. Et le bateau navigue désormais toutes les semaines sur le fleuve, d'Octobre à Mai après vingt ans d'absence offrant à ses 54 passagers les plaisirs de la découverte et de la navigation.

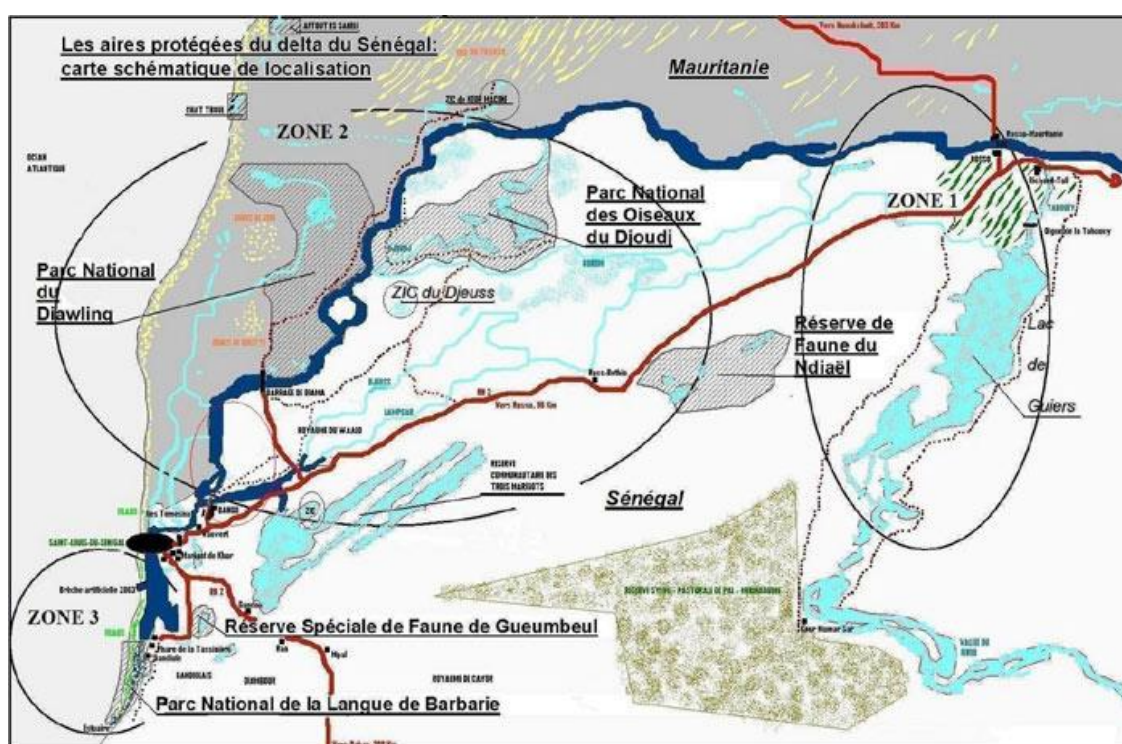
CHAPITRE 3 : LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DE SAINT-LOUIS

I. LES POTENTIALITES NATURELLES

Le patrimoine naturel de Saint-Louis se place au-dessus dans l'offre touristique de la destination comme le déclare un bon nombre d'hôteliers. Il se caractérise par des parcs et réserves qui sont

des institutions rattachées au ministère de l'environnement et du développement durable mais qui jouent un rôle essentiel dans le tourisme sénégalais notamment à Saint- Louis et montrent une autre facette de la destination. En plus de son patrimoine historique, Saint Louis bénéficie d'un environnement naturel exceptionnel. A proximité de la ville se trouve des parcs naturels dont l'un est classé au patrimoine mondial par l'UNESCO (le parc national des oiseaux de Djoudj troisième réserve ornithologique au monde) et le Parc de la Langue de Barbarie. Il y'a aussi la réserve de Gueumbeul, il abrite une faune en voie d'extinction et environ 200 espèces d'oiseaux. Cependant, une dégradation du patrimoine naturel de la région de Saint-Louis est notée et constitue un frein au développement de ce dernier.

Carte 2 : Environnement naturel de la ville de Saint-Louis



Source : Ville de Saint-Louis.com

1. LE PARC NATIONAL DES OISEAUX DE DJOUDJ(PNOD)

Photo 1 : Les oiseaux du PNOD



Source : Saint-Louis du Sénégal.com

Créé en 1971, le parc national des oiseaux de Djoudj est situé à une soixantaine de kilomètres au nord de Saint-Louis. Il est incontournable dans l'offre touristique saint-louisienne et occupe une superficie de 16.000 ha. Il est localisé dans le Delta du Fleuve Sénégal, à près de 15 km de Ross-Béthio et 60 kilomètres au Nord-Est de Saint Louis. Troisième parc ornithologique au monde du fait de son importance stratégique dans la conservation de la biodiversité. Il a été inscrit comme site du patrimoine mondial en 1981 par l'UNESCO, le PNOD accueille jusqu'à 366 espèces d'oiseaux dont les pélicans, flamands roses, spatules d'Europe, aigrettes, cigognes, grues, cormorans, canards siffleurs, etc. C'est plus de 3 millions d'oiseaux qui y sont dénombrés de novembre à avril tous les ans.

Une station biologique est implantée au cœur du site et l'envol de ces milliers d'oiseaux est un spectacle que l'on ne peut oublier. On peut également y observer d'autres animaux, notamment des mammifères comme le chacal et le singe rouge et des reptiles tels que le python, le varan du Nil et le crocodile. De par sa position géographique le site constitue l'un des premiers refuges pour les oiseaux migrateurs après la traversée du Sahara. Chaque année près de 3 millions d'oiseaux répartis sur près de 350 espèces viennent trouver refuge dans ce parc. L'ouverture du couvert végétal associé à la salinisation des sols et la dessiccation prolongée des fonds de cuvettes pendant la saison sèche, a favorisé une forte éolisation qui a accentué la dégradation des formations arborées.

Les matériaux prélevés par déflation et redéposés par le vent ont formé ainsi des encore visible aujourd'hui en rive sénégalaise dans le Parc National des Oiseaux du Djoudj. Les animaux du PNDO ne sont plus en sécurité à cause de la salinisation de l'eau et du sol et la remontée incessante de l'océan dû au réchauffement climatique mais aussi à la présence du *Typha australis* qui ne cesse de gagner du terrain ces dernières années et qui pose énormément de problème aux agents chargés

de la protection et la conservation du parc. Les pélicans sont également en voie de disparition. Leurs nichoirs étant en danger, ils sont alors confrontés à un problème de nichoir. Le parc souffre aujourd'hui des vicissitudes du temps, d'une dépendance vis-à-vis des appuis financiers et d'indolence étatique pour en assurer pleinement la pérennité. Tous ses problèmes non résolus pourront amener le parc au risque d'être déclasser sur le patrimoine de l'UNESCO.

2. LE PARC NATIONAL DE LA LANGUE DE BARBARIE (PNLB)

Photo 2: Les espèces du PNLB



Source : [www.saint-louis du Sénégal.com](http://www.saint-louis-du-senegal.com)

Le parc national de la Langue de Barbarie, créé en 1976, est situé sur une bande de sable de 120 à 400m de large avec une altitude maximale de 5-7 km de l'ancienne embouchure, l'îlot aux oiseaux d'environ 100 à 120m de diamètre, est un site colonisé par des graminées, des herbacées rampantes et des arbustes pour une longueur total de 30 km. Il couvre une superficie de 2000 hectares et comprend l'estuaire du fleuve Sénégal, l'extrémité sableuse de la Langue, les marigots le bordant ainsi que deux îlots situés au milieu du fleuve. C'est justement dans le prolongement de l'hydrobase que se trouve le parc national de la Langue de Barbarie. Elle sépare le fleuve Sénégal de la mer et doit son nom au figuier de Barbarie qui poussait autrefois sur cette bande de sable et constitue le littorale depuis Saint-Louis jusqu'à Taré (dans la région de Louga). C'est un écosystème fluviomaritime exceptionnel, en forme de langue tendue entre l'océan et le fleuve. Son paysage se caractérise par une vaste plage de sable bordée d'une bande de filaos plantés en vue de protéger les dunes de l'érosion. Sur le rivage interne et la façade fluviale, existent des fourrés à Prosopis,

quelques zones de mangrove clairsemée et une végétation herbacée. Le Parc de la Langue de Barbarie accueille de nombreux oiseaux migrateurs comme les tortues marines, les oiseaux (famille des laridés), mais aussi des mammifères, des reptiles, des poissons, des singes rouges, le dauphin, ... qui ont élu domicile dans ce sanctuaire où ils sont protégés surtout pendant la période de nidification d'avril en octobre.

De 2016 à 2018, le nombre de visiteurs est passé de 506 à 626 visiteurs dans le parc de la Langue de Barbarie venant de nationalités différentes. La Langue de Barbarie sépare de 25 kilomètres le fleuve Sénégal et l'océan Atlantique. A l'embouchure, les eaux se rencontrent avec force. Elle n'a que la largeur d'une dune bordée de plages. D'un côté l'agitation de l'océan : la barre créée par plusieurs bancs de sables auxquels doivent se heurter les pêcheurs.

Cependant, notons qu'actuellement, à cause de son ouverture sur la brèche, le parc est confronté à de nombreux risques notamment sa nature et son biotope vont être complètement modifiés, les oiseaux migrateurs qui s'en servaient d'étape vont retourner vers d'autres lieux de ce fait, cette disparition bouleverse la quiétude des oiseaux.

3. LA RESERVE DE GUEUMBEUL

Photo 3 : Les tortues de la réserve de Gueumbeul



Source : Enquête de terrain mai 2018

La Réserve Spéciale de Faune de Gueumbeul se trouve dans le delta du fleuve Sénégal plus précisément dans le département de Saint-Louis. Elle se compose d'une lagune d'eau saumâtre dont la tranquillité la rend utilisable et indispensable pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau stationnant dans la zone sud de Saint-Louis. Les rives de cette lagune sont couvertes d'une végétation arbustive parfois très dense car non soumise à l'abrutissement par le bétail comme c'est le cas sur le reste de cette zone du delta. Cette végétation repose sur des formations dunaires bien stabilisées. Une partie de cette zone terrestre constitue la base pour les initiatives d'élevages de gazelles et de tortues terrestres.

La réserve de Gueumbeul tire son nom d'un village situé à 12 km de la ville de Saint-Louis, sur l'axe sud qui relie cette ville au Gandiolais et à la Langue de Barbarie. Elle est à cheval sur les communautés rurales de Ndiébène Gandiole et de Gandon.

Elle a été créée par décret n° 83-550 du 30 mai 1983 sur une superficie de 720 ha pour un périmètre de 12 km, comprenant la cuvette de Gueumbeul ainsi que la zone limitrophe sur une largeur de 500 m à partir de la bordure de la cuvette. Ses coordonnées géographiques sont 15°59 Nord et 16°28 Ouest.

La réserve est constituée d'une cuvette de 8 km de long et 800 m de large ainsi que des dunes du Gandiolais et du Toubé. Le site est entièrement clôturé. On peut y voir passer la rare tortue (*testudo sulcata*), les pélicans blancs, les flamants roses, qui peuvent y stationner par milliers, et des avocettes. Les patas (singes rouges) y sont partout visibles, même hors de la réserve. Les autres mammifères de Gueumbeul, réellement sauvages, sont : le renard blond des sables (ou renard pâle), le chacal commun, le phacochère commun, la mangouste ichneumon, la zorille, la genette commune, l'écureuil terrestre du Sénégal, le lièvre de Crawshay.

Les objectifs de création de cette réserve étaient d'une part la réhabilitation et la restauration de la faune sahélo-saharienne à travers la réintroduction d'espèces telles que les gazelles et les oryx en vue du repeuplement du Ferlo d'où elles avaient disparu et d'autre part la protection de la cuvette de Gueumbeul dans le but de maintenir ses fonctions écologiques dans le cadre de la migration paléarctique.

C'est en effet en 1977 lors d'une excursion au Parc National de la Langue de Barbarie qu'un groupe d'experts de l'UICN participant alors à une rencontre internationale sur les zones humides découvrit le site de Gueumbeul. Celui-ci représentait à leurs yeux un intérêt écologique considérable mais remarquèrent en même temps les graves menaces qui pesaient sur le milieu (Plan de gestion RSFG 2010-2014). Elle est reconnue zone humide d'importance internationale et est inscrite sur la liste de Ramsar depuis le 26 Septembre 1986. En effet la cuvette de 340 ha constitue l'un des plus importants sites de nidification et d'alimentation des limicoles et des flamants roses.

4. LA RESERVE DE TOCC-TOCC

Photo 4 : La plaque d'entrée de la réserve



Source : Etude de terrain Mai-Juin 2018

La réserve naturelle communautaire de TOCC-TOCC est l'une des plus récente réserve du Sénégal. En effet, elle a été créée en juillet 2011. Elle se trouve au nord de saint louis à une quinzaine de kilomètre de Rosse-Béthio. Les espèces que l'on peut retrouver dans cette réserve sont : le lamantin d'Afrique (mammifère marin) ou *Trichechus senegalensis* (nom scientifique), des tortues d'eau douce, des oiseaux, des singes et des phacochères...

Elle reçoit au maximum 20 visiteurs par an. Ce nombre très minime de visiteurs est dû d'une part à son enclavement mais également au manque de visibilité et de communication du site, du manque d'infrastructure d'accueil au niveau du site et environ (hôtel, campement...), manque de professionnel (éco-guides...), à un problème d'accessibilité, manque de signalisation et de visibilité...

5. LA RESERVE DE NDIAEL

La réserve de Ndiaël est située sur les marges sud-est du delta du fleuve Sénégal, rive gauche entre le lac de Guiers à l'est et le marigot du Lamsar au nord-ouest. Elle s'étend sur 52.567 ha dont 10 000 hectares classés en zone humide dans le cadre de la convention de Ramsar. Le site a été érigé en réserve d'avifaune dès 1965. Elle est également érigée en Réserve de Biosphère par l'UNESCO et est considérée comme noyau central de la Réserve de Biosphère Transfrontalière (RBT) Sénégal/Mauritanie. Le couvert végétal du site est constitué principalement par une douzaine d'espèces. Les espèces de la grande faune les plus communes dans le terroir sont le phacochère, le chacal, la gazelle à front roux, le singe rouge, des reptiles comme les boas et les crocodiles.

Etant actuellement en phase de réfection, la réserve de Ndiaël ne reçoit pas de touriste ni de visiteurs donc elle n'exerce pas encore d'activité touristique. Elle est sous la tutelle de la direction des eaux et forêt.

6. LA MER ET LE FLEUVE

La région de Saint-Louis dispose d'abondantes ressources en eau : on peut distinguer des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les eaux de surface sont constituées essentiellement par le fleuve Sénégal, qui traverse le long de la région, le lac de Giers qui occupe une place importante à cause de sa réserve d'eau douce qui alimente les maisons et pour l'horticulture et de nombreux marigots et mares. Lors de la saison des pluies, quand le fleuve déborde de ses berges, Saint-Louis est entourée de bassins d'inondation. L'eau salée crée des zones de petites mangroves ou d'étangs.

Les eaux souterraines sont constituées par les nappes phréatiques peu profondes mais confrontés à la salinisation. Le fleuve et ses affluents constituent la source d'eau la plus importante pour la culture maraîchère. Le patrimoine naturel de la localité est aussi constitué d'un fleuve navigable qui longe toute la région favorisant le tourisme de croisière avec le bateau Bou El Mogdad de Saint-Louis jusqu'à Podor. De même, l'ouverture de Saint-Louis sur l'océan Atlantique lui permet non seulement de développer le tourisme balnéaire mais aussi d'occuper une position stratégique avec son ouverture sur les autres continents autant plus qu'elle dispose d'un aéroport internationale. En plus de l'île de Saint-Louis classée sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO.

II. LE PATRIMOINE CULTUREL

1. LE PATRIMOINE MATERIEL

Le patrimoine culturel matériel de la région de Saint-Louis est assez bien doté en quantité et en diversité, lié aux vestiges et sites historiques et à la nature. Ce patrimoine, dont l'inventaire est loin d'être exhaustif, est disséminé à travers le territoire régional, mais avec une certaine concentration dans la ville de Saint-Louis. Malheureusement ce patrimoine ne fait pas l'objet d'une promotion conséquente et suscite peu d'intérêt auprès des populations locales. Les éléments considérés aujourd'hui comme patrimoine matériel de la région de Saint-Louis sont :

a. LE PONT FAIDHERBE

Photo 5: Le Pont Faidherbe



Source : Enquete de terrain, Juin 2018

b. LA STATUE FAIDHERBE

Photo 6: La statue de Faidherbe



Source : Enquete de terrain, Mai-Juin 2018

Louis Faidherbe était le gouverneur du Sénégal de 1854 à 1865, à cette époque Saint-Louis était la capitale de l’Afrique Occidentale Française (AOF). Ainsi la statue fut érigée en son honneur deux ans avant sa mort en 1887.

c. L’ILE DE SAINT-LOUIS

Classée patrimoine mondial de l’humanité par l’UNESCO en décembre 2000 avec une longueur de 2.5 km et une largeur de 364 mètres, l’île de Saint-Louis se divise en trois parties. La première partie qui va de la Gouvernance à la mosquée de Lodo au nord qui représente la zone administrative

et commerçante. La Pointe nord se situe au-delà de la grande mosquée constitue la zone militaire qui accueillait de nombreuses casernes à l'époque. Et enfin la troisième partie qui se situe au sud de l'île appelée aussi « Sindoné » est considérée comme la partie résidentielle. C'était le lieu d'implantation des structures sanitaires et éducatives au temps colonial.

L'île de Saint-Louis en plus d'avoir un passé colonial, garde encore les traces de cette époque grâce à son architecture, ses édifices etc.

d. LE MUSEE JEAN MERMOZ OU MUSEE DE L'AEROPOSTAL

Installé dans les locaux du Syndicat d'Initiative en octobre 2005 pour perpétuer la mémoire de la fantastique aventure de l'aéropostale, ce musée a été réalisé par l'association Mémoire d'Aéropostale de Toulouse, avec l'appui de plusieurs partenaires et la collaboration des descendants de Jean Mermoz.

Kakémonos sur pieds, présentoirs de maquettes, tableaux encadrés, peintures, sculptures et autres documents vous permettent de découvrir l'histoire de l'aéropostale à travers ses figures les plus marquantes : Mermoz, Saint-Exupéry, Pierre Georges Latécoère.

e. LA GRANDE MOSQUEE DU QUARTIER SUD

Photo 7: La Grande Mosquée du quartier Sud



Source : Etude de terrain Mai-Juin 2018

La grande mosquée de Saint-Louis dont l'emplacement fut choisie par El Hadj Omar TALL, est située dans le quartier nord de Lodo. Elle doit être le seul lieu de culte musulman au monde à disposer d'une cloche comme dans les églises. Il y a différentes versions pour expliquer la présence de cette cloche.

La première version c'est qu'à l'époque où il n'y avait pas de sonorisation, alors cette cloche permettait d'appeler les fidèles à la prière. La seconde dit que c'est parce que le gouverneur général à l'époque ne voulait pas entendre la voix du muezzin.

Aujourd'hui bien que cette cloche ne soit plus utilisée, elle reste quand même à sa place et visible en haut du minaret. Ainsi elle montre l'harmonie dans laquelle, musulmans et chrétiens ont toujours vécu à Saint-Louis.

f. LE MONUMENT DEDIE AUX ANCIENS COMBATTANTS

Photo 8: Le monument dédié aux anciens combattants



Source : Enquete de terrain, Juin 2018

Ce monument qui se trouve à Guet Ndar a été érigé en souvenir aux anciens combattants.

g. LE MUSEE DU CRDS (Centre de Recherche et de Documentation de Saint-Louis)

Le Musée du CRDS de Saint-Louis a été inauguré en 1956, restauré en 1972, et réhabilité une seconde fois en 1994 par la communauté française de Belgique. C'est un musée de préhistoire, d'histoire, d'ethnographie, d'arts et de traditions populaires et du milieu naturel.

Première unité du CRDS, la bibliothèque est un héritage de la bibliothèque de la colonie du Sénégal. Son origine remonte à 1837. C'est l'une des plus anciennes bibliothèques coloniales des côtes d'Afrique noire.

Le CRDS de Saint-Louis est un lieu de référence dont l'avis est souvent sollicité au sujet de tout ce qui touche au patrimoine. Il est d'ailleurs le siège de N'DART qui est une association de promotion de la culture et de l'artisanat dans la vallée du fleuve Sénégal.

En plus de ces lieux représentant le patrimoine matériel de Saint-Louis nous pouvons aussi citer la grue à vapeur, l'ex hydrobase et stèle de Jean Mermoz, l'église et grotte notre Dame-de-Lourdes, le cimetière des pêcheurs etc.

2. LE PATRIMOINE IMMATERIEL

La richesse du patrimoine immatériel se révèle dans le foisonnement des manifestations traditionnelles et festives. Ainsi, parmi ces manifestations on peut citer :

a. LE FESTIVAL DE JAZZ

Il s'organise chaque année vers la fin du mois de mai et regroupe des artistes vedettes. Ce festival est l'une des activités culturelles les plus marquantes qui attire de nombreux visiteurs chaque année.

C'est le plus grand festival de Jazz du continent africain. Des spectateurs viennent des quatre coins du monde, pour y assister. Plus de 500 musiciens, 250 heures de musique, 100 concerts représentant tous les styles de jazz.

Elle a aussi un très riche patrimoine immatériel représenté par sa diversité ethnique et l'influence du métissage et du brassage culturel des peuples. Car son patrimoine matériel et immatériel vient du fait que ses habitants sont venus de partout de gré ou de force. Créant ainsi une culture métissée.

b. LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE RAP (RAPANDAR)

Cet événement inscrit dans l'agenda Culturel de la ville de Saint-Louis du Sénégal est une occasion d'échanges entre artistes locaux, nationaux et internationaux pour les jeunes talents.

En plus de contribuer au rayonnement de la cité « magique », le festival « Rapandar » se veut à la fois populaire et accessible tout en mettant en valeur la culture. C'est l'occasion de mettre en compétition plusieurs artistes de diverses expressions artistiques : rap, dance hip hop, graffiti et écriture. Il permet un échange des cultures et des expériences entre artistes de divers horizons.

c. LE FESTIVAL « METISSONS »

Ce festival est consacré aux musiques et cultures des diasporas et s'intéresse particulièrement aux musiques nées de la rencontre entre deux cultures : celle de la terre d'accueil et celle de la terre d'origine. Le festival Métilsons participe à faire connaître les différentes cultures présentes dans la région de Saint-Louis par le biais d'ateliers, d'animations, de projections de films, de lectures, de salon de musique, de débats, d'exposition...

d. LE FESTIVAL DE MUSIQUE DU SAHEL

C'est un événement culturel qui réunit les traditions musicales des peuples du Sahel. Il est un vecteur de valorisation et de pérennisation de la richesse culturelle et des valeurs caractéristiques de la population du Sahel.

En l'espace de cinq ans, ce festival est devenu l'un des plus importants rendez-vous de la musique et de la culture du Sahel.

e. LE FANAL

Cortège de lumières, une des fêtes les plus spectaculaires du Sénégal, née dans le sud de l'île est un événement typiquement saint-louisien, qui se déroule au mois de décembre. La particularité de cette fête est de faire revivre le passé de l'ancienne cité coloniale. Le Fanal est à Saint-Louis ce qu'est le Carnaval à Rio. Cet événement du fanal a commencé au XVIIIe siècle.

Photo 9 : image du fanal



Source : www.saintlouisdusenegal.com

f. LES SIGNARES

Le terme « signare » était l'appellation des jeunes femmes métisses, issues du mariage de Portugais avec des femmes sérères de la Petite-Côte, de Rufisque, Gorée et Saint-Louis jusqu'au milieu du XIXe siècle. Des riches femmes métisses, se rendaient à la messe de minuit parées de leurs plus beaux bijoux et accompagnées par leurs servantes. Ces dernières portaient des lanternes illuminées de l'intérieur par des chandelles et les signares passaient dans les rues de l'île en une lente procession. Au fil des années, les Saint-Louisien ont fait de cette coutume une véritable fête traditionnelle.

Photo 10 : Photo d'une Signare



Source: F.S.SOW nuit du Singare 2017

g. LES REGATES

Courses « naufrage », organisées par les pêcheurs de Guet Ndar et dans lesquelles chaque groupe de rameurs renverse volontairement son embarcation avant de la remettre en course de pirogues font parties du calendrier culturel de la cité. Ces régates de pirogues sont les occasions rêvées des piroguiers du quartier de Guet N'dar pour exhiber leur pirogue conçues spécialement pour cet événement.

h. LE SIMB :

L'une des fêtes les plus traditionnelles de Saint-Louis organisée dans un quartier, le faux lion et sa suite de fausses panthères miment la férocité des fauves en dansant au rythme des tam-tams.

Photo 11: Image du Simb



Source : www.saintlouisdusenegal.com

i. LE TAKUSSANU NDAR

Carnaval typiquement saint-louisien lors duquel les troupes folkloriques multi-ethniques, les groupements féminins des quartiers et les mouvements de jeunesse défilent à travers les artères de la ville déguisés en tenues traditionnelles. C'est l'occasion de primer la plus belle signare, le plus beau roi, la plus belle reine et la meilleure troupe folklorique

j. LE MAGAL DES DEUX RAKAS

Il se fête chaque année le cinq (5) septembre pour commémorer les deux « Rakas » effectués par « Serigne Touba » dans le bureau du gouverneur de Saint-Louis.

k. LE TANNEBER

Soirée folklorique de quartier se déroulant dans la nuit. Chants et danses spontanées se succèdent dans une chaude ambiance avec des batteurs surexcités. Les femmes parées de leurs atours et dansent au rythme des tam-tams.

l. LE MBAPATT OU LUTTE TRADITIONNELLE

Confrontation entre jeunes lutteurs au rythme des tam-tams, chaque lutteur montre sa bravoure en essayant de terrasser son adversaire et de s'adjuger le trophée prévu en la circonstance.

m. DEFILE DE MODE ET DE COIFFURE TRADITIONNELLE

Lors de cette soirée, les stylistes et coiffeuses présentent des modèles de tenues et de coiffures traditionnelles d'époque, contemporain. C'est l'occasion pour elles de faire leur promotion.

n. LE XAWARE

Soirée folklorique et traditionnelle, les griots au son de leur xalam (guitare traditionnelle) et sabar chantent les louanges des héros d'antan et revisitent le riche patrimoine artistique national. Les femmes, parées de leurs plus beaux boubous et accessoires chantent et dansent en donnant des présents aux griots.

o. LA FETE DU 15 AOUT

Chaque année à l'occasion de la fête d'Assomption, la plage d'Hydrobase est remplie de jeunes venus des quatre coins du pays. En effet la fête du 15 aout constitue une importante rencontre pour des milliers de jeunes à Saint-Louis qui viennent de partout pour assister aux festivités sur cette partie de l'île.

Aujourd'hui, on constate que ce riche patrimoine culturel (matériel et immatériel) de la ville de Saint-Louis est en état de disparition parce que les populations locales ne savent plus conserver ce patrimoine à cause de la mondialisation. Comme le disait SENGHOR, il faut s'enraciner avant de

s'ouvrir c'est-à-dire il faut s'imprégner de sa culture avant de prétendre pratiquer la culture de l'autre

CONCLUSION

Cette première partie de notre travail intitulé présentation du cadre d'étude de la région de Saint-Louis nous a permis de faire une étude globale de la région, d'étudier son passé historique. Mais aussi de faire l'état des lieux de la région de Saint-Louis en termes d'activité économique et sociale.

DEUXIEME PARTIE :
SITUATION DU TOURISME A
SAINT-LOUIS ET STRATEGIE
DE SAUVEGARDE ET DE
VALORISATION DES
PATRIMOINES

INTRODUCTION

Le secteur touristique est l'un des secteurs les plus importants de la région de Saint-Louis. En effet, cette dernière est une destination très prisée par les touristes. Force est de reconnaître que Saint-Louis est une région à fortes potentialités touristiques (diversité culturelle ; richesse des patrimoines naturels, historiques, culturels et architecturaux ; un agenda culturel riche...). Elle accueille chaque année des milliers de visiteurs. C'est pourquoi la deuxième partie de notre travail sera consacrée à l'analyse de l'offre et de la demande touristique de la région, à mettre en place des stratégies de sauvegarde et de valorisation des patrimoines naturel et culturel.

Cette partie se compose alors de trois grands chapitres à savoir :

Chapitre 4 : L'offre et la demande touristique de la région

Chapitre 5 : Sauvegarde du patrimoine naturel et culturel de saint louis

Chapitre 6 : La valorisation des patrimoines naturel et culturel

CHAPITRE 4 : LA SITUATION DU TOURISME A SAINT-LOUIS

I. L'OFFRE TOURISTIQUE

L'offre touristique de la région est composée de l'ensemble des produits et services touristiques proposés aux consommateurs.

1. LE PATRIMOINE NATUREL DE SAINT-LOUIS

Le patrimoine naturel de Saint-Louis se place au-dessus dans l'offre touristique de la destination comme le déclare un bon nombre d'hôteliers. Il se caractérise par des parcs et réserves naturelles très prisés par les touristes. Ils sont rattachés au ministère de l'environnement et jouent un rôle essentiel dans le tourisme sénégalais notamment à Saint- Louis. Il s'agit entre autres :

- Du parc national de la Langue de Barbarie, crée en 1976 couvrant 2000 ha ;
- La réserve spéciale de faune de Gueumbeul créée en 1983 avec une superficie de 720 ha ;
- Le parc national des Oiseaux de Djoudj, troisième réserve ornithologique mondiale créée en 1971 et classé en 1981 au patrimoine mondial de l'UNESCO avec une superficie de 16000 ha ;
- La réserve de Ndiaël créée en 1965, couvrant 10 000 ha de zone humide ;
- La réserve de Tocc-Tocc créée en 2011;
- De la mer et du fleuve.

2. LE PATRIMOINE CULTUREL

❖ MATERIEL

- La statue Faidherbe ;
- Le pont Faidherbe ;
- Le Musée Jean MERMOZ ou musée de l'aéropostal ;
- La Grande Mosquée ;
- Le monument dédié aux anciens combattants ;
- Le musée du CRDS (Centre de Recherche et de Documentation de Saint-Louis) ;
- L'île de Saint-Louis etc.

❖ IMMATERIEL

Saint Louis possède un riche patrimoine immatériel qui se révèle dans le foisonnement des manifestations traditionnelles, religieuses et festives.

Parmi les produits d'animation culturelle on peut citer :

- Le fanal ;
- Les régates ;
- Le simb ;
- Le magal des deux rakkas ;
- Les signares ;
- Le taneber ;
- Le rapandar ;
- Le festival de Jazz ;
- Le festival Métiissons ;
- Le festival de musique du sahel ;
- Le Takussanou Ndar ;
- La fête du 15 aout etc.

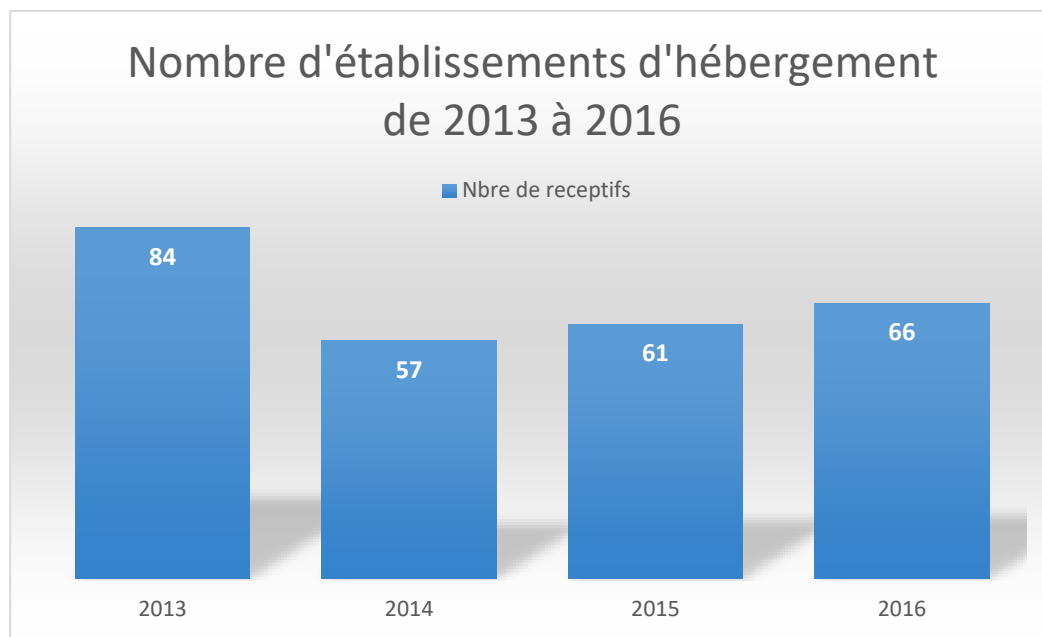
3. LES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES A SAINT-LOUIS

Saint-Louis dispose d'un ensemble d'équipements généraux et spécifiquement touristiques pouvant participer à la commercialisation et à l'attractivité de Saint-Louis (infrastructures routières, télécommunication, électricité, eau courante, structure d'hébergement et de transport terrestre et aérien). Ceux sont les facteurs qui favorisent l'accès et la commercialisation des ressources touristiques.

En effet Saint-Louis regorge d'importantes infrastructures qui peuvent participer à l'essor de son tourisme. Par ailleurs, en 2016, Saint-Louis comptait 66 structures d'hébergements soit 923 chambres et 1648 lits selon le service régional du tourisme selon le rapport du service régional du tourisme (SRT).

Ce graphique ci-dessous nous montre très clairement l'évolution du nombre de réceptifs dans la région durant ces quatre (04) dernières années.

Figure 1 : Nombre d'établissements d'hébergement de 2013 à 2016



Source : Situation touristique de la région de Saint-Louis, SRT 2016.

Ce graphique nous montre que le nombre de réceptifs de la région est passé de 84 en 2013 à 66 en 2016. Cette diminution du nombre de réceptifs peut s'expliquer par la fermeture de quelques réceptifs de la région en une année.

En 2014, avec l'apparition de l'épidémie Ebola qui a touché quelques pays voisins du Sénégal comme la Sierra Leone, la République de Guinée, le Libéria..., le conflit du Mali voisin, l'érosion côtière, l'instauration des visas biométriques pour les Européens depuis 2013, ou encore l'augmentation du prix du billet d'avion liée aux taxes aéroportuaires sont des facteurs qui ont conduit à une diminution du taux d'arrivée des touristes sur le plan national et local.

En 2016, suite la restitution du visa biométrie, de l'éradication de la maladie Ebola, même si la crise du Mali est toujours présente, on note quand même un rehaussement du secteur touristique tant sur le plan national que local.

Ainsi, Selon le service régional du tourisme en 2014, la région de Saint-Louis comptait au total 57 établissements d'hébergement touristiques représentant un total de 923 chambres avec 1648 lits. Sur les 57 réceptifs identifiés, 24 sont des hôtels avec 1094 lits pour 620 chambres. Les auberges sont au nombre de 24 et comptabilisent 234 chambres avec 409 lits.

Enfin, viennent les campements qui sont au nombre de 09 totalisant 69 chambres avec 145 lits. En 2015, on dénombre 61 réceptifs répartis en 24 hôtels, 26 auberges et 11 campements.

Cette augmentation continue en 2016 pour donner un nombre total de 66 réceptifs dont 31 hôtels, 24 auberges et 11 campements. Elle est due à la volonté de satisfaire la demande sans cesse en évolution.

Toutefois nous remarquons quand même que malgré les efforts fournis, Saint-Louis est loin de satisfaire sa demande qui augmente chaque année. Donc il est plus que nécessaire d'augmenter la capacité d'accueil des établissements pour accueillir plus de clientèle.

Le nombre pléthorique d'établissements d'hébergement constitue un atout majeur pour l'économie de cette région car il contribue à la création d'emploi.

II. LA DEMANDE TOURISTIQUE

1. EVOLUTION DES ARRIVEES

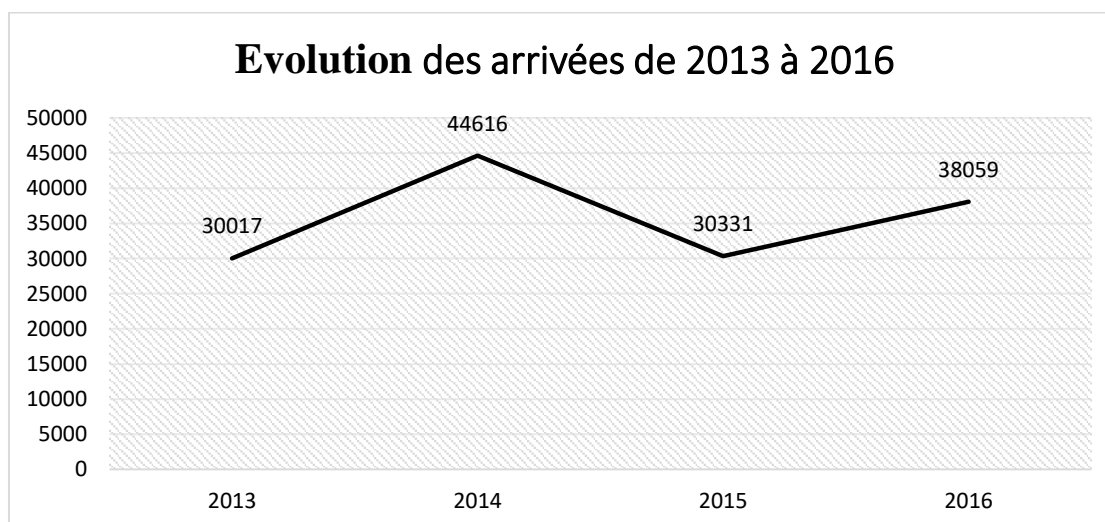
Les arrivées de touristes de la région de Saint-Louis n'ont cessé de décroître de 2005 à 2012. Durant cette période les taux de croissance des arrivées sont négatifs sauf en 2006 où il a connu une augmentation de 0,10%.

En ce qui concerne l'année 2012, on constate une évolution plus ou moins forte selon les saisons malgré une baisse considérable de -19,83%. Ainsi pendant la haute saison les arrivées ont augmenté en moyenne de 6,16%

Cependant, de 2013 à 2016 les arrivées ont connu une tendance plus ou moins variée.

Ce diagramme ci-dessous nous montre clairement l'évolution de la fréquentation touristique de 2013 à 2016 dans la région de Saint-Louis.

Figure 2 : Courbe d'évolution des arrivées touristiques de 2013 à 2016 dans la région de Saint-Louis



Source : Situation touristique de la région de Saint-Louis, SRT 2016.

Notons qu'en 2014, la région de Saint-Louis a enregistré 44616 arrivées contre 30017 en 2013 soit une hausse de 48,64% des arrivées.

Cette hausse du nombre d'arrivées peut se justifier par l'élargissement du champ de collecte sur les réceptifs. Toutefois, les campements qui ne fournissaient pas d'informations statistiques dans les années précédentes ont été intégrés dans la base de données à partir de 2014. Elle peut se justifier aussi par le dynamisme du secteur dû à la présence des rallyes qui passent au moins une nuit à Saint-Louis et la fréquence de l'organisation des séminaires et des réunions dans les établissements d'hébergement touristiques (tourisme d'affaires).

Par contre en 2015, on a répertorié 30331 arrivées. Ce qui montre une baisse considérable du nombre d'arrivées.

Cela peut s'expliquer par la crise du secteur touristique due au virus d'Ebola. En effet en 2015 beaucoup de pays africains y compris le Sénégal ont noté une baisse du nombre de visiteurs. Pendant cette période, Saint-Louis n'a enregistré que 30331 arrivées.

En 2016, les arrivées de touristes dans les réceptifs répertoriés dans la région de Saint-Louis sont de l'ordre de 38 059. Elles ont connu une hausse de 25,48 % par rapport à 2015 où les arrivées étaient de l'ordre de 30.331.

Cette tendance haussière de l'activité touristique de la région fait suite aux efforts consentis par le Gouvernement du Sénégal en prenant un certain nombre de mesures telles que la suppression du visa biométrie, la réduction des redevances et des taxes aéroportuaires, la suppression des droits de timbre sur le billet d'avion, etc.

2. LES NUITÉES

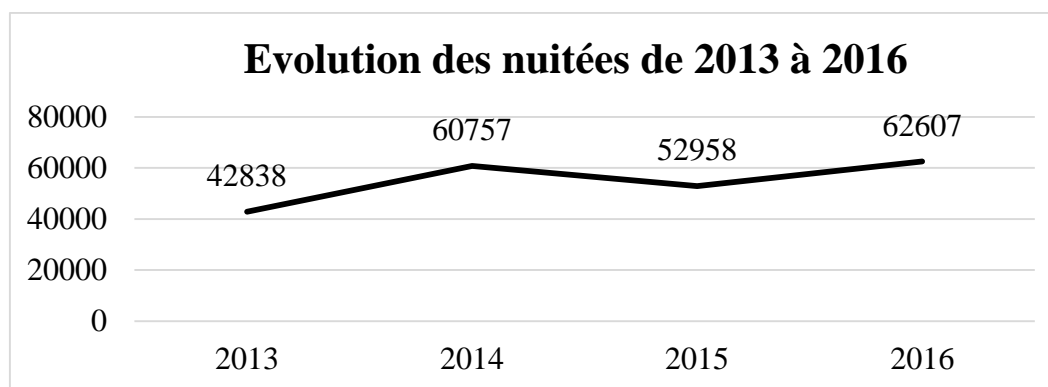
Les nuitées sont définies par le nombre de nuits passées par les visiteurs dans un établissement d'hébergement touristique. Elles définissent l'activité hôtelière à travers le taux d'occupation.

Ainsi nous constatons de 2005 à 2012 le nombre de nuitées et la durée de séjour ont beaucoup diminué.

Toutefois à partir de 2013 le nombre de nuitées a connu une toute autre évolution.

Voici un diagramme qui nous fait voir le nombre de nuitées enregistrées par les hôtels et leur évolution de 2013 à 2014.

Figure 3 : Courbe d'évolution des nuitées de 2013 à 2016 à Saint-Louis



Source : Situation touristique de la région de Saint-Louis, SRT 2016.

Ainsi les nuitées enregistrées en 2014 sont au nombre de 60757, contre 42838 en 2013, soit une hausse de 41,83%. En nous basant sur ce diagramme, nous pouvons voir qu'en 2015 la région de Saint-Louis a connu une baisse du nombre de nuitées avec 52958. Cela s'explique par la crise qu'a traversé le secteur touristique en Afrique de l'ouest en général et au Sénégal en particulier.

Cette période a été particulièrement difficile car beaucoup d'entreprises touristiques ont vu leur chiffre d'affaire baisser.

En 2016 on constate une augmentation du nombre de nuitées 62 607 contre 52 958 en 2015, soit une hausse de 16,03%. Cependant ce chiffre pourrait être largement dépassé avec une bonne campagne de sensibilisation et de promotion du tourisme fondées sur un aménagement touristique et la mise en place de nouvelles infrastructures. Cela entre dans la logique d'attirer le plus de touristes vers la destination de Saint-Louis.

3. L'OCCUPATION DES RECEPTIFS

Tableau 2 : Tableau d'occupation des réceptifs de l'année 2016

Réceptif	Types	2016
HOTEL	Nbre de réceptifs	31
	Nbre de chambres	620
	Nbre de lits	1094
AUBERGE	Nbre de réceptifs	24
	Nbre de chambres	234
	Nbre de lits	409
CAMPEMENT TOURISTIQUE	Nbre de réceptifs	11
	Nbre chambres	69
	Nbre de lits	145
TOTAL	Nbre de réceptifs	66
	Nbre de chambres	923
	Nbre de lits	1648

Source : Service Régional du Tourisme
En 2016, on a répertorié à Saint-Louis un total de 66 Entreprises d'Hébergement Touristique (EHT) dont 31 hôtels, 24 auberges et 11 campements touristiques. Le nombre total de chambre est estimé à 923 chambres et 1648 pour le nombre total de lits.

4. L'ANALYSE SWOT DU TOURISME A SAINT LOUIS

Tableau 3 : Analyse SWOT du tourisme à Saint-Louis

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> -Riche patrimoine culturel (matériel et immatériel) -Riche patrimoine architectural et Historique. -Riche patrimoine Naturel (Réserves et parcs : Djoudj, Gueumbeul, Langue de Barbarie, RNC de Tocc Tocc CR Ronkh, Lac de Guiers et réserve du Ferlo). -Artisanat d'art dynamique -Développement du tourisme cynégétique -Diversité de produits touristiques -Existence d'un fleuve berceau de plusieurs civilisations -Expertise avérée dans la promotion touristique. -Dynamique associative -Dynamisme des autorités locales -Synergie des acteurs touristiques de la région -Existence d'un corpus juridique réglementé 	<ul style="list-style-type: none"> -Absence de desserte aérienne au niveau de l'aéroport de Saint Louis -Dégradation du cadre de vie et celle du patrimoine naturel et infrastructurel. -Accroissement de l'insécurité par le harcèlement des touristes -Effet destructeur de la brèche dans la Langue de Barbarie et apparition d'une deuxième brèche plus dangereuse - Non-respect des normes architecturales sur l'île de Saint-Louis -Dégradation des Aires protégées -Pas de réceptifs de grande capacité d'accueil -Concurrence déloyale avec réceptifs clandestins et guides clandestins -L'insalubrité. -Absence de professionnels bien formés. -Mendicité exacerbée -Faible appropriation de l'activité touristique par les populations -Manque de Signalétique -Manque de moyens de promotion de la destination. 	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcement des compétences des collectivités locales -Ancrage territorial du développement local par des pôles économiques viables -Disponibilité du plan d'aménagement et de développement touristique de la Zone Nord -Navigabilité du fleuve Sénégal de Saint-Louis à Podor -Financement de projets par la coopération décentralisée -Réhabilitation des principaux axes routiers -Possibilité de réaliser des campagnes et supports de communication à l'aide d'une expertise. -Réceptivité des populations vis-à-vis du tourisme -Projets touristiques en cours d'exécution. 	<ul style="list-style-type: none"> -Proximité avec certaines zones de conflits -Changement climatique avec ses conséquences : érosion hydrique et côtière -Insécurité et menaces dans le tourisme mondial liées aux attentats -Concurrence des pays leaders en matière du tourisme en Afrique (Tunisie, Maroc)

Source : Etude de terrain Mai-Juin 2018

III. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

1. ATOUTS ET POTENTIALITES

a. EN MATIERE DE TOURISME

- Situation géographique et conditions climatiques favorables
- Existence de diverses formes de tourisme (balnéaire, de vision, de découverte, culturel) et d'infrastructures d'accueil
- Existence de zones d'intérêt cynégétique pour la chasse
- Existence d'un patrimoine naturelle, historique, architectural et culturel riche et varié
- Existence d'un aéroport international

b. EN MATIERE DE CULTURE

- Existence d'un patrimoine matériel et immatériel riche et varié
- Existence d'un agenda culturel Régional et d'un répertoire des sites et monuments historiques
- Classement en patrimoine mondial de l'Unesco de l'île de Saint-Louis

2. CONTRAINTES

a. EN MATIERE DE TOURISME

- Absence de liaison aérienne régulière et insuffisance de la promotion de la destination
Renforcement des moyens de promotion Instauration des liaisons aériennes plus régulières
- Insuffisance de qualification professionnelle pour une partie du personnel touristique
- Harcèlement des touristes par les faux guides et les vendeurs à la sauvette
- Insuffisance d'infrastructures hôtelières de haut standing
- Difficulté de conservation du patrimoine bâti, notamment du patrimoine colonial
- Concurrence déloyale qui s'opère dans le secteur
- Insuffisance des aménagements des circuits éco touristiques et détérioration des pistes d'accès

b. EN MATIERE DE CULTURE

- Le centre culturel régional a connu plusieurs déménagements. Il est actuellement logé encore à titre provisoire à l'ex préfecture ou on cohabite non sans difficulté avec le service régional de l'inspection du travail. Le centre est excentré et le bâtiment exigü complètement inadapté aux activités culturelles.
- Le Centre souffre d'un manque notoire d'équipement (matériel son, lumière, vidéo et rétro projecteur, podium mobile, matériel d'orchestre, appareil photo, caméra numérique)

- En dehors du Conseil Régional, le Centre Culturel ne bénéficie pratiquement pas de l'appui des collectivités locales particulièrement des Mairies.
- Le manque de personnel d'appoint (secrétaire)
- L'inexistence d'un budget d'animation
- Le manque de véhicule de service est un handicap majeur eu égard à l'étendue du champ culturel à couvrir au niveau de la région.

3. PERSPECTIVES

a. EN MATIERE DE TOURISME

Les grands projets de développement touristique de la Région sont :

- Le Projet de développement du tourisme communautaire à Gandon avec trois actions relatives à l'appui organisationnel à savoir :

- Appui à la ferme de Gui Guélakh à RAO pour accroître la production laitière en vue d'augmenter la fabrication du fromage de chèvre ;
- Appui aux coiffeuses de « toubbé » avec les tresses pour la valorisation de leurs produits confectionnés ;
- Des efforts promotionnels et de réhabilitation doivent être faits par l'ensemble des hôteliers pour relever le niveau de qualité de leurs prestations respectives et se lancer sur le marché du tourisme d'affaire.

b. EN MATIERE DE CULTURE

Quant à la culture, il est prévu :

- Célébration journée Mondiale de la Poésie (21 mars)
 - Célébration de la journée mondiale du conte
 - Célébration de la journée mondiale du théâtre (27 mars)
 - Célébration de la journée Mondiale du Livre à Podor (23 avril)
 - Célébration de la journée mondiale de la danse à Saint-Louis (29 avril)
 - Célébration de la journée mondiale du Jazz (30 avril)
 - Organisation de la fête de la musique (21 juin)
 - Organisation de la VI édition du Camp de vacances dénommée « culture ensoleillée » (août)
- Mise en œuvre du plan d'action sur 05 années pour la gestion et la conservation de l'île Saint-Louis.

CHAPITRE 5 : SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DE SAINT LOUIS

I. LA SAUVEGARDE DES ELEMENTS NATURELS

La mise en place d'un plan de sauvegarde des ressources naturelles vise à instaurer une réelle politique de gestion et de protection des forêts classées, des parcs et réserves. Le patrimoine naturel de Saint-Louis occupe une place très importante dans les pratiques touristiques, il fait le charme de la région. Cependant, préserver le patrimoine naturel de Saint-Louis c'est de rendre le tourisme durable dans cette région beaucoup plus attrayant et pour cela il faudra que toute la région s'y mette. Cette sauvegarde et valorisation du patrimoine naturel de Saint-Louis permet aux populations locales de rétablir leurs activités économiques telles que le pêche, la culture maraîchère etc. mais aussi de favoriser le développement de l'activité écotouristique qui joue un rôle fondamentale dans le développement du tourisme local.

1. LES PARCS NATIONAUX ET RESERVES NATURELLES

La région de Saint-Louis compte des aires protégées stratégiques pour la conservation de l'avifaune notamment le Parc National des Oiseaux du Djoudj (PNOD), classé site du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1981, qui est par ailleurs inscrit sur la liste des zones humides d'importance internationale consacrée par la convention de Ramsar de même que les Réserves Spéciales de Faune de Gueumbeul et d'Avifaune de Ndiaël.

Le programme de restauration de la faune mammalienne (l'ensemble des espèces animales appartenant à la classe des mammifères), à travers la réintroduction d'antilopes saharo-sahéliennes, a été entrepris au niveau de la réserve spéciale de faune de Gueumbeul, qui a connu un succès notoire, au vu de l'évolution de l'effectif des animaux introduits, comme la Gazelle Ndama Mhorr, l'Oryx, l'Addax et la Gazelle dorcas. Une population relictuelle de Gazelles rufifons est également à signaler. Les reptiles font l'objet d'une attention particulière au niveau de certains sites, notamment le crocodile du Nil et le boa au Parc de Djoudj. La tortue terrestre est recensée au niveau de la Réserve Spéciale de Faune de Gueumbeul (RSFG), la tortue lacustre à la Réserve Naturelle Communautaire (RNC) de Tocc-Tocc et la tortue marine au Parc National de la Langue de Barbarie (PNLB). La présence du Lamantin est signalée au niveau de la RNC de Tocc-Tocc (Lac de Guiers).

Cependant, on constate que, la faune de la région a fortement régressé, consécutivement à la dégradation de son habitat et au braconnage. La dégradation de l'habitat est essentiellement liée à

la sécheresse, aux défrichements à des fins agricoles et aux feux de brousse. A cela, on peut également ajouter d'autres éléments surnaturels et naturels tels que :

- L'avancée de la mer et l'érosion côtière ;
- L'ouverture de la brèche ;
- L'extraction du sable marin ;
- Les impacts des aménagements hydro-agricoles ;
- La pollution de l'eau (Lac de Guiers, le fleuve) ;
- L'invasion des plans d'eau par les végétaux aquatiques ;
- La salinisation du sol ;
- La forte pression sur les zones humides ;
- Les feux de brousse, etc.

Tous ces problèmes constituent des menaces à l'endroit des parcs et impactent négativement sur le développement des secteurs comme l'agriculture, la pêche, l'habitat, l'élevage, le tourisme, etc. Fort de cela, l'Etat, les Collectivités locales, et les partenaires techniques en relation avec les populations locales, ont mis en place des programmes tels que :

- Le programme INTAC (Intégration de l'Adaptation au Changement Climatique) pour le développement durable au Sénégal, initié par le Ministère de l'Ecologie (Ex. Ministère de l'Environnement), qui concerne les 14 régions du Sénégal dont Saint-Louis.
- La création de l'entente inter régionale pour la gestion de la zone sylvo pastorale.
- le manque de compréhension des acteurs sur les problématiques liés aux changements climatiques;
- le manque de formations des acteurs sur les changements climatiques ;
- la faible capacité des populations dans la prise en charge des effets liés aux changements climatiques
- le problème de financement des initiatives et projets en matière de changements climatiques.

Face à cela, il conviendrait de développer des activités d'information, d'éducation, de formation et de communication sur les changements climatiques à l'endroit des acteurs ; mais également de mettre en place un fonds d'appui pour le financement de projets et initiatives sur les changements climatiques.

Dans cette même dynamique, les jeunes de la région en partenariat avec leurs mairies doivent penser à organiser des journées de sensibilisation et de reboisement pour renforcer la sécurité naturelle mais aussi d'augmenter l'attractivité de leur patrimoine naturel. Il faudrait que les municipalités mettent également un plan d'éducation environnementale qui aura comme cible les associations des jeunes, les groupements des femmes, les élèves et les enseignants etc. Ils pourront

aussi servir de relais des agents des parcs dans la surveillance et la protection de l'environnement naturel des sites touristiques.

Le renforcement de l'attractivité des parcs nationaux (Djoudj, et le Parc de Langue de Barbarie), ce volet relève de la volonté d'inclure dans le « produit touristique » les deux grands parcs nationaux qui constituent des attractions indissociables de la région. Les parcs souffrent d'ailleurs, malgré leurs richesses naturelles et leurs rôles écologiques de dimension internationale, du même syndrome : défaut d'entretien et de mise en valeur ainsi qu'une sous-exploitation.

Ces parcs de même que le reste de l'espace naturelle occupent une position importante dans la pratique de l'écotourisme cependant, il faut augmenter leur capacité d'accueil en y installant des éco-lodges modernes et de très grandes capacités qui permettent aux touristes de baigner dans les milieux naturels.

2. LA MER ET LE FLEUVE

La mer et le fleuve sont des joyaux, des potentialités qui caractérisent Saint-Louis du Sénégal. Ainsi, l'Etat du Sénégal doit mettre en place des politiques consistant à une bonne sauvegarde de ces deux éléments et prendre des décisions rigoureuses définissant clairement le domaine maritime public et interdisant les installations sur les zones sensibles et le prélèvement du sable marin pour une préservation des plages. Il faudrait également trouver une solution à l'érosion côtière qui devient de plus en plus une menace pour le tourisme balnéaire de cette partie du pays mais aussi prendre des mesures drastiques face à l'action de l'homme.

En effet, les plages sont essentiellement importantes pour la pratique du tourisme balnéaire. Ainsi, les protéger et les conserver c'est de rendre le tourisme balnéaire durable dans cette région et de relancer le tourisme de manière générale. Et pour cela, il serait nécessaire :

- D'exiger des études d'évaluation d'impacts environnementaux avant l'implantation d'infrastructures sur le littoral ;
- De mettre en place des ouvrages de protection côtière (épis ou murs de protection) au niveau des sites menacés par l'avancée de la mer ;
- De mettre en place des dispositifs de récupération des eaux de pluie pour pallier à la forte salinisation des eaux souterraines;
- De mettre en place des unités solaires de dessalement de l'eau de mer pour que les populations locales ne soient plus menacées ;
- De régénérer et préserver les mangroves pour que ces derniers puissent protéger les plages de l'érosion ;

- De planter des filaos pour fixer les dunes côtières.

L'Etat devrait mettre en vigueur aussi des lois qui consisteraient à protéger les plages mais à sanctionner les récalcitrants. Ces activités doivent également intégrer un certain nombre d'acteurs dont les principaux concernés sont la population locale, les opérateurs privés et publics, les collectivités locales.

Photo 12: Image de l'île de Saint-Louis



Source : www.senegaldusenegal.com

I. LA SAUVEGARDE DES ELEMENTS CULTURELS

Le patrimoine culturel est l'expression des valeurs et des idées d'un peuple. Connaître son patrimoine, c'est avant tout s'approprier de son histoire et de son identité pour les mettre au cœur d'un projet collectif. Il offre un support d'éducation et source de fierté, il permet aussi à un peuple de se faire connaître, donc il serait plus qu'important de le sauvegarder.

La mairie doit s'impliquer fortement dans des programmes et des activités qui permettent de valoriser le patrimoine matériel et immatériel sur la base d'un inventaire entrepris avec ses collaborateurs. Pour développer cet axe de leur politique, les mairies doivent se rapprocher des partenaires du développement touristique. Les acteurs locaux ont une contribution importante à apporter à la vitalité de ce patrimoine. Ils assurent avant tout une fonction de médiation dans le but de mobiliser les communautés et de contribuer à la construction du lien social et d'une identité collective, notamment dans des contextes multiculturels. Le patrimoine culturel ne doit pas être posé en contradiction avec la modernité, avec les aspirations des habitants à de meilleures conditions de vie, au risque d'être rejeté par eux. Mais il doit être adapté aux exigences de la vie contemporaine et de ses usagers c'est même une condition de sa sauvegarde.

Ainsi, sur le plan touristique, ces efforts encouragent les investisseurs, à s'intéresser aux potentiels de la région.

1. LES MUSEES

En ce qui concerne les musées, nous allons parler d'abord du CRDS (Centre de recherche et de documentation du Sénégal).

❖ Le CRDS (Centre de recherche et de documentation du Sénégal)

Le Centre de Recherches et de Documentation du Sénégal (CRDS) occupe un immeuble colonial, construit en 1954, à la pointe Sud de l'île de Saint-Louis. Il abrite:

- Des services administratifs et de recherches.
- Une bibliothèque comprenant une salle de lecture, une salle de documentation et un magasin.
- Un musée de préhistoire, d'histoire, d'arts et des traditions populaires et ses pièces annexes : magasin, photothèque, salles d'expositions temporaires, atelier d'animation.
- les Ecoles-Ateliers, Projet de formation et d'insertion des jeunes de la Région de Saint-Louis.

Le CRDS fonctionne avec dix-neuf (19) employés dont huit (8) agents permanents et onze (11) agents vacataires. Les huit permanents se composent de la Directrice (Conservatrice), de son adjointe (Conservatrice), de deux bibliothécaires, d'une standardiste, d'une chargée de courrier, de deux assistants bibliothécaires. Les onze vacataires se composent d'un documentaliste, d'un bibliothécaire, d'une secrétaire de direction, de deux aides bibliothécaires, trois agents de musée, d'un informaticien et de deux concierges.

En ce qui concerne le Musée du CRDS de Saint-Louis, il a été inauguré en 1956, restauré en 1972, et réhabilité une seconde fois en 1994 par la Communauté française de Belgique. C'est un musée de préhistoire, d'histoire, d'ethnographie, d'arts et de traditions populaires et du milieu naturel. Le Musée comporte un hall d'entrée, un entresol, trois salles d'expositions et deux mezzanines, ces dernières sont réservées aux expositions temporaires, une grande réserve et une photothèque utilisées comme suit :

- L'espace Dr Guy Raoul Thilmans (chercheur passionné d'histoire, d'ethnologie, et archéologie qui a aménagé le musée Historique de Gorée) est très fréquenté par les enseignants et leurs élèves car figurant dans les programmes des classes de 6ème, 3ème et seconde.
- La salle d'Histoire du Sénégal en général et celle de Saint-Louis en particulier.
- La salle Art et Tradition Populaire, avec une section consacrée à la Faune et à la Flore du Delta et de la Vallée du fleuve Sénégal.
- Les galeries d'expositions temporaires.
- La salle de projection de films non fonctionnelle.

- Le Musée dispose aussi d'une importante collection : objets Bassari (collection ADANDE et DUCHEMIN 1951 – 1956 répertorié dans le catalogue du Musée de l'Homme de Paris), objets d'art nègre et d'Histoire Naturelle, poupées anciennes en dépôt et diverses pièces héritées des toutes premières expositions du Musée.

- La photothèque, riche de 31.853 documents.

Des ateliers d'animation pour enfants, en arts plastiques, et d'initiation à l'artisanat pour adultes, en teinture, batik, peinture sous-verre, sont périodiquement organisés.

Le CRDS de Saint-Louis est un lieu de référence dont l'avis est souvent sollicité au sujet de tout ce qui touche au patrimoine, de ce fait il est le siège de N'DART qui est une Association de promotion de la culture et de l'artisanat dans la Vallée du Fleuve Sénégal.

Le centre possède aussi une bibliothèque qui est d'ailleurs sa première unité, est un héritage de la Bibliothèque de la Colonie du Sénégal. Son origine remonte à 1837. C'est l'une des plus anciennes bibliothèques coloniales des Côtes d'Afrique Noire. A cette époque, elle comptait 1900 volumes. La bibliothèque dispose d'un fonds documentaire varié et riche de 14.915 volumes dont 711 titres de périodiques dont des domaines couverts comme : la religion, la littérature, l'histoire et la géographie droit, la linguistique, les mathématiques, la philosophie, l'art...

❖ **Musée Jean Mermoz**

Partageant les mêmes locaux que le Syndicat d'Initiative depuis 2005 pour perpétuer la mémoire de la fantastique aventure de l'aéropostale, Le musée Jean Mermoz a été réalisé par l'association Mémoire d'Aéropostale de Toulouse, avec l'appui de plusieurs partenaires et la collaboration des descendants de Jean Mermoz.

Kakémonos sur pieds, présentoirs de maquettes, tableaux encadrés, peintures, sculptures et autres documents vous permettent de découvrir l'histoire de l'aéropostale à travers ses figures les plus marquantes : Mermoz, Saint-Exupéry, Pierre Georges Latécoère.

La sauvegarde de ces deux musées impliquerait sans doute la main de l'Etat et les collectivités locales mais également celle de la population locale.

2. LE VILLAGE ARTISANAL

Le village artisanal est situé sur la corniche de Sor. Il est aujourd'hui accessible depuis l'île de Saint-Louis par la route de la corniche. Ces infrastructures surtout la boutique artisanale génèrent des revenus substantiels aux populations. L'artisanat a constitué pendant longtemps l'une des principales activités dans la zone, mais il souffre ces dernières années d'un manque de débouchés pour ces produits. La boutique artisanale qui constitue un lieu d'exposition très visités par les

touristes a pu redonner à ce secteur un petit blason.il en est de même pour les artisans d'arts, les travailleurs du village artisanal.

Si autrefois, l'artisanat était réputait, il l'est de moins en moins aujourd'hui car il se trouve être beaucoup fragilisé par les produits chinois qui envahissent les marchés.

Pour retrouver son image d'avant, Il faudrait que les autorités compétentes développent une stratégie dynamique de promotion du village artisanal. Obliger les guides à inscrire le village dans leur circuit touristique pour permettre aux touristes de connaître l'existence du village artisanal.

Les municipalités doivent aménager des salles d'expositions pour promouvoir l'activité et définir un plan de subvention pour les artisans qui n'ont pas les moyens.

Les hôteliers devrait arrêter d'exposer des œuvres d'art au niveau des réceptifs car cela n'émane pas de leur ressort et constitue un frein pour l'écoulement des produits des artisans.

Dans l'immédiat, les autorités doivent initier un processus participatif de redynamisation du village artisanal de Saint-Louis et intégrer le village artisanal dans le circuit touristique. Il faudrait aussi :

- Mettre en place d'une base de données dynamique sur l'artisanat régional ;
- Organiser de foires pour exposer les produits artisanaux ;
- Renforcer la formation des artisans ;
- Réactualiser un plan de développement stratégique ;
- Faire la promotion des produits artisanaux.

CHAPITRE 6: LA VALORISATION DES PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS

I. LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

Mettre en valeur un patrimoine est dans nos sociétés un objectif reconnu par tous les acteurs. Pour les propriétaires des biens patrimoniaux, privés ou publics, c'est le moyen de mobiliser les ressources nécessaires à leur conservation. Pour beaucoup d'entreprises, c'est la possibilité d'en retirer des retombées ou d'y puiser les savoir-faire et les références nécessaires à l'innovation. Pour les collectivités territoriales, c'est peut être une façon de donner une image positive à leur territoire et d'améliorer le cadre de vie. Pour l'État enfin, c'est le moyen d'affirmer une identité qui est plus que jamais source de cohésion.

1. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La mise en place d'un cadre juridique rénové pour une bonne gestion de l'environnement constitue l'une des préoccupations des pouvoirs publics au Sénégal. La loi n° 83-05 du 28 Janvier 1983 portant Code de l'environnement avait été élaborée sur la base de priorités bien définies :

- Les installations classées
- La pollution des eaux
- La pollution sonore
- La pollution de l'air et les odeurs incommodes.

Son contenu assez restrictif ne lui permettait pas de prendre en compte tous les éléments fondamentaux de la protection de l'environnement, et de constituer ainsi un texte de base servant de loi-cadre au Sénégal. Par ailleurs, l'évolution de la politique nationale de protection des ressources de l'environnement ainsi que l'accroissement des normes et principes internationaux souscrits par le Sénégal, rendaient nécessaires une refonte et une actualisation du Code de l'environnement.

Parmi les éléments qui confortent la nécessité de cette refonte et de cette actualisation, on peut relever notamment :

- La mise en œuvre des principes et mesures énoncés dans l'agenda 21 ;
- Le transfert des compétences de gestion des ressources naturelles et de l'environnement aux collectivités locales depuis 1996 ;
- L'adoption de nouveaux instruments de planification stratégique que sont : le Plan National d'Actions pour l'Environnement (PNAE), le Plan d'Actions Nationales de Lutte Contre la

Désertification (PAN/LCD), le Plan d'Action Forestier du Sénégal (PAFS), la Stratégie nationale de mise en œuvre de la Convention Cadre sur les Changements Climatiques, le programme d'action sur la diversité biologique, le Plan d'Action pour la protection de la Couche d'Ozone, le Plan de gestion de déchets dangereux ;

- L'adoption de nouveaux textes juridiques en 1997 et 1998 (Code forestier, décrets d'application du Code de l'eau, Code pétrolier, Code de la pêche maritime etc.) ;
- L'importance des études d'impact comme processus des décisions environnementales ;
- La conformité du droit national aux conventions internationales signées et ratifiées par le Sénégal ;
- La prise en compte de certains principes importants en matière de protection de l'environnement (développement durable, conservation, utilisation durable).

A la lumière de la longue pratique des administrations chargées de l'environnement, et pour éviter toute confusion dans l'application des textes juridiques, il est nécessaire que le code, qui détermine et oriente la politique de l'environnement, soit conforme à tous les textes juridiques existants en la matière.

Il y a aussi la Loi sur le littoral qui est en étude au niveau du circuit administratif en vue de son adoption par l'Assemblée nationale.

Consciente que les problèmes liés à l'environnement et aux ressources naturelles se posent le plus à l'échelle locale qu'ailleurs, la région de Saint-Louis, dans sa dynamique, a inscrit ces problématiques au cœur de ses préoccupations de développement. L'avant-projet du Plan d'Action Environnemental Régional (PAER) de Saint-Louis(2007) a identifié des problèmes environnementaux majeurs consécutifs à des phénomènes naturels, à certaines pratiques ou à des choix de politiques de développement.

Respecter l'environnement aidera forcément à la bonne gestion de l'environnement de Saint-Louis, d'où l'importance de veiller à ce que l'environnement soit respecté.

Pour veiller à cela les autorités devons renforcer la sécurité environnementale et prendre des mesures strictes et sanctionner tout acte susceptible de nuire à l'environnement ou punir toutes personnes qui ne respecte pas le code de l'environnement. Une sensibilisation de la population locale aussi dans ce sens devrait être envisagé.

2. LA GESTION DES DECHETS

La gestion des déchets ne doit ni mettre en danger la santé humaine, ni nuire à l'environnement. Elle ne doit pas créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore, provoquer de nuisances sonores ou olfactives, porter atteinte aux paysages et aux sites présentant un intérêt particulier.

La ville de Saint-Louis dispose présentement d'un centre technique d'enfouissement mais qui n'arrive pas à jouer son plein rôle par manque de fonctionnalité.

La gestion des déchets liquides connaît une nette évolution avec la réalisation de plusieurs projets d'assainissements des eaux pluviales et des eaux usées. C'est ainsi que dans de nombreux quartiers (Sor, Pikine, Diamageune) particulièrement les nouveaux comme Ngallèle et Sanar Peulh, un réseau d'évacuation des eaux usées est actuellement progressivement mis en place.

L'assainissement (eaux usées) de la ville de Saint Louis a connu beaucoup d'amélioration durant ces dernières années à l'exception toutefois de certains quartiers. Mais avec le développement de l'urbanisation et l'industrialisation, le cycle naturel a été rompu. Car il y a eu une augmentation rapide du volume des déchets par rapport au temps de la réaction du cycle naturel et par conséquence les ordures sont entassées dans les rues, et partout dans la ville. C'est ainsi que l'hygiène publique devienne une véritable préoccupation pour cette ville.

Il faut souligner que les dangers qui peuvent provenir des déchets ménagers (les ordures urbaines, ou déchets urbains sont les déchets issus de l'activité journalière des ménages. Elles incluent également, les déchets des commerçants et artisans qui suivent les mêmes circuits de traitement. Ces dangers peuvent aussi bien affecter la population que l'environnement.

Sur le plan environnemental, les ordures ménagères sont aussi à l'origine de la dégradation de l'environnement à travers la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Elles participent à l'augmentation des gaz à effet de serre comme le CO₂, CH₄, qui polluent l'air, entraîne le réchauffement climatique cause du changement climatique et les polluants comme les nitrates (NO₃, NOX), le phosphore qui contaminent les eaux et dégradent les terres cultivables.

Il urge alors de sensibiliser les populations sur l'importance des poubelles mais aussi et surtout sur le nécessaire tri des déchets ménagers par les consommateurs d'abord et les pouvoirs publics ensuite. Plus d'un siècle après l'arrêté préfectoral d'Eugène Poubelle, nous sommes toujours à la traîne par rapport à ce récipient qui est tout de même indispensable au cycle de gestion des déchets. Il faudrait alors faire de sorte que devant chaque maison qu'on puisse trouver une ou des poubelles et mettre en place un système de ramassage périodique pour éviter de transformer nos poubelles en bombe écologique.

Il est vrai que nous n'avons pas les moyens des pays développés comme la Scandinavie par exemple où il y a quatre poubelles juxtaposées à chaque coin de rue : une poubelle pour les matières organiques biodégradables, une poubelle pour les produits recyclables tels que les bouteilles et sachets plastiques, une poubelle pour les conditionnements en verre et une autre pour les déchets ultimes. Mais encore faudrait-il que les populations soient suffisamment outillées pour identifier

ces différents types de déchets et qu'elles soient conscientes du rôle citoyen qu'elles peuvent jouer dans ce domaine.

Saint-Louis, à l'instar de beaucoup de villes sénégalaises a perdu la belle carte postale qu'elle offrait à cause des échecs répétitifs, de la gestion des déchets. Non seulement son aspect esthétique est touché, mais aujourd'hui c'est un véritable problème de santé publique que ce secteur pose.

Au regard de l'article 34 du décret 96-1134 du 27 décembre de 1996 et de l'acte III de la décentralisation, il est clair que la gestion des déchets et l'insalubrité est une compétence transférée aux communes

Les déchets solides municipaux, qui constituent les déchets produits par les ménages, les bureaux et les activités commerciales, représentent un réel problème de gestion pour la ville de Saint-Louis.

Dans nos pays peu développés, la production journalière de déchets est comprise entre 0,4 et 1,1 kg par habitant, ainsi avec une population de plus de 200 000 habitants, Saint-Louis n'échappe pas à l'équation de la collecte et du transport des ordures ménagères solide.

Ainsi, la commune pour faire face a élaboré plusieurs documents stratégiques et opérationnels pour relever ce défi, dont le plus récent est le Plan Directeur de Gestion des Déchets Solides (PDGDS).

Pour réussir une bonne gestion des déchets à Saint-Louis, il faudrait dégager les grands axes de politique de gestion des déchets à savoir le principe des 3R :

- Le principe des 3R

Réduire, Réutiliser, Recycler permet de réduire la production d'ordures ménagères nécessitant un traitement collectif. Or, Réduction du volume de déchets = Réduction du nombre de camions poubelle sur nos routes = la réduction de déchets incinérés ou mis en décharge.

a. LA REDUCTION DES DECHETS

La réduction des déchets consiste à limiter la production des déchets ménagers à la source, que ce soit les déchets résiduels ou les déchets recyclables. Tout au long de la vie d'un produit, les déchets peuvent être réduits lors de la fabrication via l'écoconception, lors du transport avec un conditionnement optimal, lors de l'achat et de l'utilisation en pratiquant les bons gestes et lors de sa fin de vie par le réemploi ou la réparation.

La quantité de déchets produite au Sénégal plus particulièrement à Saint-Louis constitue un des problèmes majeur les plus préoccupantes.

Ainsi, réduire les déchets dans cette localité permettrait de :

- Diminuer la consommation de ressources non renouvelables et de limiter les rejets de gaz à effet de serre liés à la fabrication et au transport des produits ;
- Limiter les coûts liés au ramassage, au transport et au traitement des déchets.

COMMENT RÉDUIRE CES DÉCHETS ?

La réduction de la production des déchets signifie l'évitement au maximum des déchets dans les processus de production et de consommation. Cela passe par exemple :

Pour le secteur industriel par :

- La maximisation de la productivité des inputs (réduction des consommations intermédiaires et donc des déchets produits) ;
- L'utilisation de matériaux renouvelables dont l'extraction et l'exploitation se font d'une manière qui maintient la viabilité des écosystèmes et des communautés humaines, ou, dans le cas de ressources non renouvelables, l'utilisation par recyclage des matériaux déjà extraits ;
- Et l'imitation des cycles naturels où tous les déchets constituent une ressource pour d'autres organismes.

Cela a été réalisé par des brasseries implantées aux îles Fidji, en Tanzanie, en Chine et en Namibie. Les brasseries produisent un déchet solide. Des champignons peuvent être cultivés sur ce résidu, cela permet de transformer la lignine en carbohydrates de haute qualité pouvant nourrir le bétail local. Des vers de terre sont ensuite cultivés et permettent ainsi d'absorber la masse de déchets restante et de nourrir un élevage local de poules. Les déchets animaux sont ensuite méthanisés et fournissent ainsi de l'énergie pour le fonctionnement de la brasserie.

Pour les ménages :

La réduction des déchets passe par des changements dans les modèles d'achat et de consommation. En effet, avant toute chose il faut se poser la question de déterminer si un produit correspond à un besoin véritable et quelle quantité de ce bien nous avons réellement besoin. De nombreux produits que nous achetons souvent ne sont probablement pas nécessaires ou, s'ils sont nécessaires, nous en achetons plus qu'il n'en faut. Ce principe revêt une importance particulière pour une ville du Tiers-monde comme la ville de Saint-Louis où les populations qui ont des difficultés à satisfaire tous leurs besoins pourraient consacrer leurs revenus à l'acquisition des biens qui leur sont plus essentiels.

La plus importante part des déchets de la ville de Saint-Louis est constituée d'emballages surtout en plastiques. De grandes quantités d'emballages passent chaque année entre les mains des populations pour rapidement devenir des déchets. Il suffit de regarder autour des quartiers pour s'en rendre compte ; les déchets plastiques les envahissent. Les populations doivent y remédier en adoptant des comportements de prévention de la production de déchets comme par exemple :

- Refuser les sacs en plastiques et emmener son propre conteneur qui a le mérite de ne pas être jeté de retour à la maison (panier, calebasse, sac en tissu, sceau...).

- Préférer les produits peu ou pas emballés (fruits et légumes au marché, produits en vrac, à la coupe...).
- Eviter les produits en portions individuelles ou en doses (riz en sachets pré dosés, café ou sucre en dosettes, biscuits en sachets individuels, thé en sachets, huiles en sachets...), préférez toujours les contenants plus grands
- Bannir les produits jetables, tels que : rasoirs, stylos, lingettes nettoyantes, vaisselle jetable...
- Ne pas abuser des emballages en aluminium ou des films plastiques.

Cette liste est bien sûr non exhaustive.

Pour faciliter la réduction des déchets dans la ville de Saint-Louis, il faut penser aussi à la responsabilisation de la population locale. En effet elle est un facteur à prendre en compte et à intégrer dans la recherche de solutions durables. Il suffit de promouvoir une éducation à l'environnement comme par exemple : éviter les rejets de sachets plastiques dans la nature par les populations. Il convient alors de les orienter vers des poubelles (qui seront déposées à différents points de la ville) et de leur faire comprendre que ce sont des biens publics à respecter. Il s'avère aussi important d'encourager les initiatives populaires de récupération de sachets plastiques. Il en est de même pour les pratiques domestiques de réemploi et de réutilisation.

Etant donné que le plastique ne sera pas éternellement recyclé, il serait intéressant alors d'encourager la recherche en faveur de l'utilisation du plastique naturellement dégradé et adapté aux conditions de vie et aux besoins de la population.

Trois chiffres clés devraient toujours venir à l'esprit quand on utilise un sac en plastique, une seconde de fabrication, vingt minutes d'utilisation et quatre cent ans pour être désagrégé... Son cycle de vie est une question centrale dans la lutte pour un environnement meilleur. Les déchets plastiques gangrènent la nature. Pour tenter d'enrayer ce fléau qui pollue les paysages et les océans, le Sénégal emboitant le pas à la Mauritanie et le Mali, a pris une mesure révolutionnaire en faveur de l'environnement.

« Cela paraît incroyable mais les ménages sénégalais utilisent chaque jour cinq millions de sachets plastiques, pour des dépenses à l'importation de plus de cinq milliards de francs CFA, rien qu'entre 2010 et 2013, représentant 5 553 tonnes de plastiques », a révélé l'ancien Ministre de l'environnement, M. Abdoulaye BALDE lors de son interview à la journée de son département à la 24^e FIDAK (Foire International de Dakar).

b. LA REUTILISATION

La réutilisation c'est le fait de regrouper les actions permettant de réemployer un produit usagé pour lui donner une deuxième vie, pour un usage identique ou différent.

On distingue deux grandes voies de réorientation en fin d'usage, permettant d'éviter l'abandon, du déchet :

- Les échanges locaux entre particuliers, tels les brocantes, bourses, dépôts-ventes, SEL...
- Les dispositifs de détournement des flux de déchets, comme les recycleries, où sont réparés différents types d'objets, qui sont ensuite revendus. Ainsi, pour tout achat, il faudrait opter pour les produits qui sont durables et réutilisables, l'ère du jetable doit faire place à l'ère du réutilisable par le biais de la consigne et de la vente en vrac. Il faudrait, par exemple, privilégier les produits rechargeables (écorecharges) ou réutilisables, comme les brosses à dents où seule la tête est changée, des couches pour enfants où seule une partie est jetée...

Enfin, on peut tenter de réparer soi-même certains objets plutôt que de les jeter et en racheter. Au niveau de la collectivité, un système de consigne peut être mis en place avec les producteurs locaux afin de favoriser le réemploi.

c. LE RECYCLAGE

Recycler désigne l'ensemble des opérations de collecte et traitement des déchets permettant de réintroduire dans un cycle de fabrication les matériaux qui constituaient le déchet.

Il s'avère aujourd'hui de plus en plus nécessaire pour gérer la raréfaction des ressources naturelles et éviter la prolifération des déchets dans la nature. Il est en particulier important pour les matières plastiques, ainsi que pour la plupart des métaux, dont les ressources disponibles vont en diminuant.

Le recyclage constitue le dernier volet de cette politique de prévention même s'il ne rentre pas, à proprement parler, dans le cadre d'une opération de prévention. En effet, le recyclage intervient une fois que le déchet est créé et ne permet donc pas de l'éviter. Pour autant le recyclage a le mérite d'économiser des matières premières d'où l'utilité de trier ces déchets. Le recyclage ne doit toutefois pas être considéré comme la solution miracle et nous faire perdre de vue la nécessité de modifier nos modes de consommation. Il reste un procédé industriel nécessitant de l'énergie et générant des pollutions et du transport (camions de déchets).

De plus, le cycle n'est pas infini, de nombreux produits, particulièrement ceux en matière plastique, ne pourront être recyclés qu'une seule fois, ainsi, un emballage ne deviendra pas un emballage mais servira, par exemple, à la fabrication de mousses isolantes. Le recyclage est important mais comporte donc des limites car s'occuper des déchets en fin de course n'est pas suffisant. Les collectivités et les citoyens ne peuvent pas résoudre seuls le problème des déchets, et ne doivent pas être obligés de faire du nettoyage après des industriels irresponsables. Les collectivités, confrontées à des rebuts qu'elles ne peuvent pas réutiliser, recycler ou composter

doivent exiger des industriels qu'ils arrêtent de les produire. Jusqu'à présent, le traitement des déchets était financé par le détenteur final, toutefois ce dernier ne peut avoir qu'une influence très limitée sur la production de déchets, il est donc apparu plus judicieux, dans une optique de réduction des déchets, de faire peser, tout ou une partie de cette responsabilité financière sur le producteur qui, contrairement au citoyen, peut choisir de minimiser les emballages ou de pratiquer l'éco conception. On parle de Responsabilité Elargie du Producteur (REP).

► **UN PETIT EXEMPLE A SUIVRE :**

Dans le village d'Ouakam, à Dakar, Il y a un groupement féminin qui s'intéresse particulièrement à la récupération de sachets en plastiques usés. Le groupement constitué d'une centaine de femmes a été créé sous l'initiative d'une femme belge au mois d'Octobre 1995. Cette femme a assuré l'encadrement du groupe sur la récupération et le recyclage des sachets plastiques. Ces femmes du groupement ramassent les sachets plastiques jetés dans la nature, les nettoient au savon et à l'eau de Javel, avant de les découper en bandes. Les sachets de taille moyenne d'une valeur marchande de 15f CFA par exemple, sont découpés en 4 dans le sens de la longueur. Les bandes obtenues sont récupérées en pelote et serviront à la confection d'articles d'art. La technique utilisée est la pratique du tricotage à l'aide de simples crochets à tricoter, les pelotes de plastiques servant de fil en quelque sorte. Elles arrivent ainsi à confectionner des nattes, des tableaux, des pochettes, des sacs, des chaussures, des ballons, des poupées, des chaises.... La création des modèles est entièrement laissée à l'initiative des femmes. Notons que les sachets de petites tailles qui proviennent des activités de ramassage ainsi que les résidus du découpage en bande des sachets de moyenne et grande taille (qui ne peuvent pas être utilisés pour le tricotage) servent tout simplement au bourrage des ballons et poupées par exemple.

Les sachets les plus épais sont surtout utilisés pour la confection de chaussures toujours par la technique du tricotage. Les produits ainsi confectionnés sont exposés occasionnellement et vendus. Le produit de la vente est en partie (30 %) partagé entre les femmes et le reste est placé dans un compte bancaire. L'objectif de l'ouverture de ce compte est de pouvoir disposer de plus de moyens financiers pour élargir plus tard leurs activités (confection de poupées à partir de textile récupéré, ...). Le groupement féminin ne reçoit aucune rémunération mensuelle; Seules les ventes occasionnelles constituent en partie une source de revenus. Notons qu'au niveau du groupement, bien qu'il ait une responsable, toutes les femmes s'occupent en même temps du ramassage, du nettoyage, du découpage, du tricotage et de l'encadrement d'autres femmes.

Un autre groupement de ce genre existe à Guédiawaye et dans d'autres quartiers de la banlieue. Des actions pareille sont à encourager et la région de Saint-Louis, qui sur le plan de l'insalubrité

est confrontée à des problèmes devrait sensibiliser sa population à adopter des attitudes pareilles pour une bonne gestion des déchets.

II. LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL

1. PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX

Promouvoir les produits locaux serait un plus dans le processus de valorisation des patrimoines existants à Saint-Louis. En effet cette ville regorge des potentialités dans les domaines comme l'artisanat, l'élevage, la pêche... qui en les développant donneront un coup de pouce pour non seulement accroître l'économie de la région mais aussi de valoriser ses potentialités.

a. L'ARTISANAT LOCAL

L'artisanat est une activité qui dépend en grande partie du secteur touristique. Car le tourisme aide les acteurs de l'artisanat à commercialiser et d'écouler leurs produits.

Les savoir-faire des artisans locaux sont bien appréciés des touristes. Le tourisme permet de revaloriser ces savoir-faire traditionnels.

La promotion de l'artisanat local peut assurer la transmission d'un patrimoine tout en favorisant une dynamique de développement des territoires.

La majeure partie des artisans affirment que c'est pendant la haute saison touristique qu'ils ont plus de clients et que ce sont les touristes qui achètent le plus les produits de l'artisanat. Ce qui nous fait dire que le tourisme contribue fortement au développement de ce secteur.

Bien que dominé par l'informel, l'artisanat à Saint-Louis contribue ainsi à près de 12% de la production nationale et emploie 30% à 60% de la main d'œuvre urbaine.

En outre on constate une nouvelle tendance orientée vers la valorisation des ressources locales, dans les entreprises artisanales et même au niveau des parcs et réserves.

C'est le cas au Parc National de Djoudj où l'on trouve une boutique qui appartient aux villageois. Cela leur permet aussi de pouvoir subvenir à leurs besoins.

En effet des produits de l'artisanat local (colliers en bois ou en perles, nattes, bracelets) sont proposés aux visiteurs du parc au niveau de la boutique villageoise.

Pour une meilleure promotion de l'artisanat local, il faudrait que tout le monde s'y mette. En effet n'attendons pas qu'il y ait la présence de touristes pour pouvoir vendre nos produits artisanaux.

Photo 13 : Les œuvres d'art que l'on retrouve à Saint-Louis



Source : Enquête de terrain

On constate de nombreuses initiatives au niveau local ou même régional pour mettre en avant le potentiel des artisans à Saint-Louis. Ces initiatives tournent au tour de l'organisation d'ateliers, de foires qui permettent d'exposer les produits artisanaux et de promouvoir le savoir-faire local.

En effet la mise en tourisme de l'artisanat local peut être un moyen de différenciation de l'offre touristique et pourrait permettre de développer le tourisme intérieur. Grâce à la valorisation de ces savoir-faire par le tourisme, les populations locales pourront redécouvrir un patrimoine ou même des traditions anciennes parfois oubliées.

L'artisanat est un métier qui permet de faire la promotion d'une localité ou d'un pays grâce aux visites d'ateliers ou à l'achat de produits artisanaux que les touristes rapportent chez eux.

Certains artisans de la région de Saint-Louis proposent même aux guides et aux TO (tour-opérateurs) d'inclure la visite de leurs ateliers, du village artisanal dans leurs circuits pendant toute l'année.

Il serait possible de développer l'artisanat dans la région de Saint-Louis à condition qu'il ait de l'accompagnement et d'appui de la part de l'Etat. Cet accompagnement permettrait aux artisans de produire des produits de qualité car ont-ils souligné, l'artisanat rencontre de multiples difficultés pour son envol. Pourtant le savoir-faire est là, l'artisan sénégalais est un génie, mais comme le monde évolue, il y a des mesures d'accompagnement que les artisans méritent d'avoir pour décoller selon le président du chambre des métiers de Saint-Louis.

b. LA PECHE, L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE

Le tourisme encourage la consommation en grande quantité de produits de la pêche, de l'agriculture et de l'élevage par le biais des hôtels et restaurants.

Ainsi lors de notre entretien avec le directeur de l'exploitation de l'hôtel Rogniat Nord, il nous a affirmé que les plus importantes charges après le personnel et l'électricité ce sont les fournisseurs.

L'hôtel utilise en grande quantité les produits de la pêche et de l'élevage mais aussi ceux de l'agriculture pour la restauration.

Il faut reconnaître que la pêche est un secteur très développé à Saint-Louis grâce à la présence de la mer et du fleuve. Cela permet à ces hôtels et restaurants de s'y approvisionner en poissons et en fruits de mer au lieu de les importer. Et ceci permet en même temps à beaucoup de familles de subvenir à leur besoin, car la pêche étant leur principale source de revenu.

Le tourisme joue aussi un rôle important dans la promotion et la consommation de produits agricoles.

Les entreprises de transformation offrent de plus en plus de produits de qualité destinés à la vente ou simplement à la consommation touristique.

Promouvoir ainsi ces produits permet à la région de Saint-Louis de rehausser son économie. Concernant le secteur de la pêche, elle rencontre certes des difficultés dans cette région comme dans le reste du pays mais, elle reste l'une des secteurs les plus importantes de la région en ce sens ou une bonne partie de la population Saint-louisienne s'active de ces activités.

Elle est la principale activité, laquelle, malgré d'autres génératrices de revenus, est la plus apte à pouvoir booster l'économie locale.

Pour commencer, l'Etat devrait veiller à ce que les pêcheurs de la région obtiennent des licences de pêche auprès des autorités Mauritiens pour leurs faciliter le travail. Les usines de conservation participeraient à atténuer la souffrance des consommateurs. Promouvoir cette activité serait aussi de créer davantage des marchés de poisson dans cette zone, en réfectionner les quais de pêches et créer des usines de conservation des poissons...

Pour l'activité de l'élevage, notons qu'elle est pratiquée de façon domestique, C'est d'ailleurs pourquoi elle est essentiellement constituée de petits ruminants. En effet, le cheptel de la commune est constitué de 37% ovins et de 28% caprins. Les 35% restants sont constitués des bovins dans la zone de Bango et Ngallèle, de chevaux et d'ânes. Cependant, la commune constitue un grenier de formation car elle dispose d'une école de formation aux techniques de l'élevage. Dans cette même dynamique, l'Etat devrait accompagner d'avantage les éleveurs en créant pourquoi des usines de transformation des produits laitiers par exemple, les aider aussi en renforçant la sécurité car ils sont souvent contraint aux problèmes de vol...

La production de viande est très importante dans la commune de Saint-Louis. Elle représente près de 50% de la production régionale de viande qui est estimée à 1 669 tonnes.

L'activité agricole quant à elle compte 50% du secteur primaire régional et 11,4% de l'économie régionale en 2013 (ANSD 2013).

Au chapitre de la mise en valeur agricole, les perspectives de productions pour la filière riz sont de l'ordre de 750 800 tonnes, selon la SAED.

Ces perspectives de production entrent dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national d'autosuffisance en riz (PNAR). Celui-ci ambitionne notamment de permettre au pays d'atteindre une autosuffisance du produit à travers la production de 1, 6 millions de tonnes de riz dès 2017.

La vallée du fleuve Sénégal occupe une place importante dans la réussite de ce programme. La production de riz dans cette zone nord du pays devrait couvrir 57% des besoins nécessaires à l'atteinte de cette autosuffisance.

CONCLUSION :

Cette deuxième partie de ce mémoire qui traite de la situation du tourisme à Saint-Louis ainsi que les stratégies de sauvegarde et de valorisation des patrimoines nous a permis de comprendre que le développement de l'activité touristique en particulier celle de l'écotourisme à Saint-Louis implique une bonne stratégie de sauvegarde et de valorisation des patrimoines naturels et culturels existant et que sans cela le tourisme à Saint-Louis risque de ne plus être d'actualité d'où l'importance de préserver ses sites.

TROISIEME PARTIE :
L'IMPACT DE L'ECOTOURISME
DANS LE TOURISME LOCAL

INTRODUCTION

L'écotourisme constitue un des secteurs porteurs du développement du tourisme local qui, depuis quelques temps, peine à être réalisé. La politique de l'état dans ce domaine devrait principalement s'appuyer sur une implication des populations car, elle représente une composante importante dans le développement de l'écotourisme et du tourisme local de manière générale dans la région de Saint-Louis. Ainsi, la troisième et dernière partie de cette étude de recherche portera sur l'impact de l'écotourisme dans le tourisme local. Pour ce faire, nous parlerons d'abord de son apport au développement du tourisme local, ensuite, analyser les retombées de l'activité écotouristique et en fin nous parlerons des perspectives de développement de cette activité à Saint-Louis.

Ainsi, cette troisième et dernière partie de ce travail est composée de trois chapitres à savoir :

Chapitre 7 : l'apport de l'écotourisme au développement du tourisme local à saint louis

Chapitre 8 : Analyse des retombées de l'activité écotouristique

Chapitre 9 : Les perspectives de développement de l'écotourisme à Saint-Louis

CHAPITRE 7: L'ECOTOURISME : ETUDE DE CONCEPT

I. CONCEPT D'ECOTOURISME

Aujourd'hui, de nombreux touristes veulent occuper leur temps de loisir sans pour autant trop détruire la planète, tirer profit des inégalités nord-sud ou minimiser la culture de l'autre. Cette aspiration à voyager autrement n'est pas facile à satisfaire. L'industrie touristique intense en transport, en consommation d'eau, d'électricité, est souvent dévastatrice sur le plan environnemental. Elle l'est aussi souvent sur le plan social, en déstructurant les sociétés. Ces tendances ne sont pas prêtes à s'inverser au moment où les voyageurs issus des pays émergents vont encore accroître les flux : Comme par exemple, la Chine devrait ainsi devenir non seulement l'une des principales destinations mais aussi l'un des pays « émetteurs » de touristes.

Pour pallier à ces tendances dévastatrices, de nombreux acteurs (Etat ; ONG ; Professionnels du tourisme...) tentent d'expérimenter d'autres formes de tourisme comme l'**écotourisme**.

En effet l'écotourisme s'est développé dans la foulée du mouvement environnemental qui est apparu au début des années 1970. L'intérêt croissant du public pour l'environnement et les voyages orientés vers le plein air, couplé avec la croissante insatisfaction envers le tourisme de masse, a montré à l'industrie du tourisme qu'il y avait une place pour l'écotourisme. Il n'y a pas de consensus sur l'origine du terme écotourisme. Cependant les pionniers du concept écotourisme, reconnaissent généralement que la relation entre le tourisme et l'environnement naturel tend à être conflictuelle, mais que le potentiel existe pour une relation basée sur les bénéfices mutuels.

1. DEFINITION

Selon l'OMT, le terme « écotourisme » est utilisé pour se référer aux formes de tourisme qui présentent les caractéristiques suivantes:

- Toutes les formes de tourisme basées sur la nature dans lesquelles la principale motivation des touristes est l'observation et la jouissance de la nature ainsi que des cultures traditionnelles qui prévalent dans les zones naturelles ;
- Cette forme de tourisme intègre des caractéristiques éducatives et d'interprétation du milieu ;

- Elle est généralement, mais pas exclusivement, organisée à l'intention de petits groupes de personnes par des voyagistes spécialisés. Les partenaires fournisseurs de services à la destination sont en général de petites entreprises locales ;
 - Elle minimise les impacts négatifs sur l'environnement naturel et socioculturel etc.
- En étant source d'avantages économiques dont profitent les communautés, les organisations et les autorités de la région-hôte chargées de la préservation des zones naturelles ;
 - En créant des emplois et des possibilités de revenus pour les communautés locales ;
 - En renforçant la prise de conscience des résidents et des touristes quant à la nécessité de protéger le patrimoine naturel et culturel.

Source: Le marché anglais de l'écotourisme OMT 2002

L'écotourisme évoque l'ensemble des activités touristiques pratiquées en milieu naturel. Le principe de ce tourisme durable est que la prestation respecte l'environnement et contribue au développement de l'économie locale. Associé au tourisme vert, l'écotourisme est plus centré sur la découverte de l'environnement.

Généralement considéré comme un « tourisme favorable à l'environnement » ce qui, sur un plan pratique, est diversement interprété selon les pays. En l'absence de définition claire et reconnue, pour la société internationale de l'écotourisme(TIES) "*Il s'agit du voyage responsable dans des aires naturelles, qui préserve l'environnement et augmente le bien-être des populations locales*".

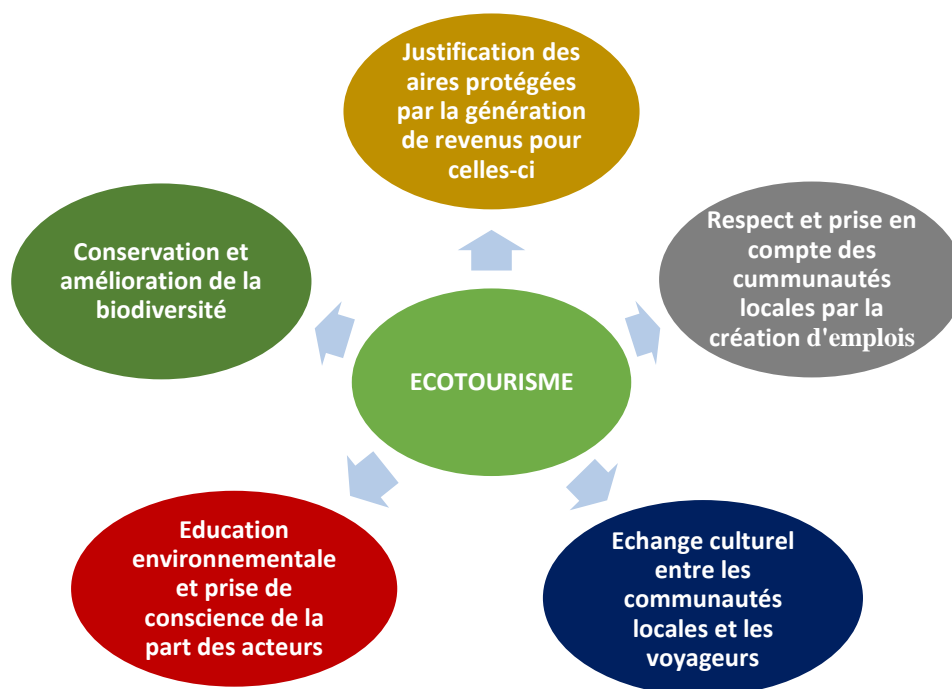
Les éléments communs de l'écotourisme :

- La destination est généralement un milieu naturel non-pollué ;
- Ses attraits sont sa flore et sa faune et plus généralement sa biodiversité ;
- L'écotourisme se doit de soutenir l'économie locale et la spécificité du lieu ;
- Il doit contribuer à la conservation de l'environnement et, plus généralement, promouvoir la conservation de la nature ; etc.

En résumé, une analyse des définitions nous amène à considérer trois dimensions qui constituent l'essence même du concept d'écotourisme :

- ✓ Un tourisme axé sur la nature ;
- ✓ Une composante éducative ;
- ✓ Un besoin de durabilité.

Figure 4: Schéma de définition de l'écotourisme



Source : www.tourismedurable.com

2. LES ACTEURS CONCERNES DANS LA GESTION DE L'ECOTOURISME

Une large gamme d'acteurs présentant des intérêts et objectifs divergents sont impliqués dans l'écotourisme. Certains ont des rôles plus importants que d'autres, mais presque tous interviennent dans le développement et la gestion des sites d'écotourisme. Leur interaction efficace produira un écotourisme efficace. Ainsi, les acteurs clés lors de prise de décisions sont :

- **Les Gestionnaires des aires protégées**

L'écotourisme pénétrant les aires protégées représente un défi pour les responsables de ces aires. Fréquemment, le personnel des aires protégées sont des biologistes, des botanistes ou des spécialistes animaliers dont la fonction consiste à protéger des sites terrestres ou marins importants. Leurs tâches principales les amènent habituellement à réaliser des inventaires, à gérer les peuplements de vie animale et à maintenir les installations destinées aux visiteurs. L'arrivée de l'écotourisme, par contre, exige que le personnel des aires protégées soit capable de travailler en connaissance de cause aux côtés des autorités des communautés et de toute une série de représentants de l'industrie du tourisme, incluant les opérateurs touristiques, les agents de voyages,

les guides touristiques, les agences gouvernementales se consacrant au tourisme, etc. Le personnel de ces aires protégées doit être en mesure de guider les intérêts parfois en conflit de tous les intervenants de l'écotourisme de manière à les accorder au bénéfice des aires protégées et de leurs objectifs de préservation. Autorités principales sur les plantes et les animaux vivant dans leurs aires protégées, leur apport sera essentiel pour créer des programmes d'éducation sur l'environnement et des systèmes de suivi des impacts.

- **Les communautés locales**

De nombreuses communautés des pays en voie de développement accueillent des visiteurs et créent des programmes d'écotourisme. Leur motivation provient parfois de leur volonté de protéger les ressources naturelles des zones environnantes. Pour d'autres, l'écotourisme s'inscrit davantage dans une perspective économique, un moyen de générer des revenus. Beaucoup de communautés organisent leurs propres programmes d'écotourisme. Les intérêts et soucis des habitants locaux à l'égard du développement du tourisme requièrent une attention spéciale. Le tourisme affecte tous les groupes professionnels impliqués dans un sens fondamentalement économique. Mais en ce qui concerne les membres des communautés, il influe aussi sur leurs vies personnelles puisqu'il affecte leur style de vie, leurs traditions et culture, leurs façons de gagner leur vie et leurs formes d'organisation tant sociales que politiques établies de longue date. Les résidents locaux sont des acteurs déterminants pour la réussite des stratégies de préservation appliquées aux aires protégées

- **L'industrie du tourisme**

Le tourisme est une industrie de masse. Elle recourt à une énorme diversité de personnes, incluant le personnel des agences de voyages, des syndicats d'initiatives, des tours opérateurs, des hôtels... et toutes les autres personnes qui, offrent des biens et services aux touristes. La complexité de ce secteur montre bien le défi qu'il peut représenter pour le personnel des aires protégées et pour les communautés locales qui doivent se familiariser et apprendre à former des partenariats avec l'industrie du tourisme. Tout au long de leur voyage, les consommateurs entrent en contact avec de nombreux participants de l'industrie du tourisme. Pour l'écotourisme, les membres de l'industrie du tourisme sont importants pour plusieurs raisons. Premièrement ils connaissent bien les tendances et les modes des voyageurs. Ils connaissent leur façon d'agir et ce qu'ils recherchent. Deuxièmement, l'industrie du tourisme est en mesure d'exercer une influence sur les voyageurs, les encourageant à un comportement adapté et limitant les impacts négatifs sur les aires protégées. Troisièmement, l'industrie du tourisme joue un rôle clé dans la promotion de l'écotourisme. Ses membres savent comment parvenir jusqu'aux voyageurs potentiels au moyen de publications, la

Toile (le «Web»), les moyens de communication et autres modes de promotion, et offrent ainsi un lien entre les consommateurs et les destinations écotouristiques.

- **Fonctionnaires gouvernementaux**

Les fonctionnaires de nombreux services gouvernementaux participent à la planification, au développement et à la gestion de l'écotourisme. Ces services regroupent les domaines du tourisme, les ressources naturelles, les aires protégées, l'éducation, le développement de la communauté, les finances et le transport. L'écotourisme implique principalement les fonctionnaires de haut niveau, mais les fonctionnaires des niveaux régional et local sont aussi appelés à contribuer au système. Les fonctionnaires gouvernementaux se chargent de diverses fonctions importantes pour l'écotourisme. Ils jouent un rôle directeur, ils coordonnent et articulent les objectifs du pays concernant l'écotourisme. Un volet de leurs plans généraux sur le tourisme consiste à fournir une vision de l'écotourisme. Les politiques gouvernementales orientent les activités de l'écotourisme et peuvent facilement le promouvoir ou mettre des obstacles à sa croissance. De plus, les fonctionnaires gouvernementaux sont responsables de l'infrastructure de base en dehors des aires protégées, des installations aéroportuaires dans les grandes villes aux routes secondaires conduisant aux sites éloignés. Les fonctionnaires gouvernementaux sont également en mesure de promouvoir l'écotourisme et d'apporter une valeur particulière aux destinations de l'écotourisme.

- **Les organisations non gouvernementales**

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) représentent des acteurs importants parce qu'elles ouvrent un forum de discussion et peuvent exercer une grande influence en faveur de l'écotourisme grâce à la création d'un cadre de communication pour les multiples personnes intéressées. Ces organisations peuvent se cristalliser en intermédiaires permettant de rassembler tous les éléments de l'écotourisme. Les ONG peuvent jouer différents rôles lors de la mise en place de l'écotourisme : soit directement, en tant que directeurs de programmes ou responsables de la gestion de sites, soit indirectement, en se chargeant de la formation, mettant leurs conseils à disposition, devenant partenaires commerciaux des communautés ou entreprises de tourisme et, dans des circonstances exceptionnelles, offrant elles-mêmes des services d'écotourisme. Il existe différentes sortes d'ONG. Parmi elles, on distingue les associations touristiques à but lucratif composées d'opérateurs touristiques privés, de lignes aériennes et d'hôteliers, les associations d'écotourisme implantées qui rassemblent des groupes provenant de tous les secteurs impliqués, et enfin d'autres organisations commerciales travaillant dans la branche des voyages. Souvent, les membres de ces ONG se réunissent avec régularité et se font part des préoccupations de la branche au moyen de publications comme par exemple des « newsletters ».

Généralement ces organisations servent de médiateurs entre les aires protégées, les communautés et tous les autres acteurs de l'écotourisme, offrant parfois une assistance technique et financière et se chargeant directement de la gestion des sites écotouristiques.

- **Les Acteurs de soutien et les bailleurs de fonds**

De nombreux groupes peuvent financer le développement de l'écotourisme par des prêts ou subventions : les institutions financières, y compris les corporations d'investissement, les agences donatrices bilatérales ou multilatérales telles que la banque mondiale et la Banque Africaine de Développement(BAD), les investisseurs privés, les ONG et les banques privées, etc. Ces contributions sont souvent décisives pour les aires protégées se consacrant à l'écotourisme. Il faut en général réaliser des études, construire des installations, créer des infrastructures et former le personnel à partir des budgets limités des aires protégées. Les fonds externes sont nécessaires. Certaines ONG internationales fournissent des fonds et / ou une assistance technique pour les projets d'écotourisme dans les pays en voie de développement.

- **Les universitaires.**

Les universitaires représentent un autre groupe jouant un rôle secondaire mais néanmoins précieux lors de la planification et au niveau des activités quotidiennes de l'écotourisme. Ce groupe aide à cerner les thèmes de l'écotourisme et à poser les questions nécessaires pour assurer que l'écotourisme atteigne ses buts fixés. Non seulement les universitaires contribuent à la formulation des hypothèses, mais ils effectuent des recherches. En coordination avec les ONG, les gouvernements et les communautés locales. Ils peuvent :

- Elaborer et réaliser des inventaires, des études et des enquêtes, par exemple pour mieux connaître les goûts des touristes, leur disposition à payer, etc.;
- Produire des données sur les différentes formes de tourisme ;
- Réaliser un inventaire de la faune et de la flore ; etc.

- **Les voyageurs.**

Les voyageurs détiennent la première position en tant qu'acteurs de l'écotourisme. Il s'agit des intervenants les plus vitaux dans la branche. Ils sont à la source des activités de tous les autres, bien qu'ils soient généralement absents des réunions formelles consacrées à l'écotourisme. Pourtant, les choix qu'ils opèrent quand ils se décident pour une destination touristique particulière, optent pour un opérateur touristique ou un agent de voyages particulier et, très important, le type d'excursion à laquelle ils désirent participer, auront des répercussions immenses sur la réussite ou l'échec des projets d'écotourisme.

En résumé, l'écotourisme est une activité multidisciplinaire et à facettes multiples requérant communication et collaboration au sein de toute une gamme d'acteurs aux nécessités et intérêts divergents. Réussir l'écotourisme est donc une tâche exigeante, mais énormément gratifiante pour tous les acteurs impliqués.

II. LE DEVELOPPEMENT DES POTENTIALITES ECOTOURISTIQUES DE SAINT-LOUIS

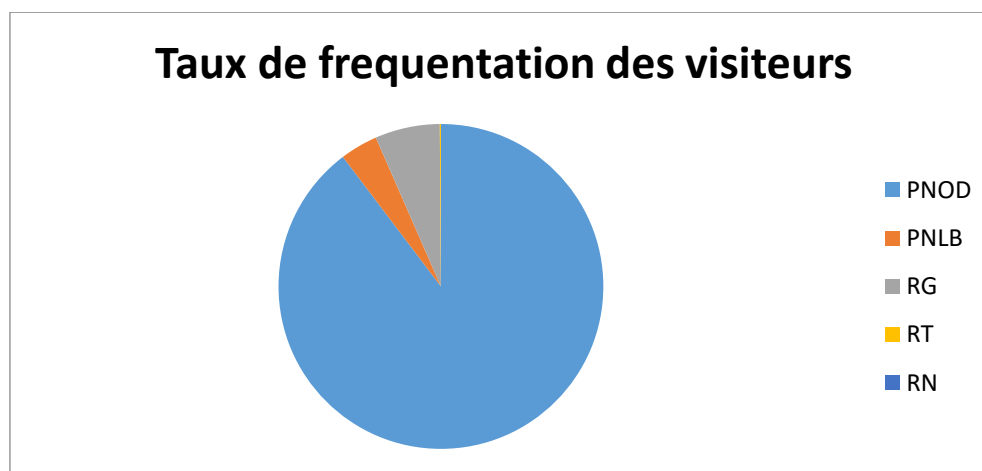
1. L'ECOTOURISME DANS LES AIRES PROTEGEES

Tableau 4: Les sites écotouristiques les plus visités en 2018

Sites écotouristiques	Nombre de visiteurs	Fréquence en %
PNOD	1 5000	89,69
PNLB	626	3,75
RN Gueumbeul	1 080	6,45
RNC Tocc Tocc	20	0,11
TOTAL	16 726	100

Source : Etude de terrain mai-2018 (Mme Faye)

Figure 5: Taux de fréquentations des touristes aux niveaux des sites écotouristiques en 2018



Source : Résultats obtenus à l'issu des études de terrain effectuées en Mai 2018.

Ce graphique et le tableau précédent nous montrent que le nombre total des visiteurs en 2018 au niveau des sites écotouristiques est de 16.726 visiteurs avec le parc de Djoudj en tête qui enregistre au moins chaque année 15.000 soit 89,69 % de visiteurs suivi de la réserve de Gueumbeul avec 1080 visiteurs par année puis du parc national de langue de barbarie avec 626 visiteurs et enfin de la réserve de Tocc-Tocc avec 20 visiteurs.

Le développement de l'écotourisme dans ces sites écotouristiques implique sans doute la focalisation sur le patrimoine naturel et écotouristique en même temps de la région. On sait tous

que le secteur des ressources naturelles reste confronté à plusieurs contraintes d'ordre physique, institutionnel et économique, en dépit des actions entreprises par les pouvoirs publics en vue de préserver et de restaurer les écosystèmes. Le patrimoine est souvent fragile, vulnérable et parfois même menacé de disparaître, pour différentes raisons: la surexploitation des ressources naturelles, son âge, les phénomènes de mode, le mauvais état des structures ou des bâtiments, le nombre élevé de touristes qui visitent un site, etc. L'ignorance, l'indifférence, les conflits, les interventions humaines, les incendies, les catastrophes naturelles sont aussi des menaces pour ce patrimoine. En particulier, les écosystèmes restent sous la menace de la prolifération des déchets (liquides, solides), la pollution et les inondations. Autant de facteurs qui sont susceptibles de détruire le milieu physique et humain environnant.

Ainsi, comme on vient de l'évoquer, de nombreux manquements ont effectivement été notés au fil des années et ont occasionné une dégradation constante du milieu naturel. Les réserves de biosphère qui doivent constituer de véritables pôles de développement d'un tourisme responsable ont perdu peu à peu leurs potentialités d'attraction.

La plupart des réserves naturelles ont ainsi connu une dévalorisation sans précédent. Le parc d'oiseaux de Djoudj dans la région de Saint-Louis mérite d'être cité en exemple.

Au regard de ces situations alarmantes, les représentants de l'Etat dans la région et les populations ont intérêt à se responsabiliser davantage. L'urgence serait de faire de la protection des parcs naturels et aires protégées une priorité absolue.

Les principaux intervenants doivent toujours avoir à l'esprit la mise en œuvre d'une politique engagée, volontariste destinée à la préservation des atouts déjà acquis.

C'est prouvé; toute négligence ou mauvaise gestion de notre environnement entraîne des conséquences irréversibles. La question est d'autant plus sensible que tous les pays du monde essaient de se solidariser pour faire face aux dégâts engendrés par le changement climatique.

Pourquoi protéger le patrimoine naturel ?

Le patrimoine possède une valeur pour ses caractéristiques propres et aussi pour ce qu'il évoque et représente. Si nous souhaitons le conserver, il a besoin d'être protégé, car la perte du patrimoine est la perte d'une part de notre identité.

Il n'existe pas une formule magique ou une recette miracle à appliquer pour développer l'écotourisme. Il s'agit de savoir investir dans ses rêves dès lors que l'on veut réaliser des actes qui impactent l'environnement. Il faudrait donc assurer une bonne communication autour afin que les touristes se déplacent pour voir. Les tours opérateurs jouent également un rôle très actif dans l'apport de solution et le choix des destinations. Les populations locales doivent être fortement

impliquées pour que cela fonctionne parfaitement. Ils devraient assurer une mission de sauvegarde des sites environnementaux et être garants des traditions et des coutumes du terroir. Eux, mieux que quiconque peuvent mettre en valeur leur territoire.

Les nombreuses difficultés décelées dans la préservation de la biodiversité devraient en effet figurer parmi les principaux points d'orientation des acteurs du tourisme. De même, les populations bénéficiant des retombées directes du secteur méritent bien d'être impliquées dans les décisions majeures.

Dans cette même optique, l'état devrait d'appuyer les activités des associations et les projets communautaires directement ou indirectement liés au domaine du tourisme.

2. LA MISE EN PLACE DE NOUVEAUX CIRCUITS ECOTOURISTIQUES

L'écotourisme est une des raisons qui poussent les touristes à visiter la région de Saint-Louis via l'initiative des organisations locales, les parcs et les réserves ont été élargis afin de protéger les animaux et les végétaux et d'attirer des touristes. Les séjours dans des milieux verts offrent de l'air pur, parfumé par les fleurs sauvages. Le chant des oiseaux dans les campagnes forme un bien-être qu'on ne pourrait obtenir dans les ambiances stressantes des zones urbaines. Ainsi, l'objectif principal des visiteurs, touristes et excursionnistes est donc d'observer et de comprendre la biodiversité et les pratiques qu'ils rencontrent lors de leur voyage.

Actuellement, la plupart des destinations touristiques mondiales sont entrain de promouvoir l'écotourisme dans leurs territoires nationaux car le balnéaire à lui seul ne fait pas le poids pour développer le secteur touristique de même que le tourisme de masse. C'est pourquoi les tour-opérateurs fournissent de nos jours des séjours pour les amoureux de la nature. En solitaire ou en équipe, les routards pourront bénéficier des bienfaits d'un voyage dans des espaces verts, montagnes, forêts tropicales et milieux marins. Pour admirer la diversité des animaux et des végétations d'une région, l'écotourisme prévoit un contact solidaire avec les habitants. Ceci permet d'observer et de connaître facilement les espèces de tous les environs et de s'impliquer dans la culture locale du fait d'un échange d'expérience avec les citoyens.

L'écotourisme offre des loisirs très prisés par les vacanciers. Il n'existe certainement pas de détente plus intéressante que de faire une balade tout en étant en complicité avec la nature et d'observer des espèces animales et végétales que l'on n'est même pas sûr de retrouver ailleurs.

De ce fait, nous allons essayer d'élaborer un circuit écotouristique dans la région de Saint-Louis en se basant sur les sites écotouristiques suivants:

Parc Ornithologie de Djoudj, Parc National de la Langue de Barbarie, Réserve de Gueumbeul, Réserve de Ndiaël, Réserve de Tocc-Tocc, l'aire marine protégée de Saint-Louis (AMP/SL)

Pour un touriste étranger qui ne connaît pas bien la ville Saint-Louis par exemple, l'idéal serait alors qu'il établisse son circuit comme suite :

Parc National de la Langue de Barbarie (un détour d'une vingtaine de kilomètres au sud juste à l'entrée de Saint-Louis), puis passer par la Réserve de Gueumbeul (qui se trouve sur la route à dix kilomètres de Saint-Louis), ensuite l'Aire Marine Protégée (AMP) de Saint-Louis qui est située dans le département de Saint-Louis, sur la façade maritime de la Communauté Rurale de Gandon dans l'arrondissement de RAO sur la Langue de Barbarie entre l'ancienne embouchure du fleuve Sénégal et le quartier pêcheur de Guet-Ndar puis aller à la Réserve Spéciale de Ndiaël qui est située sur les marges sud-est du delta du fleuve Sénégal, rive gauche, entre le lac de Guiers à l'est et le marigot du Lamsar au nord-ouest, aller à la réserve de Tocc-Tocc (même si les potentialités avérées ne sont pas pour l'instant exploitées), et enfin se rendre au parc de Djoudj qui se trouve au nord de Saint-Louis où on retrouve un environnement naturel extraordinaire et différentes espèces d'oiseaux en plus des autres espèces qui y vivent.

CHAPITRE 8 : LES IMPACTS DE L'ECOTOURISME

Le développement de l'écotourisme, comme toute autre forme de tourisme, nécessite la création d'infrastructures et l'afflux de personnes ayant des cultures, des valeurs et des besoins différents.

Il est indéniable que ces changements ont des effets bénéfiques. Cependant, si les populations d'accueil, les développeurs et les protecteurs de la ressource n'essaient pas activement d'en contrecarrer les effets pervers potentiels, l'écotourisme pourrait aussi avoir des conséquences négatives sur le plan environnemental aussi bien sur le plan social et économique.

Dans quelle mesure l'écotourisme peut-il aider à sauvegarder l'environnement tout en favorisant le développement économique et social des régions concernées ? Cette question, qui constitue l'une des problématiques implicites de ce travail, est à l'origine de nombreux débats.

De par ses caractéristiques propres, l'écotourisme devrait s'accompagner de retombées positives sur l'environnement naturel et socioculturel. Dans ces conditions, la mesure des coûts et des avantages économiques, écologiques et sociaux de l'écotourisme est différente de celle du tourisme traditionnel ou de masse. Les ratios habituels, notamment en termes de rentabilité économique, doivent pouvoir être appréciés dans un contexte différent qui évalue les retombées de l'activité de l'écotourisme non seulement en termes de rentabilité financière mais peut-être surtout en termes d'impacts sur le revenu, l'activité et les conditions sociales des populations locales (OMT et PNUE).

Avec la croissance rapide de l'écotourisme au niveau international, on prend de plus en plus conscience des impacts de cette activité. Bien sûr, ceux-ci vont dépendre de la façon dont on va définir cette forme de tourisme. On peut tout de même dresser une liste, non exhaustive, des effets hypothétiques de l'écotourisme, tant positifs que négatifs, au niveau économique, socioculturel et environnemental.

Tableau 5 : Avantages et Inconvénients de l'écotourisme.

Effets sur l'environnement	
Avantages directs <ul style="list-style-type: none"> • Stimule la protection de l'environnement (aires protégées) tant de façon formelle qu'informelle. • Encourage la restauration et la conservation des habitats modifiés. • Permet la participation active des écotouristes à la mise en valeur de l'habitat (dons, maintien de l'ordre, entretien, etc.). 	Inconvénients directs <ul style="list-style-type: none"> • Danger que la capacité de charge de l'environnement soit dépassée accidentellement dû : • au rythme de croissance rapide, • aux difficultés à identifier, à mesurer et à contrôler les effets sur une longue période, • à la croyance que tout tourisme est porteur de perturbations.
Avantages indirects <ul style="list-style-type: none"> • La présence de l'écotourisme favorise un engagement accru envers un environnement sain. • Des espaces protégés par l'écotourisme génèrent divers avantages environnementaux. 	Inconvénients indirects <ul style="list-style-type: none"> • Les régions fragiles peuvent être exposées à des formes de tourisme moins envahissant (fonction de pionnier). • Peut avoir une tendance à donner une valeur financière à la nature, selon son attractivité.
Effets économiques	
Avantages directs <ul style="list-style-type: none"> • Revenus directs des écotouristes. • Création d'emplois directs. • Fort potentiel de liens avec d'autres secteurs de l'économie locale. • Stimulation de l'économie périphérique. 	Inconvénients directs <ul style="list-style-type: none"> • Coûts de démarrage (acquisition de terrain, établissement d'aires protégées, superstructures, infrastructures). • Dépenses permanentes (entretien des infrastructures, promotion, salaires).
Avantages indirects <ul style="list-style-type: none"> • Revenus indirects des écotouristes (effet multiplicateur élevé). • Propension des écotouristes à fréquenter des attractions culturelles et patrimoniales comme « compléments ». • Avantages économiques d'une utilisation durable des aires protégées (industrie pharmaceutique, recherche) et des phénomènes naturels (ex. : maîtrise des crues) 	Inconvénient indirects <ul style="list-style-type: none"> • Incertitude des revenus due à la nature de la consommation. • Perte de revenus en raison des importations, de la participation d'étrangers ou de non-locaux, etc. • Coûts de substitution. • Cultures endommagées par la faune.
Effets socioculturels	
Avantages directs <ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité de l'écotourisme à un large éventail de la population. • Éléments esthétiques/spirituels des expériences. • Favorise la sensibilisation à l'environnement auprès des écotouristes et de la population locale. 	Inconvénients directs <ul style="list-style-type: none"> • Intrusions dans des cultures locales et, peut-être, des cultures isolées. • Imposition d'un système étranger valorisant l'élite. • Déplacement des cultures locales par l'établissement de parcs. • Érosion du contrôle local (spécialistes étrangers, immigration de personnes à la recherche d'emploi).

<p>Avantages indirects</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avantages des phénomènes naturels. 	<p>Inconvénients indirects</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ressentiment possible de la population locale. • Opposition des touristes à certains aspects de la culture locale (ex : chasse, agriculture itinérante sur brûlis).
---	---

Source : Traduction libre de Sarrasin (2002), à partir de Weaver (1998).

Le tourisme responsable, solidaire, équitable ou encore l'écotourisme...est le domaine du tourisme durable qui possède un nombre incalculable de variantes. Le point commun entre toutes ces notions est le respect des principes du développement durable.

En effet, le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans risque de compromettre la possibilité pour les générations à venir de pouvoir répondre à leurs propres besoins. (Cours de géographie du tourisme)

I. IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Le tourisme est souvent perçu comme responsable en partie de la dégradation du milieu naturel. La mesure des avantages et inconvénients écologiques des projets touristiques constitue ainsi un des enjeux majeurs de l'écotourisme. En effet, l'écotourisme représente une des rares formes de développement touristique qui, sous certaines conditions, peut favoriser la protection des zones naturelles grâce aux programmes de conservation qu'il suscite et qu'il peut financer.

Pour cela, les outils de mesures des avantages et des inconvénients écologiques sont largement des indicateurs composites qui permettent de déterminer la pression et l'intensité d'utilisation des sites d'écotourisme. L'OMT a défini trois indicateurs composites qui sont particulièrement bien adaptés à la mesure des coûts et avantages écologiques de l'écotourisme. Il s'agit de :

- Indicateur de capacité de charge : Cet outil de mesure composite permet de déterminer le nombre maximum de touristes par site en tenant compte de l'intensité d'utilisation en période de pointe. Cet indicateur peut être calculé à partir des indices de protection des sites naturels et permet de donner l'alerte sur la capacité du site de supporter différents niveaux de fréquentation d'écotourisme.
- Indicateur de perturbation de site : Cet outil permet de réaliser une mesure composite des niveaux d'impact sur le site compte tenu des particularités naturelles et écologiques. Il s'agit de répondre à la question de savoir dans quelle mesure l'écotourisme malgré toutes les précautions prises vis-à-vis du milieu naturel a néanmoins un impact négatif sur

l'environnement et lequel. Ceci doit permettre d'indiquer quelles sont les mesures à prendre en fonction du degré de perturbation des sites utilisés par l'écotourisme.

- Indicateur d'intérêt écologique : Cet outil doit permettre de mesurer les particularités écologiques du site qui le rendent attrayant pour l'écotourisme et qui peuvent changer avec le temps et la fréquentation touristique. Il s'agit principalement d'un indicateur qualitatif qui joue un rôle très important pour s'assurer de la pérennité des investissements liés au développement de l'écotourisme (OMT et PNUE, 2002 ; 113).

L'intérêt de ces différents indicateurs est qu'ils permettent d'assurer une véritable surveillance écologique des produits d'écotourisme et permettent également d'avoir une vision globale des différents produits créés sur un même espace géographique par plusieurs opérateurs.

Le tourisme de masse incontrôlé représente une vraie menace pour les différentes zones naturelles qui se retrouvent en surexploitation et souffrent de pollution. La pollution issue du tourisme met une énorme pression sur les zones touchées avec des dégradations environnementales telles que l'érosion des terres, les rejets d'eaux usées dans les mers et les rivières, la destruction des habitats naturels des animaux, la pollution par une gestion négligée des déchets et la pollution de l'air. Avec une montée de la sensibilité des populations aux enjeux environnementaux, l'écotourisme devrait se trouver une place de choix dans les années à venir.

Il existe un bon nombre d'impacts peu visibles mais cumulatifs qui peuvent représenter une menace pour l'environnement comme les ordures domestiques et autres, la pollution de l'eau, l'érosion des sentiers et le braconnage. D'autres impacts seraient encore plus subtils, comme le changement dans le comportement des animaux ou dans la variété des espèces.

Quant à la région de Saint-Louis, elle a un cadre propice pour le développement de l'écotourisme avec le riche patrimoine naturel dont il dispose. Rappelons que la région compte deux parcs nationaux (le Parc National de Djoudj et le Parc National de la Langue de Barbarie), trois réserves (Gueumbeul, Tocc-Tocc et Ndiaël) et une aire marine protégée (l'aire marine protégée de Saint-Louis).

En effet l'écotourisme consiste à protéger le patrimoine touristique. Il inclut des actions de sensibilisation des visiteurs aux enjeux pour la protection de la faune, de la flore, des valeurs et traditions de la population locale d'une localité.

Cette forme de tourisme est notamment pratiquée dans les parcs nationaux et réserves de la région de Saint-Louis.

L'écotourisme participe ainsi à la valorisation et à la protection des zones naturelles et est un moyen de diversification de l'offre touristique saint-louisienne. Il nécessite une utilisation

rationnelle des ressources non renouvelables, une prévention contre la pollution, le traitement des déchets et eaux usées au niveau des sites, gérer les flux touristiques.

L'enjeu fondamental à Saint-Louis est d'arriver à développer le tourisme tout en garantissant une gestion durable des ressources naturelles.

L'écotourisme a un impact environnemental considérable car, tout d'abord, il peut générer des fonds qui seront destinés aux aires protégées (impact économique). En second lieu, il peut créer des emplois pour les communautés des environs et ainsi susciter des motivations économiques en vue de défendre les aires protégées. En troisième lieu, il peut fournir aux visiteurs une éducation sur l'environnement. Quatrièmement, il peut fournir la justification nécessaire pour déclarer la protection de certaines aires naturelles ou augmenter l'aide assignée à ces aires. Enfin, les programmes d'écotourisme visent à limiter les impacts négatifs des touristes de nature. Ces cinq objectifs, peuvent être utilisés comme des lignes directrices du volet « environnement » lors de la mise en place d'un projet d'écotourisme.

II. LES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'ECOTOURISME

1. LES IMPACTS SOCIAUX

Les impacts socioculturels sont souvent plus difficiles à identifier et à quantifier. À partir de quel moment, par exemple, une communauté est-elle en train de voir ses traditions s'effriter en raison du tourisme ? Comment déceler une modification de la structure sociale qui serait amorcée par les voyageurs ?

L'analyse des impacts socioculturels de l'écotourisme implique donc l'analyse de trois éléments principaux à savoir :

- l'écotouriste, particulièrement sa demande pour des services, son attitude, ses attentes et ses activités;
- la communauté hôte, spécialement son rôle et son attitude face aux services requis par les touristes et ses inquiétudes concernant les impacts des visiteurs sur leurs modes de vie traditionnels;
- la relation entre l'écotouriste et la communauté hôte, cette relation étant par ailleurs transitoire, limitée dans le temps et l'espace, souvent dépourvue de spontanéité et inégale (UNESCO, 1976).

Les principaux objectifs sociaux liés à l'écotourisme sont de permettre à la communauté d'accueil d'améliorer sa qualité de vie, de satisfaire ses besoins d'information sur la ressource écotouristique et de participer à son propre développement.

Ces buts seront atteints dans la mesure où les communautés locales auront le pouvoir de décider et de participer à la réalisation de projets écotouristiques dans leur région, et de contribuer ainsi à leur propre développement, c'est-à-dire avoir recours à une gouvernance participative. Bref, pour éviter que le tourisme ait des impacts négatifs sur les communautés d'accueil, il faut consulter les populations locales et tenir compte de leurs intérêts, et cela dès la phase de conception d'un projet en écotourisme.

« Dans certains cas le tourisme constitue un instrument de revivification ou de revalorisation de pratiques culturelles parfois oubliées des autochtones et contribue ainsi à redonner une fierté et à reconstruire une identité collective » (Marie LEQUIN, 2001). Cependant, cet aspect peut également s'interpréter par ce qu'on appelle une « touristification » qui va jusqu'à façonner la perception de l'identité propre des membres des communautés d'accueil à partir d'une culture « retrouvée » mais qui ne correspond pas à celle qu'ils ont « perdu ». Dans cette perspective, les principaux objectifs sociaux liés à l'écotourisme sont de permettre à la collectivité d'accueil d'améliorer sa qualité de vie, de satisfaire ses besoins d'information sur la ressource écotouristique et de participer à son propre développement.

Ainsi, si nous prenons le cas du parc de Djoudj de Saint-Louis, l'activité écotouristique y est très importante dans la mesure où le parc reçoit des milliers de visiteurs par an. De plus, les éco-gardes issus des populations locales des sept villages environnent y gagnent leur vie et tissent en générale de bonnes relations avec les touristes. C'est sans doute ce qui a favorisé la création d'écoles par des associations locales appuyées par des touristes. Ces derniers octroient à chaque occasion des dons aux enfants (stylos, cahiers, habillements...) et participent au bon développement des villages environnent.

2. LES IMPACTS ECONOMIQUE DE L'ECOTOURISME

De par son emphase sur les voyages individuels ou en petits groupes, il serait utopique de croire que l'écotourisme puisse insuffler une vigueur nouvelle à l'économie d'un pays en difficulté. Cependant, nous pouvons reconnaître le fort potentiel de cette activité à améliorer l'économie locale. Parmi les bénéfices de l'industrie écotouristique, la création d'emploi pour la population locale est souvent mentionnée et sert généralement d'indicateur de base. Dans tout projet écotouristique, les retombées économiques peuvent avoir une importance toute particulière pour les populations locales.

Plusieurs pays ont choisis ainsi de se tourner vers l'écotourisme afin de contribuer au développement économique des communautés vivant dans des régions souvent non touchées par les efforts de développement plus traditionnel en raison de leur éloignement des grands centres urbains . Il ne faut pas oublier que la contribution de l'écotourisme à l'économie locale ne dépend pas uniquement de l'argent qui entre dans la région mais aussi et surtout de la part de cet argent qui va demeurer sur place.

En somme, l'écotourisme a le potentiel d'améliorer l'économie des communautés locales ou d'aider à financer les activités en cours à l'intérieur des aires protégées.

Ainsi, les objectifs économiques de l'écotourisme sont la productivité et la diversification des activités. L'activité économique découlant de cette industrie est ici considérée comme une composante essentielle de la durabilité d'une communauté. Si le tourisme n'a pas d'effets durables sur la communauté, l'industrie non plus ne sera pas viable.

Selon cette perspective, il faut reconnaître que l'écotourisme est une activité économique devant être reconnue comme un agent de développement et de changement et que le degré de consommation qu'on en fait est déterminé par le style de développement proposé par les acteurs. L'écotourisme peut représenter une occasion pour les régions de diversifier leurs activités économiques tout en protégeant leurs ressources naturelles.

A titre d'exemple, Patrimoine Mondial de l'UNESCO, la ville de Saint-Louis doit son attrait à sa situation géographique, à son caractère historique, à son architecture, son tourisme balnéaire et religieux et ses festivals mais également à sa riche biodiversité. Elle constitue ainsi une halte importante pour les visiteurs du PNOD (parc national des oiseaux de Djoudj) et des autres sites naturels de la région.

Il est donc important d'insister sur l'écotourisme. En effet, les parcs ont une importance très grande pour les villages environnants. Celui de Djoudj toujours est un exemple très illustratif. En effet, Depuis 1994, une nouvelle politique de gestion du parc est mise sur pied. De plus les parcs sont à l'origine de beaucoup d'emplois. En effet nos enquêtes ont montré qu'en dehors des conservateurs, les employés du parc sont essentiellement les habitants des villages environnants. L'implication des populations dans la protection et la conservation du parc est également à l'origine de la création du GIE des éco-gardes. Et parmi ces derniers un groupe d'éco-guides a été constitué afin de guider, d'orienter et d'informer les touristes au cours de leurs visites. Ils ont aussi un rôle dissuasif contre les mauvaises pratiques qui accompagnent le tourisme de vision dans les aires protégées. Ainsi depuis 2015, le guidage par un éco-guide est obligatoire pour les visiteurs ne disposant pas d'un guide agréé.

Cependant, les emplois directs ont également pour effet d'en créer d'autres dans les entreprises de biens et services. Celle-ci prend en compte la participation des populations locales, dans le respect de leurs préoccupations. Cette démarche d'intégration fait que les populations, en collaboration avec la direction du parc, gèrent celui-ci. Ainsi, les populations se sont constituées en GIE et possèdent leurs propres campements. Elles participent activement à l'hébergement des touristes. Elles possèdent également leurs propres pirogues pour la traversée du fleuve lors des excursions. Au cours de celles-ci, elles font étalage de leur culture en exposant leurs créations artisanales. Ainsi, le tourisme à travers le parc fait vivre sept villages environnants (deux villages wolofs, trois maures et deux peulh). La direction du parc implique également les populations dans la protection de celui-ci. Aussi, des villages éco gardes sont créés et constituent des zones tampons pour lutter contre les feux de brousse et le braconnage. Le tourisme par le biais de l'écotourisme joue ainsi, un rôle positif dans le développement local.

Selon le gérant du campement de Djoudj, l'écotourisme permet aux touristes de venir visiter le parc ce qui fait marcher notre campement et de rehausser le chiffre d'affaire qui est estimé à 20 millions de francs CFA en 2018 dont 9 millions de fond de caisse. Cette argent va servir à la population locale en créant d'autres activités lucratives mais aussi de construire des salles de classe, d'acheter des médicaments pour certains malades, d'acheter des fournitures scolaire, etc. Quant aux éco-guides ils estiment qu'en haute saison touristique le tourisme leur permet de gagner jusqu'à 20.000 francs CFA par jour. En effet quand il y a une visite l'éco-garde est payé à 4000 francs CFA par visites. Ce qui fait que plus il y a de touriste plus sa rémunération est élevé (nombre de touriste multiplier par 4000 F CFA).

Sans oublier l'accroissement du taux des réceptifs des hôteliers grâce à l'écotourisme car il est important de souligner que le tourisme balnéaire, de masse pratiqués à Saint-Louis n'est plus au rendez-vous et sont laissés en rades. Les touristes sont de nos jours animés par la découverte de la faune, flore.... Ainsi les dépenses engendrées par ces touristes motivés par les pratiques de l'écotourisme durant tout leur séjour (hébergement, restauration, transport...) contribuent au développement du tourisme mais aussi à l'économie locale.

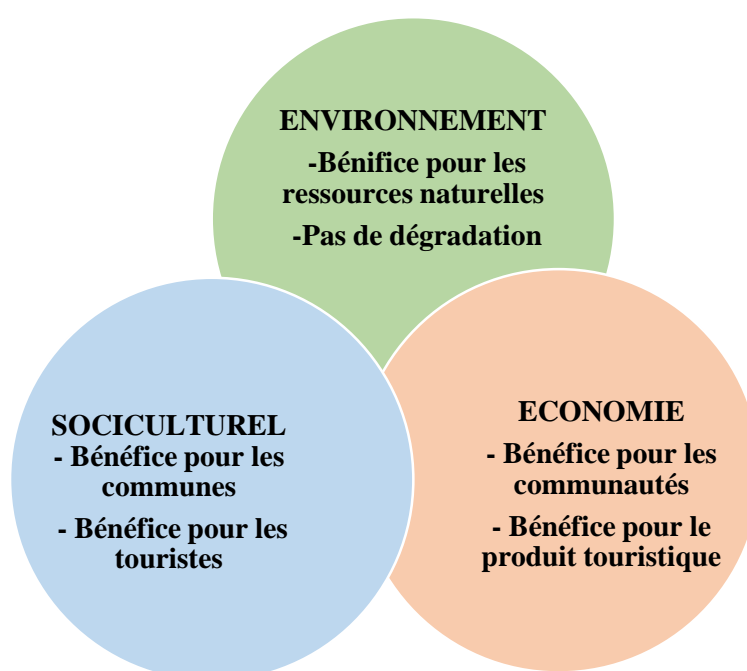
Tableau 6 : Tableau récapitulatif des employés dans les sites écotouristique

Sites écotouristiques	Fonctionnaires	Eco-gardes	Agents de sécurité
PNOD	23	35	4
PNLB	15	9	3
RG	5	3	4
RTT	4	25	2
TOTAL	47	72	13

Source : Enquête de terrain Mai 2018 (Mme Faye)

A l'issu de ce tableau, nous pouvons dire que le PNOD emploie 23 fonctionnaires, 35 éco-gardes et 4 agents de sécurité, suivi du PNLB avec 15 fonctionnaires, 9 éco-gardes et 3 agents de sécurité ; la Reserve de Gueumbeul, quant à elle emploie 5 fonctionnaires, 3 éco-gardes et 4 agents de sécurité et enfin nous avons la réserve de Tocc-Tocc avec 4 fonctionnaires, 25 éco-gardes et 2 agents de sécurité. Ce qui nous donne un total de 47 fonctionnaires, 72 éco-gardes et 13 agents de sécurité.

Figure 6: Modèle durable du tourisme



Source : www.tourisme-durable.org (modifié par M.BALDE en Janvier 2019)

Sur ce schéma nous pouvons voir très clairement l'avantage du tourisme durable sur l'environnement, l'économie et sur la société.

Cette forme de tourisme est bien différente du tourisme de masse qui engendre une pollution considérable de l'environnement par la construction de nombreuses infrastructures touristiques parfois mal planifiée.

Ainsi il s'inscrit dans une dynamique qui implique une forme de voyage, de production et de consommation plus responsable tout en associant les populations locales, et des retombées socioéconomiques équitablement répartis. Il s'agit de développer le tourisme tout en prenant en compte les besoins et la capacité d'accueil des territoires visités.

L'objectif principal étant de parvenir à une gestion des ressources naturelles pour le bien commun, en satisfaisant la population d'accueil.

L'implication de la population locale ne peut pas être laissée en rade, car est très importante en ce sens qu'elle leur permet à la fois de mener des activités respectueuses de l'environnement et de subvenir à leurs besoins

CHAPITRE 9 : LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE L'ECOTOURISME A SAINT-LOUIS

I. LA PROMOTION DE L'ECOTOURISME

Selon Taleb RIFAI, Secrétaire Général de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) « Le tourisme durable a montré qu'il était l'un des moyens les plus efficaces pour fournir des opportunités économiques et des emplois aux communautés locales tout en protégeant les ressources naturelles de la planète ». Les populations rurales, souvent pauvres et isolées, sont très dépendantes pour leur survie des écosystèmes dans lesquelles elles vivent. Notons qu'il existe différents moyens de promotion de l'écotourisme parmi lesquels nous avons :

1. LES RESEAUX SOCIAUX

L'émergence des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans une économie globalisée offre des opportunités inestimables aux acteurs du tourisme. Les médias sociaux et les enjeux liés au « buzz marketing », ont fait du « Community management » un moyen incontournable de promotion. Les entreprises ont compris que les plateformes sont des supports de communication moins coûteuse avec un impact à l'échelle planétaire. Dans ce secteur diversifié, une grande part du marché concerne le tourisme durable. De nos jours les pays s'orientent plus vers une valorisation des potentialités naturelles et culturelles, car c'est devenu une composante stratégique pour développer leur attraction.

Les méthodes traditionnelles de promotion des destinations sont certes d'une réelle efficacité, mais posent des limites sur lesquelles intervient la communication numérique. Ainsi, le support digital se présente comme un canal à forte valeur ajoutée dans le marketing stratégique

L'orientation des ressources vers une stratégie Web 2.0 devient nécessaire dans la promotion de ce secteur car les formes classiques commencent sérieusement à trouver leurs limites restreintes face aux marchés traditionnels. Le nombre annuel de visiteurs au Sénégal qui croissait d'année en année, baisse maintenant considérablement. Quel est alors la véritable ampleur et l'efficacité de cette méthode de promotion ? Il ressort des analyses que, pour améliorer la compétitivité de la destination Sénégal, l'insertion des moyens de communication digitale s'avèrent cruciale. Les ressources nécessaires au succès d'une stratégie Web 2.0 dans son ensemble sont de natures diverses, notamment humaines et financières. Aussi bien pour les entreprises privées que publiques l'engagement des spécialistes de la communication et du « community management » demeure une solution optimale pour la mise en œuvre de nouvelles stratégies.

Toujours dans cette logique, M. Mame Mbaye NIANG, le Ministre du Tourisme avait tenu les propos suivants : « Le Sénégal va se servir d'Internet, des réseaux sociaux surtout, pour mieux "vendre" son offre touristique à l'étranger ». Dans la même logique, le Directeur des Investissements et des Aménagements Touristiques (DIAT) avait déclaré, en introduisant une conférence publique sur la destination Sénégal, lors de la dernière FIDAK « Nous allons très prochainement lancer le Sénégal sur la toile et être présents sur les réseaux sociaux, plus près du public, pour gagner en compétitivité » (M. Ibrahima Sorry SARR).

Dans le processus de développer le tourisme, les réseaux sociaux sont indispensables de nos jours, au même titre que les médias. A ce titre, une question mérite d'être élucidée : En quoi le web est considéré comme un bon levier pour promouvoir les activités touristiques ?

Parce que beaucoup de réservations se font en ligne de nos jours d'où la disparition des agences de voyage. Si on vise une cible jeune, on ne peut pas passer à côté des réseaux sociaux, car la majorité de la population mondiale a accès à Internet de nos jours. Ainsi, créer un site Internet en mettant en ligne tous les renseignements nécessaires est source d'attraction d'une destination. Saint-Louis du Sénégal ne sera d'ailleurs pas une exception à la règle pour mieux pouvoir mettre en exergue ses atouts et potentialités dont dispose cette ville pour développer son tourisme.

Déjà des informations sont publiées sur Facebook, Instagram ou YouTube, etc. pour se faire remarquer. Les acteurs du tourisme de la région doivent penser à mettre en ligne des sites écotouristiques, et ces images doivent absolument être inspirantes. Des photographies de qualité et des vidéos sur les sites écotouristique de Saint-Louis seront d'une importance considérable. Pour cela, on aura besoin de matériel professionnel, ainsi qu'une équipe d'experts, qui saura mettre en évidence les sites à promouvoir.

Dans les vidéos, il faudra présenter la destination de façon fascinante et intéressante par le biais du storytelling (communication narrative). Pourquoi ne pas réaliser une vidéo marquante dans laquelle un ou plusieurs Instagrammeurs ou Youtubeurs populaires vivent une expérience incroyable dans ces endroits ? Par exemple inviter des artistes de renommée internationale comme Youssou NDOUR, Wally SECK, des artistes comédiens et cinématographiques, des stars comme Dadju (Chanteur français), qui était de passage au Sénégal le mois dernier à se rendre à Saint-Louis, plus précisément dans les sites écotouristiques pour faire la promotion de l'écotourisme et ainsi, inciter d'autres visiteurs à séjourner dans la localité. Autrement, il serait envisageable de faire appel à un blogueur pour écrire un article passionnant sur ces sites.

La réactualisation des données sur Internet concernant les différents parcs et réserves de la région de Saint Louis constitue aussi un frein à la promotion de la destination ; donc l'idéal serait que les

autorités de ces espaces naturels mettent en place des moyens nécessaires pour proposer des informations fiables et récentes.

2. LE TOURISME DOMESTIQUE

Le tourisme domestique est encore faible au Sénégal. Les retombées du tourisme local au Sénégal tournent autour de 32,6%, celles du tourisme international sont aux alentours de 54% et celles du tourisme d'affaires à 63,8%, selon Monsieur Amdy Sène, l'ex-Directeur Général de l'investissement de la Promotion Touristique (DIPT). Pour une bonne relance du tourisme interne au Sénégal, il faudra surtout mieux organiser le développement du tourisme social et associatif en impliquant les écoles et la presse également, dit-il toujours.

Pour promouvoir et développer le tourisme domestique ou interne au Sénégal, Il faudrait d'abord faire en sorte que chaque Sénégalais devienne un touriste à l'intérieur même du pays. En d'autres termes, il faut une promotion du tourisme interne, et malheureusement, cette forme de tourisme est très peu pratiquée par les nationaux et les résidents. La culture du tourisme interne peine à être adoptée par les nationaux qui semblent avoir une préférence pour les voyages à l'étranger, mais aussi la pauvreté, les conditions précaires dans lesquelles vivent certains sénégalais ne leurs permettent pas de s'offrir le luxe de voyager à des buts de loisir.

Saint-Louis peine à développer son tourisme domestique tout comme le reste du pays d'ailleurs. En effet, la destination Saint-Louisienne malgré ses atouts, ses potentialités sur le plan touristique laisse à être désirée par ses habitants. La preuve, on constate que parmi les visiteurs des parcs et réserves naturelles de la localité, les étrangers occupent la première place (les Français). La même situation se retrouve aussi dans les hôtels, les auberges, les musées...

Il faut dire, que pendant longtemps, les institutions en charge de la promotion ont eu le plus souvent une approche très vague du métier et de l'importance du chargé de communication et marketing du tourisme, alors que dans le tourisme de loisirs la cible n'est pas la même lorsqu'il s'agit du tourisme d'affaires. Cette vision dans la segmentation des produits changent toute la stratégie. On assiste actuellement à un marketing plus B to C (l'ensemble des relations qui unissent les entreprises et les consommateurs finaux) tant sur le type de communication que sur les canaux utilisés. L'objectif est de mettre aujourd'hui, en place un discours commercial mettant en valeur les atouts et les richesses de Saint-Louis en tant que destination écotouristique par un professionnel du tourisme.

Ainsi, les acteurs de la région doivent penser à mettre en place des stratégies de promotion très efficaces afin d'atteindre la sensibilité de la population locale et les inciter à aller découvrir le

joyau du tourisme à Saint-Louis. Au programme de ce rendez-vous promotionnel et de sensibilisation, des sorties sur des sites, avec des expositions sont vivement recommandées avec le concours des professionnels du tourisme de la localité. Pourquoi pas organiser tous les six mois une mini foire gastronomique, artisanale, des rencontres professionnelles, des compétitions d'excellence mettant en concurrence des travailleurs du secteur notamment les serveurs, les agents de l'accueil, les guides ; une soirée de gala traditionnelle, mais surtout des panels et des conférences sur le thème Tourisme et développement communautaire peuvent relever le niveau d'intérêt de la manifestation.

Ce concours peut être doté d'un prix d'un montant important qui va permettre de faire des recherches sur les deux thèmes : l'un sur les produits touristiques transnationaux innovants qui promeuvent la richesse de l'héritage du patrimoine naturel et culturel de Saint-Louis et, l'autre sur l'accessibilité au tourisme rural durable, un tourisme pour tous, à travers des programmes et des projets susceptibles de fournir des services et de diversifier l'offre d'expériences touristiques saint-louisienne afin d'en améliorer la qualité.

Pour un véritable développement du tourisme domestique, les visiteurs doivent penser à aller séjourner dans des structures d'hébergement (hôtel, auberge, campement...) qui pratiquent des prix adaptés à la bourse du sénégalais. Au Sénégal, nous n'avons pas cette culture de prendre des vacances ou des congés pour voyager, aller découvrir d'autres endroits différents de l'environnement habituel tout en séjournant dans une structure d'hébergement. On pense toujours passer ses vacances chez des parents, amis, voisins...or, pour que ces vacances impactent sur le développement du tourisme de la localité, il faudrait au moins remplir une des composantes du tourisme notamment le transport, l'hébergement, l'animation et la restauration.

3. UNE MEILLEURE SYNERGIE ENTRE ACTEURS LOCAUX

Dans l'ensemble, les acteurs du secteur du tourisme à Saint-Louis sont divers et très nombreux. Ils sont constitués du privé et de l'administration (public). Parmi ces acteurs nous avons :

- L'Office de tourisme et le syndicat d'initiative

L'Office de Tourisme - Syndicat d'Initiative (OTSI) de la région de Saint-Louis est une association qui regroupe des professionnels du tourisme et des acteurs locaux qui ont la volonté de promouvoir et de développer l'activité touristique, pourvoyeuse de retombées économiques significatives. C'est un bureau d'accueil et d'informations qui renseigne sur les réceptifs, les circuits touristiques et sur toute autre information utile sur le tourisme à Saint-Louis (culture, artisanat, restauration, etc.).

Ainsi l'OTSI (Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative) développe aussi des activités culturelles et de découverte axées sur la valorisation du patrimoine, en complément du tourisme balnéaire.

- **Le service régional du tourisme (SRT)**

Le service régional du tourisme veille au respect des lois et contrôle la réglementation touristique au niveau local. Il accompagne les acteurs du tourisme dans la promotion et le développement touristique sur la base de la politique touristique nationale.

- **Les collectivités locales**

La mairie de Saint-Louis dispose dans son organigramme d'une direction du tourisme, de la culture et du patrimoine. Cette direction a pour mission : de « booster » le tourisme local à travers l'organisation d'événements culturels.

En outre, la commune accompagne les acteurs touristiques à travers plusieurs projets comme le PDT (Plan de Développement Touristique) en collaboration avec l'AFD (Agence Française de Développement).

- **Le comité de sauvegarde du patrimoine culturel et naturel et la maison du patrimoine**

La région de Saint-Louis dispose d'un comité de sauvegarde du patrimoine culturel et naturel et d'une maison du patrimoine.

Le plan de sauvegarde du comité est un plan d'urbanisme de détail opposable aux tiers. Il permet une réglementation des travaux de constructions et de tous les aménagements urbains. Ce document d'urbanisme prend en compte le développement urbain de la ville. Il identifie les parties à préserver et définit les zones pour de nouvelles constructions dans l'espace sauvegardé. Et ce dernier concerne toute l'île, les quais et berges et le pont Faidherbe.

Pour mener à bien ces actions, la Maison du Patrimoine a pour vocation d'accueillir des représentants de l'Etat, de la Commune, de l'UNESCO, des partenaires de la Coopération décentralisée, des services techniques.

Toutefois tous ces acteurs devraient trouver un moyen de travailler en équipe afin de développer davantage l'activité touristique. Sur le plan écotouristique, il serait opportun que les acteurs touristiques locaux, les conservateurs et agents de parcs, les éco-guides, et les populations locales travaillent en parfaite synergie pour faciliter la promotion et la préservation des sites écotouristiques.

Des panneaux de signalisation doivent être mis en place pour faciliter l'accès à ces sites, revoir les tarifs d'entrée surtout pour les touristes étrangers qui paient presque le double du prix des nationaux au niveau des parcs, des musées... devraient être envisagé.

II. AUTRES PERSPECTIVES

1. LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE (PDT/SL)

Un Programme de Développement Touristique de Saint-Louis (PDT/SL) a été créé. Il est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) pour une durée de cinq ans, sous forme de prêt et de subvention d'un montant global de 24,5 millions d'euros soit une valeur de 16 070 946 500 FCFA. (Source : service régional du tourisme de Saint-Louis.)

Le PDT/SL vise à développer le tourisme durable à travers la valorisation des patrimoines historique, culturel et naturel. Le programme vise à augmenter l'attractivité du territoire, à travers la diversification et l'amélioration de l'offre et de l'accueil touristiques ; la mise en valeur du patrimoine urbain et la requalification des espaces publics de l'île et de ses abords immédiats ; l'amélioration du cadre de vie sur l'île à travers le renforcement de la collecte des déchets ; et l'amélioration des conditions de débarquement et de conditionnement des produits de la pêche.

Le PDT a pour finalité de soutenir une croissance économique forte dans la région du fleuve Sénégal en diversifiant les activités économiques. Il s'agit de développer le tourisme autour de certains sites naturels comme Djoudj et Gueumbeul et revaloriser le patrimoine de la ville de Saint-Louis. A cet égard, les résultats attendus de ce PDT sont :

- Le renforcement des acteurs du tourisme et les moyens dont ils disposent ;
- la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel immobilier (privé et public) ;
- la requalification des espaces publics ;
- l'amélioration de la propreté par le renforcement de la gestion et traitement des déchets ;
- l'amélioration des conditions de débarquement des produits de la pêche en aménageant une base de pêche ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles de la Commune de Saint-Louis.

Il y a aussi d'autres intervenants qui sont présents dans le secteur sous forme de projet. On peut citer : Le Projet de développement du tourisme communautaire ; le Projet de plan d'aménagement de la zone Nord ; le Programme de développement touristique de la commune de Saint-Louis, etc.

2. LE PLAN SENEGAL EMERGENT (PSE)

Le Sénégal a enregistré 1.365.000 touristes en 2017 avec une hausse de 12,8% par rapport à l'année 2016, avec 1.210.000 touristes et 482 Milliards de FCFA sur la base d'une DMS (Durée Moyenne Séjour) de 35358 contre 516 Milliards visés en 2017 (Ministère du tourisme 2018).

Ces chiffres montrent aujourd'hui l'engagement de l'Etat du Sénégal dans le processus de développement du tourisme national. Dans cette même dynamique, l'Etat avec son PSE (Plan

Sénégal Emergent) s'est fixé quelques objectifs afin de promouvoir la destination Sénégal et de rehausser le secteur touristique. Parmi ces objectifs nous pouvons citer :

- Nouvelle offre touristique, restauration de l'attractivité, plus de compétitivité, nouveaux clients, nouveaux circuits de distribution permettant de resituer la destination Sénégal dans le tourisme globalisé.
- Développement de 2 à 6 nouveaux pôles intégrés et requalification des sites existants, ciblés autour des filières balnéaires, d'écotourisme, de culture, des sites religieux et d'affaires.
- Faire du Sénégal un hub multiservices et un hub aérien de référence au niveau régional.
- Offre de «paquets investisseurs» spécifiques aux zones dédiées pour les services et le tourisme : subventions à l'installation, fiscalité et droit du travail adaptés, charges et régime administratif allégés.
- Projets concernant le plan sectoriel pilote artisanat d'art et le plan sectoriel micro-tourisme.
- Accroissement des investissements publics et ceux en partenariat public privé.
- Développement des infrastructures et des services logistiques (portuaires, aéroportuaires, ferroviaires et routières, commissionnaires de transport).
- Dynamiser la valorisation des écosystèmes côtiers.
- Etablir un agenda d'animation culturelle et artistique riche et variée.
- Relever fortement la qualité des services à travers notamment le niveau de formation et de qualification ainsi que les compétences des acteurs du secteur et privilégier un tourisme durable plus intégré.
- Atteindre l'objectif des trois millions de visiteurs par an à l'horizon 2023.
- Supprimer le ministère du tourisme et créer un ministère des Affaires étrangères et du développement du tourisme en s'inspirant du modèle de la France, une référence dans le domaine du tourisme.
- Diversifier les pays émetteurs en ciblant les Etats-Unis, la Chine, l'Allemagne, les pays du nord de l'Europe, le Brésil, les pays africains ;
- Diversifier l'offre : ressources naturelles et culturelles, infrastructures générales et spécifiques. Mettre davantage l'accent sur les formes de tourisme tel que l'écotourisme et le tourisme culturel.
- Freiner l'érosion côtière et la montée du niveau de la mer à Saint Louis notamment.
- Promouvoir davantage l'écotourisme, source de revenus pour les populations locales, de lutte contre la pauvreté et vecteur de protection des espaces naturels.
- Privatiser les parcs nationaux et les réserves.
- Renforcer la qualité de la formation du personnel et promouvoir les écoles de formation touristique.

- Alléger la fiscalité et mettre en place des dispositifs de financement spécifiques au tourisme.
- Endogénéiser davantage les profits du tourisme en encourageant le tourisme des résidents sénégalais.
- Encourager l'investissement des émigrés dans le tourisme ; etc.

CONCLUSION :

Au terme de cette troisième et dernière partie, nous sommes enclins à révéler que l'activité écotouristique joue un rôle essentiel dans le développement du tourisme Saint-Louisien.

Elle est devenue aujourd'hui une activité pourvoyeuse d'emplois dans la région de Saint-Louis à travers le développement des sites écotouristiques et de ses activités. Elle participe au développement du tourisme local et permet à une grande partie de la population locale d'obtenir une source de revenus considérable.

Le tourisme étant un secteur transversal qui touche tous les autres secteurs d'activités, son développement par le biais de l'écotourisme contribuerait au développement local de la région également.

Le développement de l'activité écotouristique serait profitable à tout le monde car non seulement il développe le tourisme dans sa globalité mais aussi sera bénéfique pour tous les secteurs de l'économie.

RECOMMANDATIONS:

Au terme de notre analyse, découlent certaines stratégies à adopter afin d'améliorer la compétitivité de la destination ou de remédier à la crise présente du tourisme. Ces stratégies sont formulées en guise de recommandations, en se basant fortement sur les problèmes ou blocages identifiés lors de l'étude, les analyses effectuées, ainsi que toutes les potentialités existantes. Elles sont spécifiques, et vont à l'endroit de tous ceux qui œuvrent pour le développement de l'activité touristique dans cette région. La correction de certaines lacunes en matière d'information et de politique pourrait dans une certaine mesure lutter contre tout problème lié à l'activité touristique dans la ville de Saint-Louis.

Parlant de tourisme, son développement étant principalement le souci de tout acteur, il faut noter l'absence d'une forte implication de la part de l'Etat comme il se doit. Ce qui pose de sérieux problèmes de gestion et de promotion de cette activité dans la ville de Saint-Louis. Ainsi, une sensibilisation et plus de communication avec tant les acteurs locaux que les populations locales et environnantes et même pour les touristes, devrait être envisagée.

Premièrement, Sur le plan politique, l'Etat, devrait promouvoir l'aménagement des sites et jouer un rôle d'accompagnement et de régulateur dans le processus de développement du tourisme. Il devrait travailler en collaboration avec les collectivités locales et les acteurs du secteur pour la définition d'une politique touristique qui s'appuie sur une infrastructure moderne. L'aménagement d'infrastructures touristiques doit prendre en compte des potentialités de chaque territoire pour créer une complémentarité entre les pôles touristiques du pays. Cela va diversifier l'offre et limiter une concurrence féroce entre les différentes destinations du pays.

Toujours dans cette dynamique, l'Etat devrait mettre en place une bonne politique de communication et de promotion car quelle que soit l'offre touristique dont dispose une destination, la fidélisation de la clientèle demeurera toujours une nécessité. La promotion dans le but d'attirer différents types de clients doit faire ressortir l'efficacité, la disponibilité et le caractère abordable du produit. A ce niveau il s'agira de faire la promotion de la destination à l'échelle nationale d'abord. Car elle permettrait d'avoir une adéquation de l'offre à la demande, et de mettre l'accent sur une stratégie favorisant le développement du tourisme interne. Ainsi il serait nécessaire de créer des campagnes publicitaires et des campagnes de promotion dans la région de Saint-Louis pour faire connaître le produit au niveau régional.

Faire une promotion intérieure au sens propre qui consistera à faire des nationaux les principales cibles. Cela pourrait augmenter les recettes touristiques, et permettre aussi de sensibiliser la population locale vis-à-vis de l'importance du tourisme, d'inciter les collectivités locales à appuyer les initiatives privés ou collectives (pour valoriser la culture, la sauvegarde de patrimoine naturel),

et aux bailleurs de fond d'investir davantage dans le secteur touristique. La promotion du tourisme culturel et de l'écotourisme devrait se faire au niveau national d'abord mais aussi sur le plan international à travers le positionnement d'une image de marque basée sur les initiatives culturelles et les potentialités naturelles de Saint-Louis.

Deuxièmement, une bonne planification du secteur touristique serait un atout pour un développement durable du tourisme dans la région de Saint-Louis. Car comme on le dit souvent le tourisme est un secteur transversal qui peut toucher tous les secteurs d'activité certes mais aussi, il peut causer des dommages pour la population locale et pour l'environnement naturel notamment avec l'écotourisme.

En effet, la mauvaise préservation ou valorisation du patrimoine bâti d'abord a entraîné des constructions anarchiques sur l'île de Saint-Louis menacée aujourd'hui de déclassement par l'UNESCO. Ensuite sur le plan naturel, une mauvaise gestion du patrimoine naturelle peut entraîner des problèmes comme la disparition des animaux, dégradation de l'écosystème... Il convient à ce niveau d'appeler les acteurs à plus de vigilance et de sensibilisation envers les populations locales pour une meilleure conservation des potentialités naturels et un développement durable du tourisme.

Il serait important aussi de mettre sur pied des techniques d'évaluation et de suivi des impacts environnementaux, économiques et sociaux de l'activité touristique au niveau local surtout avec le développement de l'écotourisme . Ce qui permettrait de lutter contre la dégradation du patrimoine naturel et de prendre des mesures pour contrer des phénomènes comme l'avancée de la mer et l'ouverture de la brèche qui menacent gravement la Langue de Barbarie.

Le renforcement de capacité des travailleurs des établissements d'hébergement touristiques, des parcs nationaux et réserves naturelles, des agences de voyage et des guides du tourisme est plus que nécessaire pour offrir une bonne prestation de qualité aux clients.

Il faudra aussi renforcer la sécurité et surtout la vigilance pour pallier le problème récurrent du guidage clandestin, et la fraude fiscale...

Troisièmement, le rôle des acteurs touristiques est aussi à prendre en compte. En effet, les acteurs touristiques ont chacun un rôle spécifique à jouer dans le processus de développement du tourisme. Par exemple la mission des offices du tourisme est l'accueil, l'information et la promotion du tourisme auprès de potentiels visiteurs mais ils peuvent aussi sensibiliser les populations locales et les inciter à participer à la définition d'une politique touristique locale.

Les agences de voyages aussi jouent un rôle très important car elles proposent l'ensemble des prestations liées au tourisme (réservation de billets, vente de voyage organisé, réservation d'hôtel,

location de voiture...) et elles peuvent aussi produire leur propre circuit touristique. Ainsi, chaque acteur doit s'impliquer pour le développement du tourisme dans la région de Saint-Louis.

Cependant, il faut noter que ces acteurs sont confrontés à un manque d'organisation du secteur. Alors que c'est l'implication de tous les acteurs dans le processus de développement du tourisme qui pourra promouvoir une bonne gouvernance locale. Pour résoudre ce problème, l'Etat devrait les accompagner afin de répondre à cette nouvelle demande de tourisme responsable. Les touristes et les populations locales devraient être informés et sensibilisés sur l'importance du tourisme et sur le respect et la préservation de l'environnement.

Une bonne sensibilisation sur les comportements à adopter pour réduire les impacts négatifs qu'ils produisent, permettra d'atteindre les objectifs de développement durable du tourisme.

En outre pour favoriser de bonnes relations entre les visiteurs et les populations, il faudrait qu'elles soient fondées sur le respect et la reconnaissance réciproque. Il faut que chacun soit conscient des enjeux du tourisme mais aussi des conséquences qu'il pourrait avoir. Il faudrait aussi impliquer la population locale sur la gestion des sites et sur certaines décisions à prendre.

Pour aussi remédier aux problèmes que rencontrent les conservateurs des parcs nationaux de la région, des réserves naturelles et des aires marines protégées, il faudrait :

- Créer des campements écotouristiques ;
- Réaménager les parcs ;
- Mettre en place des panneaux de signalisation ;
- Aménager des routes pour faciliter l'accès aux visiteurs ;
- Mettre en place des moyens logistiques ;
- Sensibiliser et surveiller les activités de pisciculture (respecter les zones de pêche) ;
- Recruter un personnel qualifié ;
- Intégrer les sites dans le circuit touristique de la région ;
- Renforcer la formation des éco-guides ;
- Renforcer les infrastructures d'accueil au niveau des sites ;
- Faire une bonne promotion des sites (internet, réseaux sociaux, des conférences, thé débat...);
- Créer des sites web pour chaque site ;
- Faire un dragage du fleuve pour lutter contre l'érosion côtière ;
- Actualiser les plans de gestion des parcs ;
- Diminuer les tarifs d'entrée au niveau des parcs ;
- Renforcer la sécurité des visiteurs dans les sites ;
- Diversifier les espèces d'animaux dans les parcs ;
- Limiter les déchets qui polluent l'écosystème etc.

CONCLUSION GENERALE :

Le tourisme semble être l'industrie qui pourrait soutenir la croissance à venir. Dans tous les cas sont attraction ne disparaîtra pas de sitôt parce qu'il produit des devises étrangères, offre des emplois, et fournit une option aux pays qui n'ont pas d'autres possibilité de développement. A vrai dire, quand il est raisonnablement contrôlé, le tourisme peut contribuer manifestement au développement.

Incontestablement l'activité touristique est une activité d'une grande importance à l'échelle mondiale sur le plan économique, social et environnemental. Il constitue une composante essentielle dans l'économie du Sénégal puisque qu'elle est la deuxième source de revenu de notre pays après la pêche et participe au développement des villes touristiques comme Saint-Louis.

Saint-Louis a toujours été une ville touristique qui accueille chaque année un bon nombre de visiteurs. Mais aujourd'hui, le secteur touristique est confronté à un certain nombre de problèmes. Ainsi, avec l'industrie du tourisme propulsée en position de tête en terme de retombées économiques au niveau international et l'éveil de la population mondiale à l'importance de respecter et conserver le milieu naturel, l'écotourisme a vu sa popularité croître de façon phénoménale depuis la fin des années 1980.

Malgré sa relative jeunesse, l'écotourisme a su conquérir en peu de temps et le cœur de bien des gouvernements, ONG, communautés, intervenants en tourisme et chercheurs. Cette forme de tourisme est un outil alternatif de développement du secteur touristique. C'est d'ailleurs pourquoi l'écotourisme a été suggéré comme technique pour encourager la conservation environnementale en fournissant des retombées économiques dans des endroits protégés mais aussi pour servir d'alternative au développement du secteur du tourisme et de diversification de l'offre touristique de la région de Saint-Louis.

Cela serait bien-sûr envisageable dans la mesure où Saint-Louis possède des atouts non négligeables pour se positionner en tant que destination écotouristique. Il dispose de parcs et de réserves nationales dont certains jouissent d'un statut international de réserve de biosphère et /ou de site Ramsar. Donc la diversification du secteur touristique de Saint-Louis est devenue une nécessité vitale pour l'avenir du secteur touristique du Sénégal de manière générale, et de ce point de vue, l'écotourisme est un secteur qui doit maintenant faire l'objet d'une attention toute particulière. La nécessité de mettre l'accent sur l'écotourisme est davantage soulignée par la crise financière mondiale qui a occasionné une chute abrupte du tourisme de masse. L'écotourisme

demeure alors une piste riche à explorer afin de concilier le développement socioéconomique de nos sociétés et la protection de l'environnement.

Cependant, l'écotourisme est souvent contraint dans un objectif de conservation en vertu de sa dépendance envers les ressources écologiques et socioculturelles. C'est-à-dire que sa croissance peut conduire à la destruction de ces mêmes ressources. Vis-à-vis de sa dépendance à la demande, l'activité devient instable car les facteurs externes influencent la demande dans leur choix de destination.

Néanmoins l'écotourisme contribue de manière importante à l'économie nationale. C'est un outil puissant de développement territorial car il permet la création d'emplois et de richesse pour une localité.

L'activité écotouristique dans la région de Saint-Louis représente une composante essentielle du tourisme locale et participe largement à son développement. Cela nous le constatons durant la saison touristique ou pendant l'organisation de certaines manifestations culturelles comme le festival de jazz où le chiffre d'affaire des hôtels augmente. Des activités comme les simbs, le mbapatte, le canoë-kayak ou festival fluvial de Saint-Louis, qui attirent bon nombre de touristes sont organisées. De même sur les fiches de renseignements des parcs et réserves et leurs plans de gestion, il est répertorié que c'est pendant cette saison qu'ils reçoivent plus de visiteurs. Ce qui montre l'importance de l'écotourisme dans le processus de développement du tourisme Saint-Louisien.

La place qu'occupe l'écotourisme en termes de création d'emplois et de revenu grâce aux potentialités naturelles et culturelles que dispose la région montre qu'il peut relever le défi et être ainsi un levier de développement du tourisme local.

En effet pour un site attractif comme Saint-Louis l'écotourisme qui est un composant du tourisme constitue un facteur de dynamisme social par la création de richesse et d'emplois mais aussi par la sauvegarde et la valorisation des sites du patrimoine naturel et culturel.

Même si l'écotourisme se présente comme une alternative de relance du tourisme Saint-Louisien, il en demeure toujours une menace pour les ressources naturelles surtout.

Ainsi, cela nous pousse à nous poser la question suivante : Quelles stratégies de développement de l'activité écotouristique faudrait-il mettre en place à Saint-Louis sans risque de dégradation des ressources naturelles ?

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES:

- AIDARA, Abdoul Hadir, 2004, *Saint-Louis d'hier à aujourd'hui*, Grandvaux, Paris, 144p.
- BRETON, Jean-Marie, 2006, *Développement viable et valorisation environnementale*, Karthala, Paris, 486p.
- CARIOU, Pierre André, 1994, *Les îles de la madeleine*, La Quinzaine, n°7, P.13-18.
- DELORME, Anne, 2002, *La valorisation du parc national des îles de la madeleine par l'écotourisme et intégration régionale*, Cergy-Pontoise, ISTOM, 98p.
- DEWAILLY, J. M, *Tourisme et géographie entre pérégrinité et Chaos*, Tourisme L'harmattan et sociétés, 221p.
- DUMONT, Marie Françoise, 2005, *Tourisme outil de revitalisation des territoires ruraux et de développement durable*, La documentation française, 284p.
- GUERIN, M, STEINLEIN, Jean P, 2005, *Le tourisme outils de revitalisation des territoires ruraux et de développement durable*, La documentation française, Paris, 280p.
- LEQUIN, Marie, AL, 2011, *Tourisme et territoires forestiers*, Presses de l'université du Québec(PUQ), 278p.
- LEQUIN, Marie, *écotourisme et gouvernance participative*, Volume 4 de collection temps libre et culture, Presse de l'université du Québec, 255p.
- LOGOSSAH, Kinvi, SALMON, Jean Michel, 2005, *Tourisme et développement durable*, Publibook. Paris, 422p.
- MESPLIER, Alain, DURAFFOUR, Pierre Bloc, 2006, *Le Tourisme dans le monde*, Bréal Rome, 335p.
- MOINET, Francois, *le tourisme rural*, France Agricole, 319p.
- VERSCHUREN, Jacques, *les parcs nationaux, joyeux du Sénégal*, Zoo 41(4), P.150-157.
- VLES, Vincent, 2001, *Services Publics Tourisme Local et Aménagement du Territoire*, l'Harmattan Paris, 219p.
- WHELAN, Tensie, 2003, *L'Economie Gérer l'environnement*, Nouveaux horizons, Paris, 197p.

ARTICLES :

- BRETON, Jean Marie, « *Sport, tourisme, environnement et développement local durable (activités récréatives et sportives et protection de l'environnement: le cas du Parc national de la Guadeloupe)* », Revue juridique de l'environnement, 2010/2 (Volume 35), Pp. 219-230, URL: <https://www.cairn.info/revue-revue-juridique-de-l-environnement-2010-2-page-219.htm> consulté le 07 Juillet 2018 à 16H15.

DEME, Mouhamed Faouzou, « *Tourisme : Saint-Louis la légende, une fierté de notre histoire légendaire et romantique, la ville est éternelle et sublime...* », 27 Septembre 2016, consulté le 22 Octobre 2018, URL : <https://www.ndarinfo.com>

FAYE, Mansour, « *Le label Saint-Louis est à préserver* », 2016, consulté le 17 octobre 2018, URL : <https://www.ndarinfo.com>

TOULIER, Bernard, « *Saint-Louis du Sénégal, un enjeu pour le patrimoine mondial* », 23 Avril 2012, In Situ, Consulté le 17 octobre 2018, URL: <http://journals.openedition.org/insitu/1623>

WUNDER, Sven, 2000, *Ecotourism and Economic Incentives-an empirical approach*, In Ecological Economics, P. 465-479.

WEBOGRAPHIE:

<http://www.villedesaintlouis.com/tourisme.php> consulté le 11 Juillet 2018

<https://www.saintlouisdusenegal.com/saint-louis-senegal-patrimoine-mondial-de-lhumanite/>
consulté le 4 Janvier 2019

<http://ecotourisme.forumpro.fr/t15-les-impacts-de-l-cotourisme> consulté le 04.01.2019

<http://www.tourismeecologique.fr/ecotourisme-definition-avantages-et-inconvenients/> Consulté le 04.01.2019

http://www.ansd.sn/index.php?option=com_regions&view=region&id=4&Itemid=1223

Consulté le 07.07.2018 ; le 14.10.2018 ; le 24.12.2018 et le 04.01.2019

<http://www.saintlouisdusenegal-tourisme.com/fr/contact/> Consulté le 14.10.2018

<http://www.tourisme.gouv.sn/fr/content/projets#> Consulté le 04.01.2019

<http://www.delta-sine-saloum.com/ecotourisme-au-senegal-levier-pour-developper-le-secteur-touristique/> Consulté le 26.02.2019

<http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article6753> Consulté le 26.02.2019

<https://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/unwtodeclarations.1995.21.14.1>. Consulté le 24.12.2018

http://cda.portailomvs.org/sites/cda.portailomvs.org/files/sites/default/files/fichiers_joint/12281_-_prdi_perspectives_definitive_05_2013.pdf Consulté le 26.02.2019

http://www.villedesaintlouis.com/adc_pres.php

THESES ET MEMOIRES :

BALDE, Adoul Kader, 2017 « *Approche quantitative de l'approvisionnement en charbon de bois dans la commune de Ziguinchor* », Mémoire de master2, Université Assane Seck de Ziguinchor, 123p.

BAYO, Khadidiatou Alice Elisabeth, 2017, « *L'impact du tourisme sur le développement de l'économie locale à Saint-Louis* », Mémoire de master2, Université Assane Seck de Ziguinchor, 87p.

Bulletin des statistiques, 2014-2015, « *ENQUETE SUR L'OFFRE ET LA DEMANDE TOURISTIQUES* », adconseil@orange.sn – www.adconseils.org, Centenaire Gibraltar2 - N°256, BP : 16 585, Dakar FANN, (221) 33 865 36 66, (221) 77 639 15 11, 79p.

CAMARA, Mame M.B, 2004, « *L'évaluation d'un aménagement littoral: la pêche et l'ouverture de la brèche sur la langue de Barbarie (Grande Côte Sénégalaise) impact écologique et économique* », Mémoire de DEA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 68p.

DIALLO, Fady, 2015, « *Tourisme et valorisation du patrimoine : Analyse de la stratégie de relance de la destination Saint-Louis* », Mémoire de licence, Université Gaston Berger de Saint-Louis, 64p.

FALL, Nabou, 2014, « *La destination nord en difficulté, quelles réponses aux défis actuelles* », Mémoire de licence, Université Gaston Berger de Saint-Louis, 55p.

RAVISE, A, 1969, « *Contribution à l'étude des Kjökkenmöddinger (amas artificiels de coquillages) dans la région de Saint-Louis* », Université de Dakar, Mémoire de Maîtrise.

SY, Ibrahima, 2012, « *Dynamique des Stratégies de Développement Local pour la Décentralisation et l'Aménagement du Territoire: Apports du Tourisme et son impact socio-économique dans la commune de Saint-Louis* », Mémoire de Master, Université Gaston Berger de Saint-Louis, 81p.

ANNEXE

Guide d'entretien 1 : Pour les professionnels du secteur

Questions :

1. Peut-on parler de tourisme à Saint-Louis ?

Si oui, sur quoi vous basez vous pour dire cela ?

2. Quelles sont les différentes potentialités touristiques de la région ?

3. Quels sont les types de tourisme pratiqués dans la région ?

4. Que pensez-vous de l'écotourisme à Saint-Louis ?

5. Y-a-t-il des touristes intéressés par l'écotourisme à Saint-Louis ?

Si oui,

Quels sont les différents sites écotouristique à visiter à Saint-Louis?

6. Pensez-vous que l'écotourisme participe au développement du tourisme de la région de Saint-Louis ?

Si oui, Comment ?

7. Y-a-t-il des contraintes liées à l'activité touristique à Saint-Louis?

Si oui ? Lesquelles ?

8. Quel rôle joue votre structure dans la promotion du tourisme à Saint-Louis ?

9. L'écotourisme comme facteur de développement du tourisme à Saint-Louis, qu'en pensez-vous ?

10. Quel est l'impact de la valorisation de l'écotourisme dans le développement du tourisme locale

11. Y-a-t-il une politique touristique à Saint-Louis ?

Si oui quelle est la nature de cette politique ?

12. Quelles solutions préconisez-vous pour remédier à ce problème?

Guide d'entretien 2 : Pour les conservateurs des Parcs et Réserves Naturelles

Questions :

1. En quelle année le parc a-t-il été créé ?

2. A combien estimez-vous le nombre de visiteurs par jour/année ?

3. Quelle est la période à laquelle vous avez plus de visiteurs ?

4. Quelles sont les heures de visite ?

5. L'entrée au parc s'élève à combien pour les nationaux ? Pour les étrangers ?

6. Selon vous le parc participe-t-il au développement du tourisme local ?

Si oui, comment

7. Quels sont les contraintes liées à l'activité touristique dans ce site ?

8. Quels sont les espèces que l'on retrouve dans ce site ?

9. Pouvez-vous nous parlez de l'organigramme du parc ?

10. Quelles solutions préconisez-vous remédier aux différents problèmes que vous rencontrez ?

Guide d'entretien 3 : Pour les Eco-guides

Questions :

1. Depuis quand exercer vous ce métier ?
2. Quel est votre niveau d'étude ?
3. Avez-vous fait une formation pour exercer ce métier ?
4. Quels types de touristes recevez-vous ? Des étrangers ou des Nationaux ?
5. Quelle est la période à laquelle vous recevez plus de touristes ?
6. Quel est votre chiffre d'affaire pendant cette période ?
7. Pensez-vous que l'écotourisme participe-t-il au développement local ?
8. Quelles sont les contraintes liées à votre métier ?
9. Quelles solutions préconisez-vous pour remédier à ces contraintes ?

Guide d'entretien 4 : Pour la mairie

Questions :

1. Peut-on parler de tourisme à Saint-Louis ?
Si oui, sur quoi vous basez vous pour dire cela ?
2. Quelles sont les différentes ressources touristiques de la région de Saint-Louis ?
3. Y'a-t-il des taxes que les parcs et réserves versent à la Mairie ?
4. A combien s'élèvent ces taxes ? Quels sont ces types de taxe ?
5. A quoi servent-elles ?
6. Quel rôle la mairie joue-t-elle dans le développement du tourisme ?
7. Pensez-vous que l'écotourisme puisse participer au développement du tourisme de la région de Saint-Louis ?
Si oui, Comment ?
8. Y'a-t-il une politique touristique à Saint-Louis ?
9. Si oui quelle est la nature de cette politique ?

Guide d'entretien 5 : Pour les hôteliers

Questions :

1. En quelle année a été créé votre établissement ?
2. Combien d'employé compte cet établissement ?
3. Depuis quand y travaillez-vous ?
4. Quel est votre niveau d'étude ?
5. Quelle formation avez-vous suivi ?
6. A combien varie les salaires ?
7. Quelle est la capacité d'accueil de l'hôtel ?
8. Quels types de clientèle accueillez-vous le plus ?
9. Recevez-vous des clients intéressés par la visite des parcs naturels de la région ?
10. Quelle est la période à laquelle vous avez plus de clientèle ?
11. Que Pensez-vous du tourisme à Saint-Louis ?
12. Y'a-t-il des problèmes liées à l'hôtellerie dans la commune de Saint-Louis ?
13. Quelles sont ces problèmes ?
14. Quels sont les différents types de taxes que vous payez ? A combien ?
15. Est-ce que ces taxes sont contenues dans le prix de la nuitée que le client s'acquitte ?
16. A quoi servent ces taxes ?

Figure 7: Le modèle vertueux de l'écotourisme, inspiré de Wunder(2000).

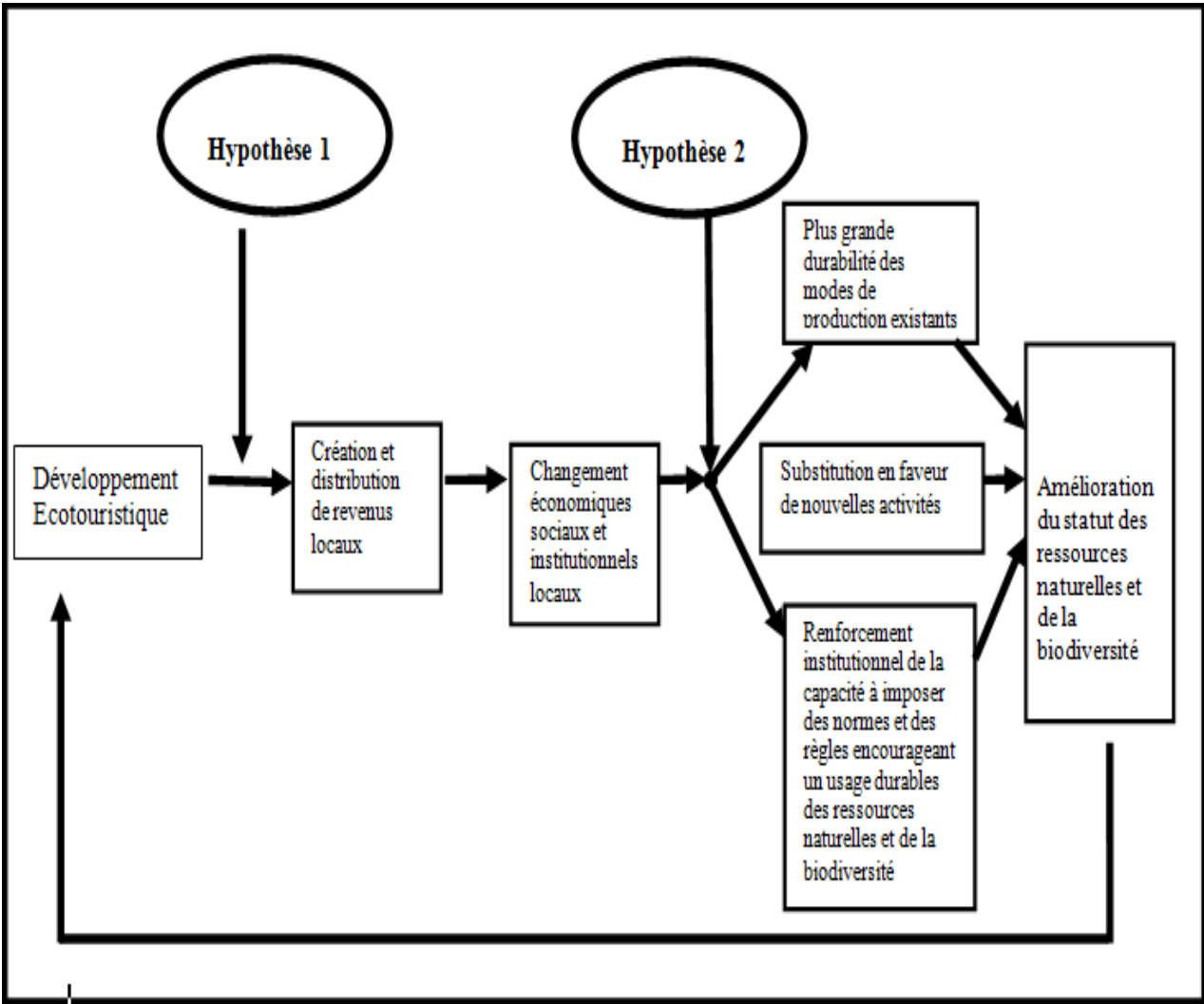


Photo 13 : Le Bou El Mogdad



Photo14 : Ville de Saint-Louis vue du ciel



Photo 15 : Les Pélicans blanc du Parc de Djoudj



TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	1
DEDICACES	2
REMERCIEMENTS	4
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX.....	7
INTRODUCTION GENERALE	9
PROBLEMATIQUE	11
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU CADRE D’ETUDE	20
INTRODUCTION :	20
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE D’ETUDE	21
I. HISTORIQUE.....	21
II. SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	23
III. SITUATION DEMOGRAPHIQUE	25
CHAPITRE 2. LES ACTIVITES ECONOMIQUES ET SOCIALES A SAINT LOUIS	26
I. LES ACTIVITES ECONOMIQUES.....	26
II. LES ACTIVITES SOCIALES DE LA REGION DE SAINT-LOUIS.....	30
CHAPITRE 3 : LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DE SAINT- LOUIS	33
I. LES POTENTIALITES NATURELLES	33
II. LE PATRIMOINE CULTUREL	40
CONCLUSION	48
DEUXIEME PARTIE : SITUATION DU TOURISME A SAINT-LOUIS ET STRATEGIE DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DES PATRIMOINES.....	49
INTRODUCTION.....	50
CHAPITRE 4 : LA SITUATION DU TOURISME A SAINT-LOUIS	51
I. L’OFFRE TOURISTIQUE.....	51
III. DIAGNOSTIC DU SECTEUR.....	58
CHAPITRE 5 : SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DE SAINT LOUIS	60
I. LA SAUVEGARDE DES ELEMENTS NATURELS	60
I. LA SAUVEGARDE DES ELEMENTS CULTURELS.....	63
CHAPITRE 6: LA VALORISATION DES PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS.....	67

I.	LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL	67
II.	LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL	75
CONCLUSION :		78
TROISIEME PARTIE : L'IMPACT DE L'ECOTOURISME DANS LE TOURISME LOCAL.....79		
INTRODUCTION.....		80
CHAPITRE 7: L'ECOTOURISME : ETUDE DE CONCEPT		81
I.	CONCEPT D'ECOTOURISME.....	81
II.	LE DEVELOPPEMENT DES POTENTIALITES ECOTOURISTIQUES DE SAINT-LOUIS	87
CHAPITRE 8 : LES IMPACTS DE L'ECOTOURISME		91
I.	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX.....	93
II.	LES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'ECOTOURISME	95
CHAPITRE 9 : LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE L'ECOTOURISME A SAINT-LOUIS.....		101
I.	LA PROMOTION DE L'ECOTOURISME	101
II.	AUTRES PERSPECTIVES	106
CONCLUSION :		108
RECOMMANDATIONS:.....		109
CONCLUSION GENERALE :		112
BIBLIOGRAPHIE		114
ANNEXE		117
TABLE DES MATIERES		121

RESUME

L'étude que nous avons menée porte sur l'écotourisme à Saint-Louis, facteur de développement du tourisme local. Face au marasme que connaît le secteur touristique de la région de Saint-Louis depuis quelques années, la promotion de l'écotourisme semble être un moyen pour résorber une partie du déficit des retombées de secteur touristique. Malgré les efforts déployés par l'Etat et les autorités régionales pour relancer le tourisme à Saint-Louis, l'activité peine toujours à reprendre son envol.

Dotée de nombreuses ressources et potentialités dans le domaine écotouristique notamment avec son potentiel naturel, Saint-Louis pourrait adopter l'écotourisme comme levier de développement de son tourisme.

Toutefois, le défi du secteur touristique est d'arriver à faire de cette région une destination écotouristique incontestable au profit du tourisme local.

L'écotourisme constitue une opportunité de développement locale mais aussi de cohésion entre touristes et population d'accueil. L'augmentation du taux d'arrivées des touristes amoureux de la nature a un impact direct sur le développement local.

Notre recherche s'intéresse ainsi à l'étude de l'écotourisme comme facteur de développement du tourisme locale.

Mots clés : Ecotourisme, facteur, développement, Tourisme

ABSTRACT

The study we conducted focused on ecotourism in Saint Louis, as a local tourism development factor. In the face of the slump experienced by the tourism sector in the Saint-Louis region in recent years, the promotion of ecotourism seems to be a means to reduce part of the deficit of tourism sector spin-offs. Despite the efforts of the state and regional authorities to boost the tourism in Saint-Louis, the activity still struggles to resume its flight. Endowed with numerous resources and potentialities in the ecotourism domain including its natural potential, Saint-Louis could adopt ecotourism as the lever of development of its tourism.

However, the challenge for the tourism sector is to make this region an undeniable ecotourism destination for the benefit of local tourism. Ecotourism is an opportunity for local development but also for cohesion between tourists and the host population. The increase in the arrival rate of nature-loving tourists has a direct impact on local development.

Our research focuses on the study of ecotourism as a factor in the development of local tourism.

KEYWORDS: Ecotourism, factor, development, Tourism.